

37366-2

VOYAGE AUX ANTILLES,

PAR LABAT
ET BRYAN EDWARDS,

Faisant partie séparée de la Bibliothèque géo-
graphique de la jeunesse,

PAR CAMPE.

A LYON,
CHEZ J. F. ROLLAND, LIBRAIRE,
RUE MERCIÈRE, n° 39, AU 1^{er}.

MANIOC.org
1834.

Université Toulouse - Jean Jaurès
Service Commun de la Documentation

VOYAGE

DES ANCIENS

PAR L'ÉCRIT

ET BRUN BOWARDS,

Le tout par le même auteur de la Bibliothèque des
géographes de la France.

PAR CHERBÉ

A LYON,

CHEZ J. B. BOUQUARD, LIBRAIRE

au Salon, n° 50, 4017.

MANIOC.org

Université Toulouse - Jean Jaurès

Service Commun de la Documentation

VOYAGES AUX ANTILLES,

P A R

LABAT et BRYAN-EDWARDS.

CHAPITRE PREMIER.

*Situation et forme des Antilles.
Climat. Premiers établissements
des Européens.*

ON donne le nom d'Antilles à cette grande quantité d'îles qui forment entr'elles une espèce de cercle au-devant du golfe du Mexique, et qui furent découvertes en 1492 par Christophe Colomb.

2^e série ou 6^e année. 12. Antilles.

MANIOC.org

Université Toulouse - Jean Jaurès

Service Commun de la Documentation

Elles prirent d'abord le nom d'îles Caraïbes , de celui de leurs premiers habitants ; mais ensuite elles furent divisées en grandes et petites Antilles, et ces dernières le furent encore en îles de *Barlovento* ou *du Vent* , et de *Sottavento* , c'est-à-dire *sous le Vent*.

Elles sont peuplées à présent de six nations différentes : de Caraïbes ou d'originaires du pays, d'Espagnols, de Français, d'Anglais, de Hollandais et de Danois.

Cette idée générale nous conduit d'abord à donner leurs noms particuliers avec celui de leurs possesseurs actuels.

Les Caraïbes possèdent seuls la Dominique, Saint-Vincent, et Beke ou Bekia, qui font partie des îles de Barlovento ou sur le Vent.

Les Espagnols sont maîtres des Lucayes, les plus septentrionales de

MANIOC.org

Université Toulouse - Jean Jaurès

Service Commun de la Documentation

toutes les Antilles; de Cuba, de Saint-Domingue, de Portorico ou Portoric, et ils ont abandonné, par la paix de 1794, une partie de Saint-Domingue, dont ils étoient en possession. Par le traité d'Amiens, ils ont cédé aux Anglais celle de la Trinité. Il leur reste encore Sainte-Marguerite et Cubaga, ou l'île des Perles sous le Vent.

Les Français, avec la totalité de Saint-Domingue, dans les grandes Antilles, ont, sur le vent, Sainte-Croix, Santos ou les Saints, Saint-Barthélemi, la Guadeloupe, la Desirade, la Martinique, Marie-Galande, la Grenade, et une partie de Saint-Martin. Ils ont abandonné Sainte-Lucie aux Anglais.

Les Anglais occupent la Jamaïque dans les grandes Antilles; et dans les îles du Vent, Anguisola ou l'Anguille, Barbados ou la Barbade, la Barbude,

MANIOC.org

Université Toulouse - Jean Jaurès

Service Commun de la Documentation

Antigoa , Tabago , Mont - Serrat , Nevis et Saint-Christophe.

Les Hollandais possèdent Bae-naire , Curaçao , et Oruba sous le Vent ; Saba , Saint - Eustache , et une partie de Saint - Martin sur le Vent.

Les Danois ont , sur le Vent , la petite île de Saint-Thomas , et une des îles des Vierges , située au nord-ouest de Portorico.

La direction des montagnes dont les Antilles sont couvertes est celle que ces îles gardent entr'elles. Cette direction est si régulière , qu'à ne considérer que les sommets , sans avoir égard à leurs bases , on les jugeroit une chaîne de montagnes dépendant du continent , dont la Martinique seroit le promontoire le plus au nord-ouest.

Les sources d'eau qui , aux îles du Vent se précipitent des montagnes ,

ont toutes leur cours dans la partie occidentale de ces îles.

Le sol des Antilles est en général une couche d'argile ou de tuf, plus ou moins épaisse, sur un noyau de pierre ou de roc vif. Ce tuf et cette argile ont différentes qualités plus propres les unes que les autres à la végétation. Là où l'argile, moins humide et plus friable, se mêle avec les feuilles et les débris des plantes, il se forme une couche de terre plus épaisse que celles qu'on trouve sur des argiles grasses.

Le tuf a aussi des propriétés qui varient. Là où il est moins dur, moins compacte, moins poreux, de petites parties se détachent et conservent une fraîcheur utile aux plantes : c'est ce qu'on appelle en Amérique un sol de pierre-ponce.

Lorsque les Européens abordèrent aux Antilles, ils les trouvèrent cou-

vertes de grands arbres , liés , pour ainsi dire , les uns aux autres par les plantes rampantes , qui , s'élevant comme du lierre , embrassoient toutes les branches et les déroboient à la vue. Cette espèce parasite croissoit en telle abondance , qu'on ne pouvoit pénétrer dans les bois sans la couper. On lui donna le nom de *liane* ; analogue à sa flexibilité. Ces forêts , aussi anciennes que le monde , avoient plusieurs générations d'arbres , qui , par une singulière prédilection de la nature , étoient d'une grande élévation , très-droits et sans défautosité. La chute annuelle des feuilles , leur décomposition , la destruction des troncs pourris par le temps , formoient sur la surface de la terre un sédiment gras , qui , après le défrichement opéroit une végétation prodigieuse dans les nouvelles plantations qu'on substituoit à ces arbres.

Dans quelque terrain qu'ils eussent poussé , leurs racines avoient tout au plus deux pieds de profondeur et communément beaucoup moins , mais elles s'étendoient en superficie à proportion du poids qu'elles avoient à soutenir. L'extrême sécheresse de la terre , où les pluies les plus abondantes ne pénètrent jamais bien avant , parce que le soleil les repompe en peu de temps , leur donnent une direction horizontale , au lieu de la perpendiculaire que les arbres prennent ordinairement en d'autres climats.

Les arbres qui croissoient au sommet des montagnes et dans ces endroits escarpés étoient très-durs. Ils avoient l'écorce lisse et collée sur le bois. Le courbari , l'acajou , le mancelinier , le barata , le bois-de-fer et plusieurs autres se laissoient à peine entamer par l'instrument le plus tranchant. Pour les abattre ou

pour les déraciner, il falloit les brûler. Lorsqu'ils étoient tombés, la scie ou la hache les façonnoit à la volonté de l'ouvrier. Le plus singulier de tous ces arbres étoit l'acoma, qui, mis en terre, se pétrifie. On regardoit comme le plus utile, le gommier, dont le tronc, de cinq pieds de diamètre sur une flèche de quarante à cinquante, servoit à former des canots d'une seule pièce.

Les vallées, toujours fertilisées aux dépens des montagnes, étoient remplies de bois mous. Aux pieds de ces arbres croissoient indistinctement les plantes que la nature libérale produisoit pour la nourriture des naturels du pays. Celles d'un usage plus universel étoient le couch-couch, l'igname, le chou-caraïbe et la patate : c'étoient des espèces de pommes-de-terre nées à la racine des plantes qui rampoient, mais qui forçoient

tous les obstacles dont elles sembloient devoir être étouffées. Les racines de ces plantes n'étoient jamais malsaines , mais insipides sans préparation ; elles avoient peu de goût , même cuites , à moins qu'on ne les assaisonnât avec du piment. Quand elles étoient mêlées avec du gingembre et avec le fruit acide d'une plante assez semblable à notre oseille, elles donnoient une liqueur forte , qui étoit une boisson extraite de plantes sauvages. On n'y employoit d'autre art que de les faire fermenter quelques jours dans de l'eau commune aux rayons d'un soleil brûlant.

Outre les racines, ces îles offroient à leurs habitants des fruits extrêmement variés. On y en trouvoit qui ne s'éloignoient pas infiniment de nos pommes, de nos cerises, de nos abricots, et nous n'avons rien dans nos climats qui puisse nous donner l'idée

de la plupart des fruits des Antilles. Le plus délicat étoit la banane ; elle avoit la forme , la grosseur , la couleur de nos concombres , un goût approchant de celui de nos poires , et croissant dans les lieux frais , sur une flèche molle , spongieuse , et haute d'environ sept pieds. Cette flèche péroissoit avec la maturité de son fruit ; mais avant qu'elle tombât , on voyoit sortir de sa souche un rejeton qui , un an après , donnoit son fruit , péroissoit à son tour , et se régénéroit successivement de la même manière.

Une singularité qui mérite d'être observée , c'est que tandis que la plante vorace que nous avons appelée liane , embrassoit tous les arbres stériles , elle s'éloignoit de ceux qui portoient des fruits , quoique confusément mêlés avec les premiers , et il sembloit que la nature lui eût or-

donné de respecter ce qu'elle destinoit à la nourriture des hommes. Les îles n'avoient pas été traitées si favorablement en plantes potagères qu'en racines et en fruits. Le pourpier et le cresson formoient en ce genre toutes leurs richesses.

Les autres nourritures étoient fort bornées : il n'y avoit point de volailles domestiques. Les quadrupèdes , tous bons à manger , se réduisoient à cinq espèces , dont la plus grosse ne surpassoit pas celle de nos lapins.

Les oiseaux , plus brillants et moins variés que dans nos climats, n'avoient guère d'autre mérite que leur parure. Peu d'entr'eux rendoient de ces sons touchants qui charment les oreilles ; tous , ou presque tous , extrêmement maigres , avoient fort peu de goût. Le poisson y étoit à-peu-près aussi commun que dans les autres mers ,

mais il étoit ordinairement moins sain et moins délicat.

Il n'y a que deux saisons aux îles, celle de la sécheresse et celle de la pluie ; et l'on seroit constamment exposé aux dangers et aux incommodités d'un climat brûlant, tel qu'on doit l'attendre naturellement sous la zone torride, si la pluie ne le tempéroit.

Dans les endroits où rien ne fait obstacle au vent d'est, il chasse les nuages à mesure qu'ils se forment, et les oblige d'aller crever dans les bois ou sur les montagnes ; mais quand les orages sont trop violents, ou que les vents variables et passagers du sud et de l'ouest viennent troubler l'empire du vent d'est, alors il pleut. Dans les autres positions des Antilles où ce vent ne domine pas, les pluies sont si communes et si abondantes,

sur-tout pendant l'hiver, qui dure depuis la mi-juillet jusqu'à la moitié d'octobre, qu'elles donnent autant d'eau dans une semaine qu'il en tombe dans nos climats dans l'espace d'un an. Au lieu de ces pluies douces dont on jouit en Europe, ce sont des torrents dont on prendroit le bruit pour celui de la grêle, si elle n'étoit, pour ainsi dire, inconnue sous un ciel brûlant.

A la vérité ces pluies rafraîchissent l'air, mais elles causent une humidité dont les suites sont également incommodes et funestes. La viande s'y conserve au plus vingt-quatre heures. Les fruits s'y pourrissent, soit qu'on les cueille mûrs, ou avant la maturité. Le pain doit être fait en biscuit, pour ne pas se moisir. Les vins ordinaires s'aigrissent en fort peu de temps. Le fer

se rouille du matin au soir. Ce n'est qu'avec des peines infinies que l'on conserve les semences jusqu'à ce que la saison de les confier à la terre soit arrivée.

Dans les premiers temps qui suivirent la découverte des Antilles, le blé qu'on y portoit pour ceux qui ne pouvoient pas s'accoutumer à la nourriture des anciens habitants du pays, se gâtoit si vite, qu'il falloit l'envoyer avec ses épis. Un négociant imagina quelque chose de mieux : ce fut de purger parfaitement la farine du son, qui contribue à sa fermentation. Il la fit bluter, en mit la fleur la plus pure dans des tonneaux bien faits, et la comprima couche par couche avec des pilons de fer, de manière qu'elle formoit un corps dur, presque impénétrable à l'air. Cet usage fut adopté généralement dans la suite, et il en

est résulté un très-grand avantage pour les Antilles.

Quelque fâcheux que soient les effets naturels de la pluie, elle en occasionne de plus redoutables encore : ce sont des tremblements de terre assez fréquents et quelquefois terribles dans les îles. Ordinairement ils se font sentir dans le courant ou vers la fin de la saison pluvieuse et dans le temps des grandes marées.

Les flots, frappant avec violence contre le rivage, produisent aux Antilles un phénomène connu sous le nom de *raz de marée*. On le voit infailliblement une, deux ou trois fois, depuis juillet jusqu'en octobre, sur les côtes occidentales, parce qu'il vient après les vents d'ouest ou du sud. Les vagues, qui de loin paroissent avancer tranquillement jusqu'à la portée de quatre ou cinq cents pas, s'élèvent tout-à-coup près du rivage,

comme si elles étoient pressées par une force supérieure , et crèvent avec une violence extrême. Les vaisseaux qui se trouvent alors sur la côte ou dans les rades foraines , ne pouvant ni gagner le large , ni se soutenir sur leurs ancres , vont se briser contre terre , sans aucun espoir de salut pour les infortunés matelots , qui ont vu approcher pendant plusieurs heures cette mort inévitable.

Ce qu'on n'a pas moins à redouter , ce sont les ouragans , qui souvent sont accompagnés d'éclairs , de tonnerre , quelquefois de tremblements de terre , et toujours des circonstances les plus terribles et les plus destructives que les vents puissent rassembler.

Tout-à-coup au jour vif et brillant de la zône torride succède une nuit universelle et profonde. A la parure d'un printemps éternel succède la nudité des plus tristes hivers. Des

arbres aussi anciens que le monde sont déracinés et disparoissent. Les plus solides édifices n'offrent en un moment que des décombres. Où l'œil se plaisoit à regarder des côteaux riches et verdoyants, on ne voit plus que des plantations bouleversées et des cavernes hideuses. Des malheureux, dépouillés de tout, pleurent sur des cadavres, ou cherchent leurs parents sous les ruines. Le bruit des eaux, des bois, de la foudre et des vents, les cris et les hurlements des hommes et des animaux pêle-mêle emportés dans un tourbillon de sable, de pierres et de débris; tout semble annoncer les dernières convulsions de la nature.

Les premiers habitants des Antilles croyoient avoir de sûrs pronostics de ce phénomène effrayant. Lorsqu'il doit arriver, disoient-ils, l'air est trouble, le soleil rouge, et

cependant le temps est calme, et le ciel est serein sur le sommet des montagnes ; on entend sous terre ou dans les citernes un bruit sourd, comme s'il y avoit des vents renfermés ; le disque des étoiles semble obscurci d'une vapeur qui les fait paroître plus grandes ; le ciel est, au nord-ouest, d'un sombre menaçant ; la mer rend une odeur forte, et se soulève au milieu du calme ; le vent tourne subitement de l'est à l'ouest, et souffle avec violence par des reprises qui durent deux heures chaque fois.

Tels sont les phénomènes destructeurs au prix desquels la nature fait acheter les richesses du Nouveau-Monde. Voici l'histoire des établissemens qui ont été faits dans ces îles.

Après la destruction de la double colonie de Saint-Christophe, en 1630, les Français et les Anglais dont elle avoit été composée, ne tardèrent

point à la rétablir. Ils s'étoient répandus dans plusieurs îles voisines, où, ne trouvant point les avantages qu'ils avoient perdus, ceux qui ne préférèrent point la vie indépendante de flibustiers cherchèrent les moyens de retourner dans leurs habitations.

Warner rentra dans les siennes avec quelques Anglais; et quantité de Français, animés par l'exemple d'Énambuc, leur gouverneur, reprirent aussi possession de leur ancien terrain.

Un travail ardent répara bientôt toutes les pertes. Le tabac croissoit dans une abondance qui rendoit le commerce florissant. On manquoit d'ouvriers, mais d'Énambuc et Warner permirent aux principaux habitants d'aller faire des recrues en Europe. Il leur en vint de nombreuses, avec des secours qui les mirent en état d'étendre leurs colonies.

Les Anglais furent les premiers qui entreprirent de peupler Montserrat, Antigoa et la Barbade, à-peu-près dans le même temps que les Hollandais s'établirent dans l'île de Saint-Eustache et celle de Saba.

D'Énambuc vit à regret que par la lenteur de ses associés de France à seconder ses desseins, on se laissoit enlever des îles sur lesquelles on auroit pu s'attribuer les mêmes droits. Dans l'impuissance de remédier au passé, il jeta les yeux sur la Guadeloupe, et ses mesures étoient déjà prises lorsqu'il fut prévenu par l'*Olive*, un des chefs de sa colonie.

Cet homme audacieux, ayant fait le voyage de France sous divers prétextes, s'étoit associé avec quelques marchands de Dieppe pour fonder une colonie à la Guadeloupe, sous la commission d'une compagnie des îles d'Amérique. L'*Olive* et Duplessis,

chefs de ces marchands , furent déclarés gouverneurs des îles , avec une autorité égale. Ils y arrivèrent le 8 juin 1635 , à la tête de cinq cents hommes , qui furent attaqués , à leur arrivée , de la famine et de diverses autres maladies. La prudence n'avoit pas dirigé leurs préparatifs. Leurs vivres avoient été si mal choisis , qu'ils s'étoient corrompus dans la traversée , et l'on en avoit embarqué si peu , qu'au bout de deux mois il n'en restoit plus.

La Métropole n'en envoyoit pas. Saint-Christophe en refusa , soit par disette , soit faute de volonté , et les premiers travaux de culture qu'on avoit faits dans le pays ne pouvoient encore rien donner. Il ne restoit de ressource à la colonie que dans les sauvages ; mais le superflu d'un peuple qui , cultivant peu , n'avoit jamais formé de magasins , ne pou-

voit pas être considérable. On ne voulut pas se contenter de ce qu'ils apportoiènt volontairement eux-mêmes. La résolution fut donc prise de les dépouiller , et les hostilités commencèrent le 6 janvier 1636.

Les Caraïbes ne se croyant pas en état de résister ouvertement à un ennemi qui tiroit tant d'avantages de la supériorité de ses armes , détruisirent leurs vivres , leurs habitations , et se retirèrent à la *Grande-Terre* (1) ou dans les îles voisines. C'est de là que les plus furieux , repassant dans les îles d'où on les avoit chassés , alloient se cacher dans l'épaisseur des forêts. Le jour ils perçoient de leurs flèches empoisonnées , ils assommoient à coups de massue tous les Français

(1) On verra plus loin que la Guadeloupe se divise en *Grande et Basse-Terre*.

(Note du Traducteur.)

qui s'écartoient pour la chasse ou pour la pêche. La nuit ils brûloient les cases et ravageoient les plantations de leurs injustes ravisseurs.

Une famine horrible fut la suite de ce genre de guerre. Les colons en vinrent jusqu'à brouter l'herbe , à manger leurs propres excréments , et à déterrer les cadavres pour s'en nourrir. Plusieurs , qui avoient été esclaves à Alger , détestèrent la main qui avoit brisé leurs fers. Tous maudissoient leur existence , et ils expièrent ainsi le crime de leur invasion. Ils s'étoient malheureusement placés dans la plus ingrate partie de l'île , et ce ne fut pas leur seule imprudence. Duplessis, saisi de douleur à la vue des malheurs de la colonie , mourut le septième jour. On lui donne un caractère aimable , avec une prudence qui manquoit à son collègue. Les hauteurs de l'Olive , qui demeura

seul gouverneur, et l'ardeur de son tempérament, ayant rendu la guerre plus vive entre les Français et les Caraïbes, faillirent ruiner cette colonie naissante. Il chassa ces farouches insulaires; mais étant passés à la Dominique, dont ils mirent les habitants dans leurs intérêts, ils revinrent plus forts qu'ils n'étoient partis.

Cette guerre dura quatre ans. La colonie, toujours à la veille de sa ruine, se voyoit encore plus menacée de périr, par le discrédit où elle étoit tombée; mais l'Olive perdit la vue, et fut remplacé par Aubert, que la compagnie lui donna pour successeur. La sagesse de ce nouveau gouverneur sauva les Français, en faisant régner dans leurs habitations une paix qui ranima le commerce et qui leur apporta l'abondance.

Pendant que la Guadeloupe se peu-

plait, d'Énambuc, à qui elle venoit d'échapper, tourna ses vues sur la Martinique, s'y rendit lui-même, en prit possession, et l'ayant peuplée à ses propres frais, s'en acquit la propriété. Ce ne fut pas de l'Europe qu'il voulut tirer sa population. Il prévoyoit que des hommes fatigués par une longue navigation périroient la plupart en arrivant, ou par les intempéries d'un nouveau climat, ou par la misère qui suit presque toutes les émigrations. Cent hommes qui habitoient depuis long-temps dans son gouvernement de Saint-Christophe, braves, actifs, accoutumés au travail et à la fatigue, habiles à défricher la terre, à former des habitations, abondamment pourvus de plants de patates et de toutes les graines convenables, furent les seuls fondateurs de la nouvelle colonie.

Ce premier établissement se fit

sans troubles. Les naturels du pays, intimidés par les armes à feu ou séduits par des protestations d'amitié, abandonnèrent aux Français la partie de l'île qui regarde au couchant et au midi, pour se retirer dans l'autre. Mais cette tranquillité fut courte. Le Caraïbe, voyant se multiplier de jour en jour ces étrangers entreprenants, sentit qu'il ne pouvoit éviter sa ruine qu'en les exterminant eux-mêmes, et il associa les habitants des îles voisines à sa politique.

Tous ensemble ils fondirent sur un mauvais fort, qu'à tout événement on avoit construit ; mais ils furent reçus avec tant de vigueur, qu'ils se replièrent, en laissant sept ou huit cents de leurs meilleurs guerriers sur la place. Cet échec les fit disparoître pour long-temps, et ils ne revinrent qu'avec des présents et des discours pleins de repentir. On les accueillit

amicalement, et la réconciliation eut pour gage quelques pots d'eau-de-vie qu'on leur fit boire.

Les travaux avoient été difficiles jusqu'à cette époque. La crainte d'être surpris obligeoit les colons de trois habitations de se réunir toutes les nuits dans celle du milieu. C'est là qu'ils dormoient sans inquiétude, sous la garde de leurs chiens et d'une sentinelle. Pendant le jour, aucun d'eux ne marchoit qu'avec son fusil et deux pistolets à sa ceinture. Ces précautions cessèrent lorsque les deux nations se furent rapprochées ; mais celle dont on avoit imploré l'amitié et la bienveillance abusa si fort de sa supériorité pour étendre ses usurpations, qu'elle ne tarda pas à rallumer dans le cœur de l'autre une haine mal éteinte.

Les sauvages, dont le genre de vie exige un territoire vaste, se trouvant

chaque jour plus resserrés, eurent recours à la ruse pour affoiblir un ennemi contre lequel ils n'osoient plus employer la force. Ils se partageoient en petites bandes; ils épioient les Français qui fréquentoient les bois; ils attendoient que le chasseur eût tiré son coup, et sans lui donner le temps de recharger, ils fondoient sur lui brusquement, et l'assommoient. Une vingtaine d'hommes avoient disparu sans qu'on sût comment.

Dès qu'on en fut instruit, on marcha contre les agresseurs, on les battit, on brûla leurs carbets, on massacra leurs femmes et leurs enfants; et ce qui avoit échappé à ce carnage quitta la Martinique en 1658.

Les Français, devenus par cette retraite seuls possesseurs de l'île entière, occupèrent tranquillement les postes qui convenoient le mieux à leur culture. Ils formoient alors deux

classes. La première étoit composée de ceux qui avoient payé leur passage en Amérique : on les appelloit habitants. Le gouvernement leur distribuoit des terres en pleine propriété , sous la charge d'une redevance annuelle. Ils étoient obligés de faire la garde chacun à son tour , et de contribuer, à proportion de leurs moyens, aux dépenses qu'exigeoient l'utilité et la sûreté commune.

A leurs ordres étoient une foule de libertins qu'ils avoient emmenés à leurs frais d'Europe , sous le nom d'*engagés*. C'étoit une espèce d'esclavage qui duroit trois ans. Ce terme expiré , les engagés devenoient , par le recouvrement de leur liberté , les égaux de ceux qu'ils avoient servis.

D'Énambuc avoit laissé à la Martinique Dufaut pour son lieutenant, et pour premier capitaine Lavallée. Il mourut à Saint-Christophe quelque

temps après. Il laissa tous ses biens avec ses droits sur la Martinique à Du Parquet, son neveu, frère d'un autre officier du même nom, qui s'étoit signalé contre les Espagnols dans leur descente. D'Énambuc eut pour successeur au gouvernement de Saint-Christophe, Du Halde, son lieutenant, que la compagnie nomma gouverneur en chef; mais bientôt Du Halde étant passé en France, le cardinal de Richelieu, qui commençoit à regarder les îles comme un objet fort intéressant, voulut leur donner pour général un homme dont la naissance, le courage et l'habileté répondissent à ses vues. Il fit tomber son choix sur Longvilliers de Forney, bailli et grand'croix de l'ordre de Malte, commandeur d'Oisemont et de Coulours, et chef d'escadre. Louis XIII le fit gouverneur et lieutenant-général des îles de

l'Amérique. Il partit de Dieppe le 15 janvier 1639, et ramena la prospérité dans ces colonies.

La mort du cardinal de Richelieu, la foiblesse du gouvernement pendant la minorité de Louis XIV, les guerres civiles et d'autres causes engagèrent la compagnie à disposer de son privilège en faveur de qui voudroit l'acheter. Il en résulta plusieurs sociétés, sous diverses dénominations.

Nous allons retracer successivement et en peu de mots l'histoire de chacune des Antilles. Nous commencerons par Saint-Domingue.

CHAPITRE II.

Notice sur la partie ci-devant espagnole et sur la partie française de Saint-Domingue. Manière dont les Nègres sont traités dans les îles. Singulière superstition qui leur fait braver la mort.

L'ÎLE de Saint-Domingue est située entre le dix-septième et le vingtième degré de latitude septentrionale, et entre le soixante-onzième et le soixante-dix-septième degré de longitude à l'ouest du méridien de Paris. Sa largeur est d'environ quarante-six lieues, et sa longueur de cent trente. C'est la plus grande des Antilles après Cuba. Le climat et le sol y présentent des variétés singulières. Le pays est généralement montagneux vers le

centre et la côte orientale. Les montagnes qu'on appelle *mornes* s'élèvent à une hauteur prodigieuse; elles sont séparées par des vallées fertiles.

On y cultive du sucre, du café, du cacao, du gingembre, et en général toutes les productions des Tropiques.

Les Espagnols furent les premiers Européens qui traversèrent l'Océan Atlantique, et s'établirent à Saint-Domingue. Ils la nommèrent *Ispaniola*, c'est-à-dire, *l'Île Espagnole*. Elle étoit peuplée d'environ un million d'habitants, qui tous disparurent, grâce à l'avarice et aux cruautés des conquérants. Le bruit de l'existence de mines d'or et d'argent dans ces contrées nouvellement découvertes excita l'avidité des aventuriers de cette nation. Ils s'y rendirent en foule; mais bientôt, peu satisfaits des parcelles d'or que charioient les

rivières , ils se rendirent vers le Mexique , et abandonnèrent Saint-Domingue. Il n'y resta plus qu'un petit nombre de cultivateurs.

Saint-Domingue se repeupla néanmoins , et devint le refuge de quelques Français et Anglais chassés par les Espagnols de Saint-Christophe. La plupart se retirèrent dans l'île alors déserte de la Tortue. Les animaux domestiques que les Espagnols avoient laissé errer à l'aventure dans les plaines de Saint-Domingue , fournissoient à ces malheureux exilés une subsistance assurée.

De simples colons ils devinrent corsaires et armateurs. L'île de la Tortue fut le berceau de ces flibustiers , qui portèrent un coup si fatal au commerce et aux colonies espagnoles , et dont nous avons retracé les principaux exploits dans plusieurs des volumes qui précèdent.

Les Espagnols virent de quelle importance la possession de ces îles pouvoit être pour leurs ennemis. Ils attaquèrent avec acharnement les établissemens des flibustiers, et les ravagèrent de fond en comble. Cependant les Anglais et les Français conservèrent encore quelques portions de territoire, et les Espagnols formèrent aussi des plantations dans les districts qu'on appelloit encore, il n'y a pas long-temps, la partie espagnole de Saint-Domingue.

En 1673 la cour de Versailles profita de la guerre qui venoit d'éclater entre la France et l'Espagne pour méditer la conquête des établissemens espagnols à Saint-Domingue, et notamment de leur ville capitale, appelée *Santo-Domingo*. Si l'on ne réussit pas dans cette tentative, au moins la colonie française fit des progrès rapides.

La continuité des guerres et la stagnation du commerce mirent plus d'une fois cette colonie à la veille de sa perte. Les droits énormes dont le gouvernement français avoit frappé plusieurs marchandises d'importation et d'exportation nuisoient à la culture de l'indigo et du coton ; mais la fabrication de l'indigo, étant enfin devenue plus considérable, jeta beaucoup d'argent dans le pays et mit une quantité considérable d'habitants en état de monter des sucreries.

Quant au coton, l'on fut bientôt contraint d'y renoncer, et l'on arracha tous les cotonniers. On calcula qu'un nègre ne pouvoit filer, dans l'espace d'une année, assez de coton pour dédommager son maître du prix qu'il lui avoit coûté et des frais de sa nourriture.

Il est incertain dans quel temps a été entreprise la plantation des ca-

caoyers. Quoique dans la suite tous ces arbres utiles aient péri, on prétend que l'exportation du cacao a été une des causes principales de l'ancienne splendeur de la colonie.

Je passe à la description de la colonie, et je commence par la ci-devant partie espagnole. La ville de Santo-Domingo a été fondée en 1494, sur les bords de la rivière Ozama, par Barthélemi Colomb, frère du célèbre Christophe Colomb, qui a découvert le Nouveau-Monde. Elle fut renversée en 1502 par un ouragan, et depuis on a choisi une autre situation pour en rétablir les édifices. Elle est grande et bien bâtie; le port en est très-vaste. Sa population s'élevoit, avant 1790, à vingt-cinq mille ames.

Au milieu du seizième siècle, la Métropole tiroit annuellement de Santo-Domingo dix millions pesant

de sucre , beaucoup de bois de teinture , de tabac , de cacao , de casse , de gingembre , de coton et de cuirs. Ces richesses , au lieu d'augmenter , ont diminué , au contraire , par la défection des habitants , qui ont déserté Santo - Domingo pour habiter les nouvelles conquêtes du Mexique , et chercher l'or , cet objet de leur insatiable ambition.

Le commerce étranger fut interdit aux habitants de Santo-Domingo ; mais ils le faisoient par contrebande. La cour , irritée , fit détruire une partie des villes maritimes. Cet acte violent d'autorité les découragea. L'Espagne , loin d'exciter leur industrie , refusa aux Flamands la permission de venir défricher des terres dépourvues d'habitants.

Tout concourut à affoiblir cette colonie , qui tira long-temps des esclaves des îles voisines. Quand elles

ne purent plus en fournir, on alla en chercher sur le territoire africain ; mais les nègres qu'on amena n'étant pas propres à l'exploitation des mines, on les employa à la culture des terres.

Charles-Quint avoit conféré le privilège exclusif de la traite des noirs à un seigneur flamand, son favori, qui l'abandonna aux Génois.

Avant la révolution l'on comptoit dans la partie espagnole dix-huit ou dix-neuf mille ames, dont quatre mille hommes en état de porter les armes, quatre cents Français répandus dans des habitations, et des gens de mer qui servoient le long des côtes.

Si l'on en excepte la capitale, les maisons des villes elles-mêmes n'étoient que des chaumières délabrées. Il n'y avoit plus ni manufactures, ni commerce. Les habitants vivoient de leurs nombreux troupeaux, et appro-

visionnoient de viandes la colonie française. Ils en tiroient en échange de quoi fournir aux autres besoins de la vie, car ils ne recevoient presque plus rien de l'Espagne. La paresse leur ôtoit les ressources de l'industrie et du travail.

Suivant le calcul de Bryan-Edwards, la population de la partie française de Saint-Domingue étoit de trente mille huit cent vingt-un blancs, et quatre cent trente-quatre mille quatre cent vingt-neuf nègres esclaves ou mulâtres : ainsi le nombre des noirs et des gens de couleur excédoit de quatre cent mille individus celui des blancs. Faut-il, d'après cela, nous étonner des calamités qui ont fondu sur cette colonie, lorsque la révolution française a fait éclore les premiers germes de l'insubordination ?

Il y avoit avant ces événements onze cents plantations de différentes

sortes de sucre ; trois mille plantations de café , cinq mille de coton , et deux mille d'indigo , sans compter plusieurs vergers , jardins , plantations de cacao , tanneries , et quelques champs de blé . .

Il seroit inutile de donner une description de la ville du Cap-Français et des autres établissemens qui naguère faisoient la gloire de la colonie. Ils ont été ravagés et incendiés lors des malheureuses querelles qui se sont d'abord élevées entre les blancs eux-mêmes , puis entre les blancs et les mulâtres ; et enfin la loi impolitique par laquelle la Convention Nationale proclama , en 1793 , la liberté des nègres , mit le comble à tant de maux. Les nègres , qui jusque-là s'étoient tenus assez tranquilles , levèrent de tous côtés l'étendard de la révolte , et égorgèrent les blancs sans pitié. Dans ces circonstances , les Anglais firent quelques

tentatives sur Saint-Domingue , et ce fut peut-être ce qui en retarda la chute , car tous les partis se réunirent pour les combattre. Le général noir Toussaint-Louverture , et un mulâtre nommé *Rigaud* , délégué par le gouvernement français , se partagèrent l'administration de la colonie. Des dissensions éclatèrent entr'eux. Toussaint-Louverture renvoya Rigaud en France , et resta le seul maître.

Toussaint-Louverture avoit arrêté le cours des massacres , et avoit pris les blancs sous sa protection. Ceux-ci jouissoient au Cap de quelque tranquillité ; mais sous l'apparence d'une feinte modération , Toussaint cachoit des projets ambitieux. Il fit une constitution , par laquelle il s'investissoit lui-même des plus grands pouvoirs.

Une semblable anarchie ne pouvoit durer qu'autant que la guerre de la France avec l'Angleterre empê-

cheroit la première de porter des secours efficaces dans ces îles. Cette guerre ayant été terminée en 1801 par le traité d'Amiens, le gouvernement s'occupa de faire passer des troupes à Saint-Domingue. L'expédition eut des commencements très-brillants. Les nègres furent réduits et chassés dans les mornes. Toussaint-Louverture se rendit prisonnier, et fut amené en France, où il est mort. On traita avec d'autres généraux rebelles; mais d'une part les maladies occasionnées par le climat; d'autre part les hostilités qui ne tardèrent pas à se rallumer entre la France et l'Angleterre, occasionnèrent de nouvelles catastrophes. Les Français, attaqués par les nègres rebelles, furent contraints de se retirer dans la ville du Cap et dans Santo-Domingo.

La ville du Cap a été assiégée du côté de terre par les nègres, et du côté

de mer par les Anglais. Les braves troupes qui la défendoient ont été obligées de capituler. Quant à la ville de Santo-Domingo, elle s'est maintenue jusqu'à ce jour au pouvoir des Français, malgré les efforts réitérés que les nègres ont faits pour s'en emparer.

Il seroit difficile de donner une idée du gouvernement actuel de Saint-Domingue. Les nègres en sont les seuls maîtres. Leurs chefs, vivant dans de perpétuelles discordes, sont assassinés les uns après les autres. Dessalines, qui a remplacé Toussaint-Louverture, a été massacré par ses propres officiers. Cette malheureuse île, à laquelle les nègres révoltés ont prétendu rendre son ancien nom de Hayti, est tombée, après la mort de Dessalines, au pouvoir de Christophe, qui a eu pour concurrent un autre nègre nommé *Pétion*.

Il paroît que ces deux chefs étoient

d'abord convenus à l'amiable de se partager également le pouvoir , mais cet accord n'a pas été de longue durée : la guerre a éclaté entr'eux et leurs partisans respectifs. Tout ce que nous savons de plus récent à cet égard au moment où nous écrivons (1), c'est qu'ils sont à la tête de troupes armées , et sur le point d'en venir aux mains. Pétion s'est fait nommer président d'un soi-disant sénat , composé de nègres et de mulâtres.

Voici de quelle manière les nègres étoient traités à Saint-Domingue , et comment ils le sont encore à la Jamaïque , à Cuba et à la Martinique, aussitôt qu'ils y sont arrivés.

Lorsque les nègres sont introduits chez leurs maîtres, on commence par les faire manger et les laisser dormir

(1) Août 1807.

pendant quelques heures ; ensuite on leur fait raser la tête et frotter tout le corps avec de l'huile de Palma-Christi , laquelle dégage les articulations des membres , les rend plus souples et remédie au scorbut. Pendant deux ou trois jours on humecte d'huile d'olive la farine ou la cassave qu'on leur donne. On les fait manger peu , mais souvent , et baigner soir et matin. Ce régime est suivi d'une petite saignée et d'une purgation douce. On ne leur permet point de boire trop d'eau , et encore moins d'eau-de-vie.

Non-seulement ces soins les garantissent des maladies dont ils seroient attaqués ; mais avec les habits qu'on leur donne et la bonté qu'on leur marque , ils servent à leur faire oublier leur pays et les malheurs de la servitude : on les emploie à quelque léger travail pour les y accoutumer

par degrés. La plupart n'en attendent pas l'ordre, et suivent les autres lorsqu'ils les voient appelés par ce qu'on nomme le commandeur.

L'usage commun pour les instruire et les former au train de l'habitation, est de les répartir dans les cases des anciens, qui les reçoivent toujours volontiers, soit qu'ils soient du même pays ou d'une nation différente, et qui se font même honneur que le nouveau nègre qu'on leur donne paroisse mieux instruit et se porte mieux que celui de leur voisin.

Mais ils ne le font point manger avec eux, ni coucher dans la même chambre; et lorsque le nouvel esclave paroît surpris de cette distinction, ils lui disent que, n'étant pas chrétien, il est trop au-dessous d'eux pour être traité plus familièrement.

Le Père Labat assure que cette conduite fait concevoir aux nouveaux

nègres une haute idée du christianisme , et qu'étant naturellement orgueilleux , ils importunent sans cesse leurs maîtres et leurs prêtres pour obtenir le baptême. Leur impatience est si vive , dit-il , que s'ils en étoient crus , on emploieroit les jours entiers à les instruire.

Outre le catéchisme qui se fait en commun soir et matin dans les habitations bien réglées , on charge ordinairement quelques anciens des mieux instruits de donner des leçons aux nouveaux ; et ceux chez lesquels ils se trouvent logés ont un soin merveilleux de les leur répéter , ne fût-ce que pour pouvoir dire au curé que le nègre qu'on leur a confié est en état de recevoir le baptême. Ils lui servent de parrains , et l'on auroit peine à croire jusqu'où va le respect , la soumission et la reconnoissance que tous les nègres ont pour leur parrain. Les

créoles même, c'est-à-dire ceux qui sont nés dans le pays, les regardent comme leurs pères.

« J'avois, continue le même voyageur, un petit nègre qui étoit le parain banal de tous les nègres, enfants ou adultes, que je baptisois; du moins quand ceux qui se présentoient pour cet office n'en étoient pas capables, ou pour ne pas savoir bien leur catéchisme, ou pour n'avoir pas fait leurs pâques, ou parce que je les connoissois libertins, ou lorsque je prévoyois quelque empêchement à leur mariage, s'ils contractoient ensemble une affinité spirituelle.

» J'étois surpris du respect que je lui voyois rendre par les nègres qu'il avoit tenus au baptême. Si c'étoient des enfants, les mères ne manquoient point de les lui apporter aux jours de fêtes. Si c'étoient des adultes, ils venoient le voir, lui répéter leur caté-

chisme et leurs prières, et lui apporter quelques petits présents. »

Tous les esclaves nègres ont un grand respect pour les vieillards. Jamais ils ne les appellent par leur nom sans y joindre celui de père. Ils les soulagent dans toutes sortes d'occasions, et ne manquent jamais de leur obéir. La cuisinière de l'habitation n'est pas moins respectée; et de quelque âge qu'elle soit, ils la traitent toujours de maman.

Les nègres sont sensibles aux bienfaits, mais ils veulent qu'on les leur rende de bonne grâce; et s'il manque quelque chose à la faveur qu'on leur fait, ils en témoignent leur mécontentement par la manière dont ils la reçoivent. Ils sont naturellement éloquents, et ce talent brille sur-tout lorsqu'ils ont quelque chose à demander, ou à se justifier de quelques accusations.

Lorsqu'on leur refuse une grâce qu'ils sollicitent, il faut leur en donner la raison, et les renvoyer contents, en joignant au refus un présent de quelque bagatelle.

On donne aux nègres, pour leur subsistance, quelques volailles, quelques porcs, un jardin à tabac, à coton, à légumes, et d'autres petits avantages de la même nature. S'ils s'absentent et qu'ils ne se représentent pas volontairement dans vingt-quatre heures, on confisque tous les biens et effets qui leur appartiennent. Cette peine est terrible à leurs yeux, et a plus d'efficacité que les châtimens corporels. La danse est leur passion favorite. On ne connoît pas de peuple qui ait un goût plus décidé pour cet exercice. Si leur maître ne leur permet pas de danser dans son habitation, ils font trois ou quatre lieues le samedi, à-peu-près à minuit, lorsqu'ils ont fini leur

travail , pour se rendre dans un endroit où la danse soit permise le dimanche , jour où ils n'ont rien à faire.

Il n'y a pas un esclave qui n'ait la vanité de paroître bien vêtu , sur-tout à l'église et lorsqu'ils vont en visite. Ils font pour cela des économies , et ne craignent pas le travail , afin qu'ils puissent acheter à leurs femmes et à leurs enfants quelque parure un peu élégante. Cependant l'affection qu'ils ont pour leurs femmes ne va pas jusqu'à les faire manger avec eux , à l'exception des jeunes gens , qui leur accordent cette liberté dans les premiers temps du mariage.

« J'ai souvent pris plaisir , dit le Père Labat , à voir dîner notre charpentier nègre : sa femme et ses enfants étoient autour de lui , et le servoient avec tout le respect des domestiques les mieux instruits. Si c'étoit

un jour de fête , ses gendres et ses filles ne manquoient pas de s'y trouver et de lui apporter de petits présents. Ils faisoient un cercle autour de lui , et l'entrenoient tout le temps qu'il étoit à table. Lorsqu'il avoit fini , on lui apportoit sa pipe , et se tournant vers eux, il leur disoit, d'un air grave : Allez manger , vous autres.

» Ils lui faisoient une profonde révérence, et passoient dans une chambre voisine , où ils mangeoient tous ensemble avec leur mère. Je lui faisois quelquefois des reproches de sa gravité , et lui citois l'exemple du gouverneur , qui mangeoit tous les jours avec sa femme. Il me répondit que le gouverneur n'en étoit pas plus sage ; qu'ils croyoient bien que les blancs avoient leurs raisons , mais qu'ils avoient aussi les leurs , et que si l'on vouloit considérer combien les femmes blanches étoient orgueilleuses et

peu soumises à leurs maris, on avoueroit que les nègres, qui tiennent toujours les leurs dans le respect, ont pour eux la justice et la raison.»

Les cases ou cabanes des nègres français sont assez propres. Le commandeur, qui en a l'inspection, y fait observer la symétrie. Elles sont toutes de même grandeur, rangées de file en une ou plusieurs rues, suivant leur nombre. Leur longueur est de trente pieds et la largeur de quinze. Si la famille n'est pas assez nombreuse pour occuper tout ce logement, on le divise en deux parties.

Ces édifices sont couverts de cannes, de roseaux, ou de feuilles de palmiste. Les murs sont composés de claies revêtues de bousillage; on pose par-dessus une couche de chaux. Rarement les cases ont plus d'une fenêtre chacune, parce que les nègres sont très-sensibles au froid, qui, en effet, est

piquant pendant la nuit ; ils y entretiennent même du feu pendant toute la nuit. Comme ils n'ont point de cheminée , la cabane est constamment remplie de fumée , et ceux qui y demeurent en contractent une odeur désagréable.

On laisse ordinairement entre les cases un intervalle de quinze à vingt pieds , afin de remédier plus facilement aux incendies , qui sont très-communs. Cet espace est fermé d'une palissade , et forme un petit jardin potager.

Quelquefois ils y engraisent des porcs. Lorsqu'ils veulent les vendre , ils doivent en offrir la préférence à leur maître ; mais la loi oblige celui-ci à payer aux esclaves ce qu'il achète d'eux au prix courant du marché.

A quelque distance de l'habitation ou sur la lisière des bois , les nègres ont un petit champ pour cultiver du

tabac , des patates , des ignames , des choux-palmistes , avec la liberté de les vendre ou de les employer à leur nourriture. Il leur est permis de travailler les jours de fêtes , après l'office divin , et les autres jours , pendant le temps qu'ils peuvent retrancher à celui qui leur est accordé pour leurs repas.

Il y a des nègres qui , par leur industrie , gagnent ainsi cent écus par an.

Chaque nation européenne traite ses esclaves d'une manière qui lui est propre. L'Espagnol , le Portugais en font les compagnons de leur indolence. Les Hollandais les font travailler sans relâche. Les Anglais , qui tirent aisément des subsistances du nord de l'Amérique , traitent leurs noirs avec moins de parcimonie que les autres peuples. Les esclaves sont à leurs yeux des êtres purement phy-

siques, et en quelque sorte des machines qu'il ne faut user ni détruire sans nécessité. Jamais ils ne se familiarisent avec eux ; jamais ils ne leur adressent une parole ni un sourire. On diroit qu'ils craignent de faire soupçonner que la nature ait mis entr'eux et les nègres quelques traits de ressemblance. Aussi en sont-ils détestés.

Le Français, moins fier, moins dédaigneux, accorde aux Africains quelque intelligence et des facultés morales. Ces malheureux, sensibles à l'honneur de se voir traités avec une sorte de déférence, paroissent oublier la privation de la liberté.

Les opinions religieuses des maîtres influent sur le sort des nègres des Antilles. Les protestants, qui en général n'ont pas l'esprit de prosélytisme, leur permettent de vivre dans le mahométisme ou l'idolâtrie dans

laquelle ils sont nés, et seroient même fâchés de les rendre chrétiens, sous prétexte qu'il seroit abominable de tenir dans la servitude ses frères en Jésus-Christ.

Les catholiques se croient obligés de leur donner quelques instructions et de les faire baptiser; mais leur charité ne s'étend pas plus loin que la cérémonie du baptême.

Il est rare que les esclaves nègres portent des bas et des souliers. Leurs habits ordinairement consistent en une veste et des caleçons; mais les jours de fêtes, les hommes portent une belle chemise avec des caleçons étroits de toile blanche et un justaucorps de couleur. Ils ont un chapeau sur la tête: avant le mariage, ils portent deux pendants d'oreilles comme les femmes, ensuite ils n'en ont plus qu'un seul.

Les négresses, dans leur habille-

ment de cérémonie , portent deux jupons. Celui de dessous est de couleur, et celui de dessus est presque toujours de toile blanche de coton ou de mousseline ; elles ont un corset blanc orné de rubans , des boucles d'oreilles d'or ou d'argent , des bagues , des bracelets , des colliers de verroteries ou de perles fausses , avec une croix d'or ou d'argent. Le col de leurs chemises , ainsi que les manches , sont garnis de dentelles , et leur coiffure est une toile très-blanche , très-fine , garnie d'un peu de dentelle : cependant on ne voit cette parure recherchée qu'aux nègres et aux négresses qui ont assez d'industrie pour gagner de quoi acheter de tels ornements ; car, à l'exception de ceux qui servent de laquais ou de femmes-de-chambre , il n'y a point de maître qui fasse cette dépense inutile.

Les nègres sont d'une patience ad-

mirable dans leurs maladies. Rarement on les entend crier ou se plaindre, même dans les plus douloureuses opérations. Ce n'est pas chez eux l'effet de l'insensibilité, car ils ont la chair délicate, et beaucoup d'irritabilité nerveuse : c'est par grandeur d'ame et par intrépidité qu'ils méprisent la douleur, les dangers, et la mort même.

Le Père Labat atteste qu'il a vu des noirs exposés aux plus affreuses tortures, sans qu'on ait pu leur arracher un seul cri.

Un d'eux, ayant commis un crime atroce, fut condamné à être brûlé vif : loin d'en paroître ému, il demanda une cigarette de tabac, et la fumoit tranquillement lorsque la violence du feu faisoit déjà crever ses jambes.

Un jour, ajoute le même auteur, deux nègres ayant été condamnés, l'un à être pendu, l'autre à recevoir

le fouet de la main du bourreau , le confesseur se méprit et confessa celui qui ne devoit pas mourir. On ne reconnut l'erreur qu'au moment de l'exécution ; alors on fit descendre de l'échelle celui qui devoit seulement être fustigé : l'autre monta à sa place , fut confessé , et subit le dernier supplice avec une parfaite indifférence , quoiqu'il ne s'y attendit pas d'abord.

C'est à ce mépris inné pour la vie , qu'on attribue leur bravoure. Quelques nègres , sur-tout ceux de la côte de Mina , sont sujets à tomber dans une mélancolie noire , qui les porte à attenter à leur vie ; ils se pendent ou se coupent la gorge au moindre sujet , le plus souvent pour faire de la peine à leur maître.

L'esprit vindicatif leur fournit des moyens encore plus destructeurs. Instruits dès l'enfance à connoître les

poisons , ils les emploient à faire périr les bœufs , les chevaux , les mulets , et jusqu'à leurs malheureux compagnons d'esclavage. Pour n'être pas soupçonnés , ils essayent leur cruauté sur leurs femmes , leurs enfants , et sur ce qu'ils ont de plus cher ; ils goûtent dans cet excès le double plaisir de délivrer les individus de leur espèce d'un joug plus horrible que la mort , et de réduire leur tyran à la misère.

On assure qu'ils sont encouragés au suicide par la persuasion qu'après leur mort ils retourneront dans leur patrie. Un Anglais de l'île Saint-Christophe imagina , pour sauver les siens , un singulier stratagème.

Informé que tous ses nègres avoient formé le complot de se sauver dans les bois et de s'y pendre , pour retourner ensemble dans leur pays , il conçut qu'il ne suffisoit pas d'en pré-

venir l'exécution , mais qu'il falloit les dégôûter d'une pareille tentative pour l'avenir.

En conséquence , il suivit ses nègres dans le bois , et arriva en même temps qu'eux. Au moment où ils attachoient déjà leurs cordes pour se pendre , il s'approcha d'eux , tenant aussi une corde à la main , et leur dit de ne rien craindre ; qu'ayant appris le dessein où ils étoient de retourner en Afrique , il vouloit les y accompagner , attendu qu'il avoit acheté une grande habitation , où il étoit résolu d'établir une sucrerie , à laquelle ils seroient plus propres que les nègres qu'on n'avoit jamais exercés à ce travail ; mais il ajouta que ne craignant plus qu'ils lui échappassent , il les feroit travailler jour et nuit sans leur accorder le repos ordinaire du dimanche ; que par ses ordres on avoit déjà arrêté dans leur pays ceux qui s'étoient pendus les premiers , et

qu'ils y travailloient pour son compte les fers aux pieds.

La vue des charrettes qui arrivèrent aussitôt, ayant confirmé cette étrange harangue, les nègres ne doutèrent plus des intentions de leur maître, sur-tout lorsque, les invitant lui-même à se pendre, il feignit d'attendre qu'ils eussent fini leur opération pour se pendre lui-même et faire route avec eux.

Ces malheureux, épouvantés, tinrent conseil entr'eux. La misère de leurs compagnons et la crainte d'être dans un état encore plus fâcheux, les détournèrent de leur résolution. Ils vinrent se jeter aux pieds de leur maître, pour le supplier de rappeler les autres, et lui promirent qu'aucun d'eux ne songeroit plus à retourner dans leur pays.

Ils le promirent avec serment. Le serment des nègres consiste à prendre

un peu de terre et à la mettre sur la langue, en élevant les yeux et les mains au ciel. Cela signifie qu'ils prient Dieu de les réduire en poussière, comme la terre qu'ils ont sur la langue, s'ils manquent à leur parole.

Un autre habitant, M. Borian, s'avisa de faire couper la tête et les mains à ceux de ses nègres qui s'étoient pendus, et de les tenir enfermés sous clé dans une cage de fer au milieu de sa cour. L'opinion des nègres étant que l'ame du mort vient enlever le corps pendant la nuit et l'emporter dans leur pays, il leur disoit qu'ils étoient libres de se tuer quand il leur plairoit, mais qu'il auroit le plaisir de les rendre pour toujours misérables, puisque, se trouvant sans têtes et sans mains dans leur pays, ils seroient incapables de voir, d'entendre, de parler et de travailler.

Les nègres rirent d'abord de cette

idée , et rien ne pouvoit leur persuader que l'ame des morts ne parvînt à reprendre les têtes et les mains ; mais lorsqu'ils les virent constamment dans le même lieu , ils jugèrent enfin que leur maître étoit plus puissant qu'ils ne l'avoient imaginé , et la crainte du même accident leur fit perdre l'envie de se détruire. Le Père Labat , qui rapporte ces deux anecdotes , convient de leur bisarrierie ; mais il observe qu'elles sont conformes à la disposition d'esprit des nègres.

Tous les étrangers qui arrivent à Saint - Domingue payent un tribut au climat , en y essuyant une maladie dangereuse. La saison la plus favorable pour venir dans cette colonie , est le commencement de l'hiver ou de l'automne. Ceux qui s'y rendent au printemps ou en été , se trouvant échauffé par les fatigues de

la navigation et par la mauvaise qualité des aliments , sont plus exposés à toutes les maladies dès les premiers jours de leur arrivée , et dans ce cas la guérison est plus difficile. Les matelots , qui ne prennent presque aucune précaution pour leur santé , courent moins de risque que les autres , parce qu'ils connoissent moins les conséquences de leurs maladies , qu'ils n'ont point d'inquiétudes , et ne songent qu'au plaisir de retourner promptement dans leur patrie ; au lieu que les autres qui ont le projet de rester dans la colonie , instruits de l'épreuve qu'ils doivent subir, tremblent dès qu'ils ont mis le pied à terre ; et pour peu que les circonstances ne favorisent pas leurs desseins de fortune , ils tombent dans une mélancolie qui devient la cause principale de leur mort.

Il n'y a qu'une manière d'éviter

un pareil danger : c'est de vivre avec frugalité , de suivre une diète rigoureuse. Il faut aussi prendre garde d'être mouillé , car un grand nombre sont malades et périssent pour avoir été surpris de la pluie.

Les nègres , constitués pour vivre sous la zone torride, s'acclimatent plus facilement que les blancs , résistent davantage au travail et sont moins sujets aux indispositions. S'ils éprouvent quelques incommodités , c'est parce qu'on les nourrit mal. Ils sont sujets à être attaqués des vers ; ils en meurent quelquefois subitement , et quand on les ouvre après leur mort , on trouve l'estomac et les intestins remplis de ces insectes qui ont causé leur destruction. A ces sources fatales de mortalité il faut joindre la fièvre jaune, nommée aussi *mal de Siam* , parce que la première fois qu'elle s'est manifestée , il y avoit dans le port de

la Martinique une escadre venue de Siam , dont les matelots furent affligés de cette affreuse maladie pestilentielle.

CHAPITRE III.

Iles de Saint-Christophe , de la Martinique et de la Guadeloupe.

L'ÎLE de Saint-Christophe n'est pas assez importante pour que nous en donnions une description détaillée : il nous suffira de citer un passage du Père Labat sur la multiplication étonnante des singes qui entrèrent tout-à-coup dans cette colonie pendant une guerre entre les Français et les Anglais.

L'île de Saint-Christophe , prise et ravagée par ceux-ci , étoit demeurée presque toute entière sans culture. Les singes qui s'étoient échappés des

maisons se réfugièrent dans les forêts, et s'y multiplièrent au point que lorsqu'on reprit possession de l'île, on les y voyoit par troupes nombreuses.

Ils venoient jusque dans les maisons. Il falloit surveiller jour et nuit les champs de cannes, de patates et autres, si l'on ne vouloit pas que ces incommodés animaux n'enlevassent tout ce qui étoit planté.

Un jour le Père Labat, étant chez un colon de cette île, fut invité à une chasse de singes. Nous fûmes d'abord, dit-il, nous embusquer dans un champ de cannes à sucre une heure avant le coucher du soleil. Bientôt nous vîmes sortir des broussailles un gros singe, qui, après avoir regardé attentivement de tous côtés, grimpa sur un arbre, et examina les environs : il jeta enfin un grand cri, auquel plus de cent voix différentes répondirent. Nous ne

tardâmes pas à voir paroître une grande troupe de singes qui entrèrent en sautant dans la plantation de cannes, se mirent à les arracher et à les charger sur leurs épaules. Quelques-uns en prenoient quatre ou cinq tiges et se retiroient en sautant sur les pieds de derrière. Les autres en prenoient une à leur gueule. Quand nous eûmes considéré leur manége, nous tirâmes des coups de fusil sur la troupe, et nous en tuâmes trois, parmi lesquels il y avoit une femelle qui avoit son petit sur son dos. Celui-ci ne la quitta pas; il la tenoit embrassée à-peu-près comme les petits nègres se cramponnent au cou de leur mère. Nous le primes, on l'éleva, et il devint un fort joli animal.

Ce petit singe s'affectionna tellement à un religieux, ami du Père Labat, qu'il ne le quittoit jamais. Il falloit l'enfermer avec soin toutes les

fois que le Père alloit à l'église. Un jour il s'échappa , et il en résulta une scène fort comique.

Le petit animal s'étoit glissé dans l'église sans être apperçu ; et s'étant allé cacher au-dessus de la chaire du prédicateur , il ne se montra que lorsque son maître commença à prêcher. Alors il s'assit sur le bord , et regardant les gestes que faisoit le prédicateur , il les imitoit dans le moment , avec des grimaces et des postures qui faisoient rire tout le monde. Le religieux, qui ne savoit pas le sujet d'une conduite si peu modeste , les en reprit avec assez de douceur ; mais voyant que les éclats de rire augmentoient au lieu de diminuer , il entra dans une sainte colère , et se mit à déclamer d'une manière énergique contre le peu de respect qu'ils avoient pour la parole de Dieu. Ses mouvements plus violents qu'à l'ordinaire,

firent augmenter les grimaces et les postures de son singe. A la fin quelqu'un avertit le prédicateur de regarder au-dessus de sa tête ce qui s'y passoit. Lorsqu'il aperçut le manége de son singe, il resta consterné, et comme il n'y avoit point de moyens de prendre cet animal, il aima mieux abandonner le reste de son discours, n'étant plus lui-même en état de le continuer, ni les auditeurs de l'écouter.

La Martinique, qui appartient à la France, est située entre le quatorzième et le quinzième degré de latitude septentrionale, et par soixante-trois degrés quarante minutes de longitude occidentale. Elle a environ vingt lieues de longueur et dix de largeur.

C'étoit une colonie encore peu importante en 1700. On n'y comptoit que six à sept mille habitants blancs ;

mais, à la paix, la Martinique est sortie de cette langueur.

Il y avoit en 1736 quatre cents sucreries, près de douze millions de pieds de café, deux cent mille cacaoyers, deux millions de cotonniers, quarante mille pieds de tabac, sans parler de diverses productions utiles à la nourriture des colons. Son commerce étoit considérable, l'argent y étoit très-commun. Dix-huit millions de francs y circuloient habituellement avec une rapidité extrême.

L'étendue de ses affaires amenoit annuellement dans ses ports deux cents bâtimens français, sans compter les bâtimens anglais ou hollandais qui s'y introduisoient en fraude. La navigation particulière de l'île avec les colonies septentrionales occupoit cent trente bateaux montés par six cents matelots européens et quinze cents esclaves.

Le Fort-Royal servit long-temps d'entrepôt à ce vaste commerce. C'est un des meilleurs ports des îles du Vent. Lorsqu'il étoit ouvert aux bâtimens hollandais , la République ordonnoit à ses capitaines de s'y retirer dans les mois de juin , de juillet et d'août , afin de se mettre à l'abri des ouragans si furieux et si terribles dans ces parages.

La ville de Saint-Pierre est également le centre d'un grand commerce.

La Martinique a été si fréquemment exposée à des incursions ennemies , que les habitants sont devenus ingénieux à cacher ce qu'ils ont de plus précieux lorsqu'ils craignent une descente. Voici de quelle manière le Père Labat rapporte qu'ils s'y prennent. Si les objets qu'ils veulent enfouir sont des meubles ou des provisions qui peuvent résister à l'humidité , comme de la vaisselle , des fer-

rements, des ustensiles de cuisine, des barils de viande, de vin ou d'eau-de-vie, on fait au bord de la mer une fosse de huit à dix pieds de profondeur, afin que les ennemis, sondant avec leurs épées, ne puissent rien sentir de plus dur que le sable ordinaire. Lorsqu'on a mis dans la fosse ce qu'on veut y cacher, et qu'on l'a remplie du même sable, on jette à la mer le surplus, pour ne rien laisser d'élevé sur le terrain. On y jette de l'eau, qui le rend plus ferme, et l'on n'oublie pas de s'aligner à deux ou trois arbres des environs, ou à quelques grosses roches, pour retrouver plus facilement le dépôt à l'une ou l'autre de ces deux marques.

Si les effets ne peuvent être transportés au bord de la mer, on fait des trous en terre dans un terrain sec. Ceux qui choisissent une savane, c'est-à-dire une prairie marécageuse, lè-

vent adroitement la première couche de terre, comme on fait pour couper du gazon, et mettant des toiles autour du lieu qu'ils veulent creuser, ils y déposent la terre qu'ils tirent du trou, afin qu'il ne s'en répande rien sur l'herbe voisine. Ils donnent au trou le moins d'ouverture qu'ils peuvent par le haut. Après y avoir mis leurs effets ils le remplissent de terre, qu'ils foulent soigneusement ; ils mouillent l'herbe ou les cannes qu'ils ont levées : tout reprend sa place et son apparence naturelle. La terre qui reste est portée fort loin, et les environs où l'herbe paroît foulée sont arrosés plusieurs fois, afin qu'en se relevant elle reprenne bientôt sa verdure. A l'égard des toiles et des étoffes de soie, du papier et de tout ce qui craint l'humidité, on les met dans de grandesalebasses coupées vers le quart de leur longueur ; on en couvre l'ouver-

ture avec une autrealebasse, et ces deux pièces sont jointes ensemble avec une ficelle. Cette espèce de boîte, qu'on appelle *coyembouc*, est une ancienne invention des sauvages. Lorsqu'elle est remplie et bien fermée, on l'élève entre les branches des châtaigniers ou des autres arbres à grandes feuilles, qui sont ordinairement couronnés de lianes; on fait passer par-dessus le *coyembouc* quelques lianes dont on tresse le bout, ce qui le cache si bien, qu'il est impossible de l'appercevoir, et les feuilles dont il est couvert empêchent la pluie d'y causer la moindre humidité; mais il faut que cette opération se fasse sans la participation des nègres, parce que l'ennemi ne manque pas de mettre à la gêne ceux qui tombent entre ses mains, pour les forcer à découvrir le trésor de leur maître.

La Guadeloupe , située par seize degrés de latitude, est divisée en deux parties par un petit bras de mer qui la traverse de l'est à l'ouest : on nomme l'une *Grande - Terre* , et l'autre *Basse-Terre*.

Labat a vérifié que dans quelques endroits le canal qui sépare les deux îles peut porter un navire de cinq cents tonneaux , et dans d'autres une barque de cinquante tonneaux passeroit difficilement à la basse marée. La largeur en est encore diminuée par les mangliers qui croissent sur les deux rives. Peut-être y trouveroit-on plus d'eau si les deux rives étoient défrichées.

La Guadeloupe a été découverte par Christophe Colomb , qui la nomma Guadeloupe , à cause de la ressemblance des mornes qui sont au centre avec une montagne de ce nom qui est en Espagne.

Aucune nation européenne n'avoit occupé cette île , lorsque cinq cent cinquante Français conduits par deux gentilshommes , nommés *Loline* et *Duplessis* , y arrivèrent de Dieppe le 28 juin 1635.

Les vivres leur manquèrent bientôt après leur débarquement ; les sauvages leur en offrirent , qu'ils acceptèrent. La quantité n'étant pas suffisante , ils formèrent la résolution de chasser de leur territoire des hommes qui , loin de leur avoir fait du mal , leur avoient tendu une main bienfaisante dès leur entrée dans l'île. Ils y réussirent ; mais le fruit de leur usurpation fut une terre dévastée , brûlée et arrosée du sang d'un grand nombre de leurs camarades. Dans peu la famine fit des ravages horribles ; elle fut telle , qu'il y en eut qui mangèrent leurs propres excréments , et que la faim fit dévorer

des cadavres que la faim avoit fait mourir.

C'est ainsi que ces hommes injustes et cruels expièrent le crime de leur invasion et de leur ingratitude , jusqu'à ce qu'on fît définitivement la paix avec les Sauvages , en 1640.

Quand on pense à l'injustice des hostilités que les Européens ont commises dans toute l'Amérique , on est tenté de se réjouir de leurs désastres et de tous les fléaux qui suivirent les pas de ces féroces oppresseurs. L'humanité , brisant alors tous les nœuds du sang et de la patrie qui nous attachent aux habitants de notre hémisphère , change de lieu en quelque sorte , et va contracter au - delà des mers la parenté qui unit tous les hommes , celle du malheur et de la pitié.

Cependant le souvenir des maux qu'on avoit éprouvés dans une île

envahie excita puissamment aux cultures de première nécessité, qui amenèrent ensuite celles du luxe de la métropole.

Le petit nombre d'habitants échappés aux horreurs qu'ils avoient méritées fut bientôt grossi par quelques colons de Saint-Christophe, mécontents de leur situation, par des Européens avides de nouveautés, par des matelots dégoûtés de la navigation, par des capitaines de navire qui venoient par prudence confier au sein d'une terre prodigue un fonds de richesses sauvé des caprices de l'Océan; mais la prospérité de la Guadeloupe fut traversée ou arrêtée par des obstacles qui naissoient de sa situation.

La facilité qu'avoient les îles voisines de lui enlever ses bestiaux, ses esclaves, ses récoltes même, la réduisirent plus d'une fois à des extrémités ruineuses. Des troubles inté-

rieurs qui prenoient leur source dans des jalousies d'autorité , mirent souvent les cultivateurs aux mains. Les aventuriers qui passoient aux îles du Vent , dédaignant une terre plus favorable à la culture qu'aux armements , se laissèrent entraîner à la Martinique par le nombre et la commodité de ses rades.

La protection de ces corsaires y attira des cultivateurs ; cependant la colonie de la Guadeloupe eut des accroissements très-lents. Elle commençoit à prospérer , lorsqu'en 1759 les Anglais s'en emparèrent , et y commirent d'affreuses déprédations ; ils la rendirent à la paix.

Pendant la révolution française , la Guadeloupe a éprouvé à-peu-près les mêmes désastres que Saint-Domingue ; mais les Anglais n'ont pu réussir à s'en emparer , et les blancs en sont demeurés en possession.

Elle existe encore sous les lois de la Métropole.

L'île de Sainte-Lucie appartenoit aussi à la France. Les Anglais s'en emparèrent durant la guerre. On en a fait la cession par le traité d'Amiens. Long-temps la propriété de cette île avoit été un grand objet de discussion entre les deux puissances.

CHAPITRE IV.

Description de la Jamaïque. Ile de la Barbade. Histoire de la découverte des Bermudes.

L'ÎLE de la Jamaïque, la plus belle possession des Anglais dans les Antilles, tire son nom du mot anglais *James*, qui signifie *Jacques*. Les Anglais n'ont fait qu'adapter à leur langue la dénomination de Sant-

Iago, c'est-à-dire de Saint-Jacques, que Christophe Colomb donna à cette même île, lorsqu'il la découvrit en 1494.

Les premières villes de la colonie furent bâties par les enfants de cet illustre navigateur. Celle nommée *Sant - Iago - de - la - Vega* devint en peu de temps florissante et bien peuplée.

Les Espagnols de la Jamaïque, harcelés sans cesse par les Anglais avec qui ils étoient en guerre, abandonnèrent cette précieuse colonie et se retirèrent dans l'île de Cuba; mais ils laissèrent dans les montagnes des militaires et des nègres aguerris. Les Anglais triomphèrent successivement de ces ennemis, et s'établirent dans les différentes parties de l'île. Les nègres, affamés au milieu des mornes, furent enfin presque tous contraints de se soumettre au gouverneur

anglais. Les autres y sont restés , et leurs descendants se sont perpétués dans ces montagnes presque inaccessibles , où ils forment une race dangereuse de brigands : on est obligé d'avoir des postes militaires aux pieds des mornes pour arrêter leurs brigandages. Le gouvernement de la Grande-Bretagne a imaginé un excellent moyen pour accroître sans cesse la population de cette colonie. Il est accordé à tout capitaine de navire marchand qui amène dans la colonie un homme hors d'état de payer son passage , une gratification plus ou moins forte , suivant le lieu d'où arrive ce nouveau colon.

La Jamaïque est située par dix-huit degrés de latitude septentrionale. Elle a près de cinquante lieues de longueur et vingt de largeur vers le milieu. Les deux extrémités se rétrécissent et forment un ovale.

L'air est presque par-tout d'une chaleur excessive et funeste à la santé des Européens. Heureusement il se lève tous les matins une brise de mer qui rafraîchit la température. Presque tous les soirs on voit des éclairs sillonner l'horizon. Quand il tonne, les éclats de la foudre, répercutés par les montagnes, font un bruit effroyable. Les tremblements de terre et les ouragans sont fréquents ; ils ruinent en peu d'heures les plus riches propriétaires. Les villes principales sont, Kingstown et Spanishtown, c'est-à-dire, *la ville Royale et la ville Espagnole.*

Il est étonnant que l'impulsion donnée aux nègres des îles françaises par les principes révolutionnaires que des hommes perfides y ont propagés, ne se soit pas étendue jusqu'à la Jamaïque, où fermente un foyer continuel d'insurrection.

Il est vrai que les noirs de la Jamaïque sont surveillés avec rigueur ; les moindres fautes sont sévèrement punies. Un esclave est fustigé sur la place , s'il est convaincu d'avoir joué quelque jeu que ce soit , s'il s'est permis d'aller à la chasse , ou s'il a vendu autre chose que du lait et du poisson. Il ne peut sortir de l'habitation où il travaille sans être accompagné d'un blanc, ou sans être porteur d'une permission par écrit. S'il bat du tambour , ou s'il fait usage d'un instrument bruyant , son maître est condamné à une amende de deux cent vingt-cinq livres.

On a recours à ces mesures de répression , afin , d'une part , d'abrutir de plus en plus les nègres ; et en second lieu , afin de leur ôter toute communication possible avec les nègres marrons ou révoltés des montagnes , qui y ont fondé une ville, nommée *Nanni*.

On se fera une idée des alarmes dans lesquelles doivent vivre les colons de la Jamaïque , lorsqu'on saura que le nombre des esclaves est quintuple de celui des blancs.

Ce seroit pour l'Angleterre une perte inappréciable que celle de la Jamaïque. La nature a placé cette île à l'embouchure du golfe du Mexique, et en fait en quelque sorte la clé de cette riche contrée. Les vaisseaux qui vont de Carthagène à la Havane (dans l'île de Cuba) sont obligés de passer à la vue de ses côtes , et elle a de plus l'avantage d'être , plus qu'aucune autre île , à portée des différentes villes maritimes du continent. La multitude et l'excellence de ses rades lui donnent la facilité de lancer des vaisseaux de guerre de tous les points de sa circonférence.

Il n'y a qu'un seul inconvénient qui balance tant d'avantages , c'est

qu'il est difficile de sortir sans danger des ports de cette île, à cause de la direction particulière des vents et des écueils que l'on trouve sur la route.

Les colons de la Jamaïque font, sur la côte d'Amérique, le commerce du bois de campêche. Le gouvernement espagnol s'est réservé exclusivement ce trafic, et l'a interdit sous des peines rigoureuses; mais les négociants anglais savent corrompre la fidélité des préposés espagnols, et font le commerce par interlope.

Les habitants de la Jamaïque affichent un luxe qui prouve la rapidité avec laquelle ils acquièrent des richesses. Leurs équipages, leurs habillements, leurs meubles, leurs tables, annoncent une profusion qu'on pourroit regarder comme extravagante. C'est un bonheur pour l'Europe, parce que les trésors qu'ils amassent ne restent pas dans leurs mains, et qu'ils

suffisent à peine pour payer tous les objets qu'ils tirent à grands frais de l'Europe , et même de l'Amérique septentrionale.

Le gouverneur de la Jamaïque tient une cour brillante. Le dimanche les hommes se présentent chez lui avec de superbes habits de soie et des vestes de brocard d'or ou d'argent ; mais les jours ordinaires ils portent simplement des bas de fil , des pantalons de toile , une veste , un bonnet de toile fine et un chapeau par-dessus. La monnoie d'Angleterre est très-rare à la Jamaïque , et il n'y circule guère que des pièces frappées au coin espagnol. Il n'y a pas de lieu au monde où les espèces métalliques soient si abondantes.

Les sciences sont dans un état fort peu florissant , quoiqu'il y ait quelques colons assez instruits dans la bonne littérature , et qui envoient leurs en-

fants recevoir leur éducation en Angleterre : la masse du peuple se soucie fort peu de cultiver son esprit ; elle est trop occupée d'intérêt, ou trop livrée à la débauche.

La Barbade est la plus orientale des Antilles , située par soixante - deux degrés de longitude ouest , et treize degrés de latitude nord ; elle a sept lieues de longueur et cinq de largeur. Quand les Anglais y débarquèrent pour la première fois , en 1625 , ils la trouvèrent sauvage et misérable : il n'y avoit ni bétail , ni animaux carnaciers ; aucun fruit , pas d'arbres , pas de racines propres à la nourriture de l'homme ; cependant quelques individus espérèrent tirer parti de la fertilité apparente du sol. Le succès couronna leurs efforts , et vingt-cinq ans après le premier établissement , il y avoit déjà dans cette île une population de cinquante mille blancs ,

et un plus grand nombre de nègres et d'esclaves indiens.

Ces derniers étoient des malheureux Caraïbes qu'on enlevoit de vive force dans les îles voisines, et qu'on réduisoit à une dure servitude. Cette conduite a fait des Caraïbes les plus implacables ennemis de la nation anglaise. Le commerce et la population de la Barbade augmentèrent rapidement ; mais la prospérité toujours croissante des îles voisines, notamment de la Jamaïque, l'ont fait déchoir de cette splendeur. La population actuelle est de vingt mille blancs et cent mille esclaves. La capitale de l'île est Bridgetown.

Le 10 octobre 1780 un ouragan y causa des dégâts horribles ; un grand nombre de maisons furent renversées, toutes furent endommagées plus ou moins ; plusieurs personnes furent ensevelies sous les ruines des

edifices, et d'autres jetées dans la mer, où ils furent engloutis.

L'île Saint-Vincent compte parmi ses habitants quelques Caraïbes. Son territoire produit des cannes à sucre, mais elle est sur-tout renommée pour la culture du tabac. L'île de la Trinité, située près du continent espagnol, dont elle n'est séparée que par le détroit de Paria, appartenoit dernièrement à l'Espagne, qui l'a cédée à l'Angleterre, en vertu du traité d'Amiens, en 1801.

Les Anglais possèdent encore d'autres îles, telles que l'Anguille, la Barboude, Saint-Christophe, Nevis, Montserrat, Antigoa, la Dominique et les Bermudes. Leur description offriroit peu d'intérêt ou de curiosité à nos jeunes lecteurs.

Les îles Bermudes, que les Anglais appellent *Summer-Islands*, ont été découvertes par les Espagnols. Les

Anglais, sous les ordres du capitaine Lancaster, y abordèrent en 1593. Quelques années après, un nommé *Sommers* et un nommé *Gate* y furent jetés par un naufrage. Ils avoient à bord deux femmes, qui y mirent au monde, l'une un fils, que l'on nomma *Bermudes*; l'autre, une fille, qui fut appelée *Bermuda*. *Sommers* donna son nom à ces îles, et on les appela quelque temps *Sommers-Island*. Depuis, la beauté du climat a fait changer cette dénomination en celle de *Summer-Island*, qui signifie *Ile de l'Été*.

Deux hommes de l'équipage de *Sommers*, nommés *Carter* et *Waters*, ayant mérité la mort par quelques crimes, parvinrent à s'échapper dans les bois; ils se joignirent à un autre déserteur, nommé *Chard*; là ils vécurent misérablement des productions spontanées de la terre. Chacun

d'eux ayant un titre égal a être regardé comme seigneur de l'île , on pense bien qu'ils ne tardèrent pas à avoir des disputes sur leurs droits.

Waters et Chard , ayant eu une querelle , convinrent de terminer leur contestation par un combat. Carter les haïssoit l'un et l'autre ; mais craignant de se voir réduit à vivre seul , il les menaça de se déclarer contre celui des deux qui porteroit le premier coup. La nécessité fit renaître l'amitié entre ces trois hommes , et par leur industrie ils soutinrent leur existence. Entr'autres découvertes, ils trouvèrent dans les rochers , dont l'île est environnée , la plus grosse masse d'ambre gris qu'on ait vue jusqu'alors. Elle étoit d'une seule pièce , et pesoit environ quatre-vingts livres ; mais ce n'étoit pas assez d'en être maître , il falloit pouvoir l'échanger contre de l'argent , et ils étoient abandonnés

dans une île déserte , sans espoir d'y être recueillis par des vaisseaux européens. Que firent-ils ? Déterminés à tout entreprendre pour jouir de leur fortune , ils construisirent une chaloupe , et se flattèrent de pouvoir gagner l'île de Terre-Neuve. Ils y travaillèrent avec ardeur ; et comme ils étoient sur le point de terminer leur barque , il arriva dans ces parages un vaisseau anglais qui amena soixante hommes destinés à fonder une colonie.

George Moor , chef de cette expédition , bâtit une petite ville , qu'il nomma *Saint George* , et qui subsiste encore. Toutes les maisons sont en bois de cèdre et les forts en pierre. Il ne tarda pas à découvrir la masse d'ambre gris que Carter , Warter et Chard s'étoient efforcés de tenir cachée , dans la crainte qu'on ne la leur enlevât.

Le climat des Bermudes est délicieux ; il a été célébré par Edmond Waller , l'un des plus ingénieux poètes anglais. Exilé de sa patrie pendant les troubles qui accompagnèrent le malheureux règne de Charles I^{er} , il s'étoit retiré aux Bermudes , où il avoit des propriétés considérables. Il en a vanté les productions dans des vers élégants et harmonieux.

CHAPITRE V.

*Iles Lucayes. Cuba et Porto-Rico.
Productions diverses des Antilles.*

LES îles Lucayes , que possèdent les Espagnols , n'ont guère d'autre mérite que d'être les premières îles que reconnut Christophe Colomb. Elles sont très - nombreuses , et se montent à

quatre ou cinq cents. Il est vrai que la plupart sont de petits rochers à fleur-d'eau. La plus grande étoit jadis habitée par des Indiens, que les anciens Espagnols ont détruits ou transportés dans leurs établissemens pour l'exploitation des mines. La plus grande de ces îles est celle de la Providence, où les Anglais ont formé une colonie.

Nous nous bornerons à parler ici de Cuba et de Porto-Rico, les plus importantes propriétés des Espagnols dans les Antilles, depuis qu'ils ont été contraints à abandonner la Trinité.

Cuba est située par vingt et vingt-trois degrés de latitude nord, et par soixante-seize et quatre-vingt-sept de longitude occidentale, à vingt-cinq lieues au nord de la Jamaïque. Elle a près de deux cent trente-quatre lieues de longueur et environ vingt-quatre de largeur. Elle passe pour avoir le

meilleur terrain de l'Amérique. Le climat est chaud , sec et plus tempéré que celui de Saint-Domingue.

Les poissons fourmillent dans les rivières ; les montagnes sont couvertes de bois de cèdre , d'acajou , de grenadiers , de gayacs et d'ébéniers.

On fait deux récoltes chaque année. Il y a des mines d'or , de cuivre et de pierre d'aimant. On a récemment découvert , près de la Havane , une mine de fer de bonne qualité.

Le cristal de roche qu'on y trouve est fort pur ; les sources d'eau médicinales sont nombreuses ; les salines sont abondantes ; les ports commodes et sûrs. On y compte cinq cents raffineries d'excellent sucre , dont il passe tous les ans en Europe plus de deux à trois cents mille quintaux.

Les autres productions sont , le café , le maïs , le pastel , le coton , le cacao , le tabac , le gingembre , le poivre-

long, la casse, etc. On ne trouve dans toute cette île aucun insecte venimeux. On y fait la plus belle cire blanche. On récolte en tout temps des fruits et des légumes.

Le gouverneur réside à la Havane, où l'on construit des vaisseaux de guerre et des navires marchands. Il y demeure beaucoup de familles opulentes et nobles. Sant-Iago de Cuba est la vraie capitale de l'île, mais elle n'est pas si riche que la Havane.

Porto-Rico est une île située entre Saint-Domingue et l'île Saint-Christophe ; elle a trente-quatre lieues de longueur et quatorze de largeur. Les Espagnols y ont formé leurs premiers établissemens, parce qu'il s'y trouvoit de l'or ; mais ce métal est devenu beaucoup plus rare. On y trouve des bois de construction ; on y récolte du sucre, du gingembre, du coton, du lin, du café, de l'encens, et l'on y

fabrique des cuirs. C'est une relâche très-commode pour les navires espagnols qui vont dans les royaumes de Terre-Ferme et de la Nouvelle-Espagne. La capitale, nommée *Porto-Rico*, est située sur une petite île de la côte septentrionale. Le port en est vaste, très-sûr, et défendu par des fortifications et des batteries.

Je passe à présent à l'histoire naturelle des Antilles.

Cet Archipel étant au-delà du tropique du cancer, et par conséquent sous la zone torride, on n'y connoît, à proprement parler, que deux saisons, l'été et l'hiver, c'est-à-dire qu'il n'y a point de temps de l'année que l'on puisse regarder comme analogue à notre printemps ou à notre automne. L'hiver et l'été diffèrent même de ceux de l'Europe dans leurs causes et dans leurs effets. Chez nous c'est la présence du soleil qui pro-

duit l'été : dans les Antilles , au contraire , c'est son éloignement , et sa présence amène l'hiver. Lorsque cet astre vient à s'éloigner de l'équateur , et s'approche du tropique du capricorne , jusqu'à ce qu'il soit revenu sous la ligne , c'est-à-dire depuis novembre jusqu'au mois d'avril , l'air est presque sans nuages , et l'on y voit peu de vapeurs et d'exhalaisons. Il est si sec et si pur , que l'on peut non seulement regarder d'un œil fixe le lever et le coucher du soleil , mais en plein jour on apperçoit le croissant de la lune.

Les nuits sont d'autant plus froides que les jours sont plus chauds : l'air n'étant plus raréfié , se condense , et répand une rosée fort abondante qui s'introduit dans tous les pores des corps organisés. De là vient cette facilité avec laquelle tous les corps en général se corrompent sous la zone

torride. Les nuits, cependant, sont fort claires, et on peut lire à la lumière de la lune les plus petits caractères.

Pendant presque toute la saison il ne pleut pas, c'est ce qui lui fait donner mal-à-propos le nom d'été, quoiqu'une partie de ses effets ressemblent à ceux que l'hiver produit en Europe. En effet, cette sécheresse extrême dépouille de leur verdure les arbres qui ont des feuilles tendres; elle fane les herbes et les fleurs. Si la plupart des arbres n'avoient pas des feuilles fortes et persistantes, le pays deviendroit aussi triste que nos contrées européennes au cœur de l'hiver. Les animaux même, sur-tout les insectes, éprouvent les plus fâcheux effets de cette aridité; ils se cachent dans les creux des arbres, sous les rochers, au fond des précipices, et semblent chercher par-tout avec avidité l'humidité nécessaire à leur con-

servation. Les habitants eux-mêmes auroient de la peine à vivre dans cette saison, s'ils ne recevoient des rafraîchissements d'Europe.

Quand le soleil a repassé la ligne et revient sur le tropique du Cancer, ses rayons, qui dardent verticalement, font évaporer l'eau de la mer, des rivières et des lieux marécageux : il en résulte des nuages orageux ; la pluie dure quelquefois huit, dix et quinze jours sans interruption. Ces pluies refroidissent l'air et la terre ; c'est ce qui a fait nommer improprement hiver cette saison. La continuité des pluies excite toutes sortes de maladies plus ou moins dangereuses ; mais cet hiver a des effets bien différents de celui de nos contrées. C'est en quelque sorte le printemps des Antilles. Dès les premières pluies on voit tous les arbres se parer de leur verdure, et produire des fleurs nouvelles ;

les forêts exhalent des odeurs qui ne le cèdent pas aux parfums les plus exquis. Tous les animaux descendent de leurs montagnes ; les testacées changent de coquilles , et les reptiles se revêtent d'une peau nouvelle. Les poissons , qui pendant le temps sec se sont retirés vers la pleine mer , se rapprochent des côtes et entrent dans les rivières.

Outre les productions communes aux parties du continent américain situées sous la même latitude , les Antilles produisent du sucre , du cacao et d'autres denrées , dont nous allons parler succinctement.

Labat définit le sucre, un suc de cannes, qui, étant purifié, cuit, blanchi et séché, peut se transporter par-tout et se conserver aussi long-temps qu'on le préserve de l'humidité et de l'eau. Son extrême douceur pourroit lui faire donner le nom de *sel doux*.

Quelques écrivains ont cru que les cannes à sucre étoient originaires des Indes orientales ; mais la plupart des voyageurs s'accordent à dire qu'elles croissent naturellement dans diverses régions de l'Amérique. Les Américains ont seulement imité des Indiens l'art d'en tirer le sucre. Les Espagnols et les Portugais en ont fabriqué à la Nouvelle-Espagne et au Brésil, long-temps avant que d'autres Européens en eussent apporté des Indes.

La seule différence qui existe entre les cannes à sucre et les roseaux ordinaires, c'est que la peau ou l'écorce des derniers est dure et sèche, et la pulpe sans saveur, tandis que la canne à sucre est couverte d'une pellicule molle, et que la matière spongieuse qui est au milieu abonde d'un jus agréable au goût, suivant la qualité du terrain. Les cannes sont plus ou moins grandes, plus ou moins su-

créés. On plante les cannes depuis la fin d'août jusqu'à la fin de septembre, parce que cette saison est ordinairement tempérée et pluvieuse. Avant de les planter on nettoie soigneusement la terre, on trace des sillons au cordeau, afin de planter les cannes en ligne droite. Des nègres, placés sur chaque ligne, font des fossés à des distances convenables; ils sont suivis de jeunes nègres, qui jettent dans chaque trou deux morceaux de cannes longs de quinze à dix-huit pouces. Les nœuds ou yeux de ces cannes poussent des racines, et il en sort de nouvelles plantes. Cette partie de travail est fort pénible, et l'on a en vain cherché à l'abrégé en employant le secours de la charrue. Ce n'est pas tout: il faut les surveiller avec un soin extrême, sarcler toutes herbes nuisibles, les préserver des insectes et des rats qui

les dévorent. Ces derniers sont devenus si nombreux , que sur les plantations on nourrit des troupes de chiens pour les détruire.

Mes jeunes lecteurs s'étonneront sans doute de ce qu'on n'a pas recours aux chats plutôt qu'aux chiens , pour détruire les rats. Deux raisons en empêchent. La première est , que les nègres ne sont pas moins ennemis ou plutôt friands des chats que les chats ne le sont des rats et des souris : dès qu'ils les peuvent attraper, ils les tuent et s'en font un grand régal. La seconde raison , c'est qu'aux Antilles il semble que les chats se sentent de la douceur du climat , qui porte à l'indolence et à la fainéantise. Comme les petits animaux dont ils se nourrissent sont très-nombreux , ils ne se donnent pas la peine de courir contre les rats.

Les nègres mangent aussi les rats quand ils peuvent les attraper ; mais

les colons font tout leur possible pour les détourner de cet aliment, qui est nuisible, et communique au sang de si mauvaises qualités, qu'ils finiroient par devenir phthisiques. On varie beaucoup sur l'époque où les cannes doivent être coupées; et en effet, elles mûrissent plus ou moins promptement, suivant la saison où elles ont été plantées. On reconnoît à divers essais qu'elles sont mûres et propres à être coupées. On les sépare chacune en deux ou trois morceaux, selon leur longueur. On en fait des paquets, que l'on expose sur les bords du chemin, en attendant que d'autres nègres viennent les chercher pour les porter au moulin. Jamais on ne coupe plus de cannes qu'il n'est possible d'en consommer en vingt-quatre heures. Si on en abattoit pour deux ou trois jours, elles s'échaufferoient et fermenteroient dans l'intervalle,

et ne fourniroient pas de bon sucre. On se sert de toutes sortes de moulins pour écraser les cannes et en tirer le jus ou le vezou. Les uns sont mis en mouvement par le moyen du vent ; les autres sont tirés par des bœufs et des chevaux ; les troisièmes tournent par le moyen de l'eau.

Quelle que soit la force motrice qui met le moulin en action , les rouages sont disposés de manière à faire tourner un tambour ou cylindre , à côté duquel sont placés , à droite et à gauche , deux autres cylindres.

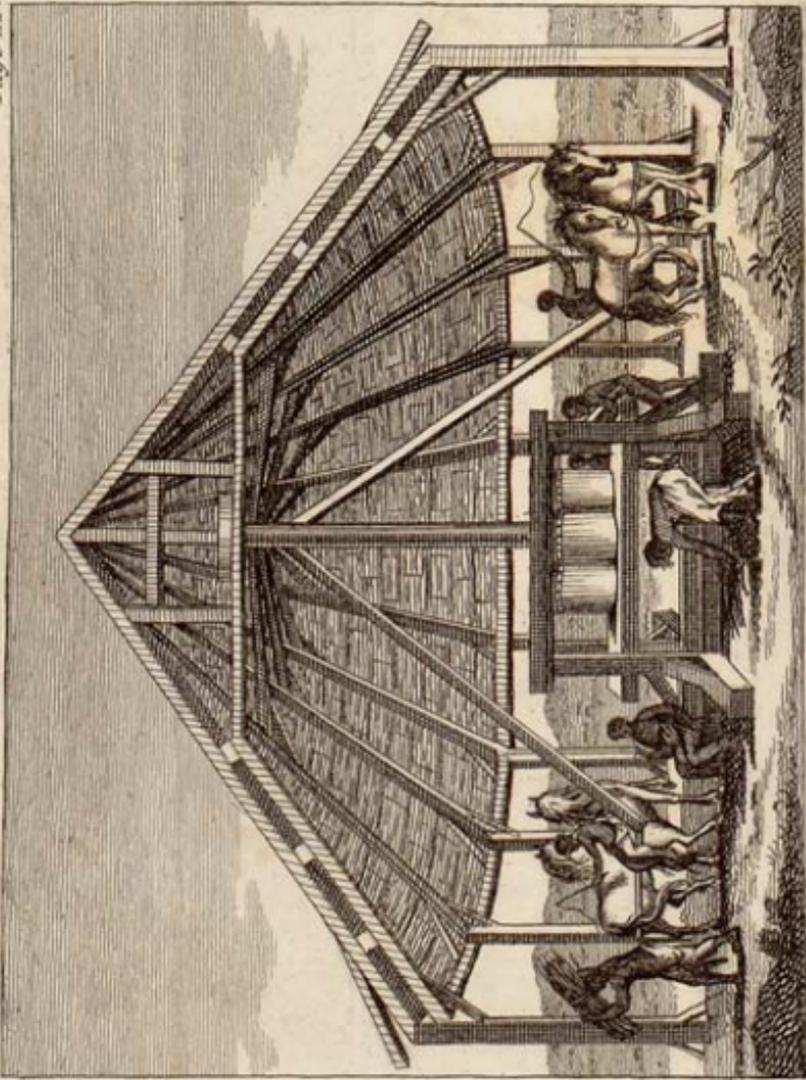
Le tambour du milieu va de gauche à droite , et sa base a des dents qui s'engrènent dans celles du tambour à droite , et le font tourner de droite à gauche. Par une suite nécessaire , celui de gauche tourne de droite à gauche. On fait passer les cannes entre ces cylindres , pour en extraire

le suc : c'est ce qu'on appelle donner à manger au moulin (1).

Il n'est pas nécessaire d'engager beaucoup les cannes entre les rouleaux pour les y faire passer, quoiqu'ils soient polis comme une glace, et si rapprochés l'un de l'autre, qu'on ne sauroit y faire passer un écu sans l'aplatir : dès que l'extrémité de la canne est dans le point de leur jonction, les deux rouleaux la serrent et l'écrasent, en en faisant jaillir le suc. Quand les cannes ont ainsi passé entre les deux premiers rouleaux, elles sont reçues de l'autre côté par une négresse, qui les plie en deux, et les fait passer entre le rouleau du milieu et celui du côté opposé. Là elles achèvent de rendre tout le suc qui pouvoit y rester.

(1) Voyez l'estampe en tête du volume.





Moulin à Sucre dans les Antilles.



Le vezou tombe le long des tambours, dans des gouttières destinées à le recevoir, et qui le portent à la sucrerie. On emploie, pour le service d'un moulin, quatre ou cinq négresses. La facilité avec laquelle les cannes s'écrasent entre les tambours fait voir combien il est important que les négresses qui font ce service ne puissent toucher avec le bout des doigts le point de jonction des tambours. Il arrive quelquefois que ces malheureuses, accablées pendant la nuit de lassitude et de sommeil, s'endorment en poussant des cannes; et ne pensant pas à lâcher prise, leur main est serrée entre les rouleaux avant qu'on puisse les secourir, sur-tout lorsque c'est un moulin à eau, dont le mouvement est très-rapide. Dans cette fâcheuse circonstance, le seul remède est de couper promptement le bras d'un coup de serpe, et pour

cela on tient toujours à portée une serpe bien effilée pour s'en servir au besoin. Si l'on ne coupoit pas le bras, la malheureuse négresse seroit écrasée elle-même entre les rouleaux. Voici l'événement déplorable qui est arrivé un jour à la Guadeloupe.

Une négresse s'étant prise entre les rouleaux et criant de toutes ses forces, le raffineur courut à son secours, il la saisit par le milieu du corps, et tira fortement les deux bras de cette femme, qui étoient pris tous les deux, parce que, sentant une main prise, elle avoit machinalement porté l'autre pour la soulager. Un nègre voulut mettre une pince de fer dans les engrenages pour arrêter le mouvement; il se pressa trop, et mit la pince trop bas, de sorte qu'une dent se rompit, et la barre de fer, repoussée avec violence, lui creva l'estomac et lui fracassa la tête. Pen-

dant ce temps , le moulin ayant continué à tourner , son mouvement redoubla , et le raffineur se trouva pris avec la négresse ; il passa entre les rouleaux et fut fracassé avec elle.

Dans les habitations bien ordonnées , on prend des précautions pour empêcher ces accidents : on recommande aux nègres de ne pas monter sur des pierres ou sur autre chose pour s'élever davantage , car si le pied leur glisse , ils sont entraînés entre les cylindres. Comme le sommeil est souvent la principale cause de ces accidents , on les force de chanter ou de fumer. Le raffineur qui est de service prend garde que les nègres et les négresses qui entretiennent le feu du fourneau , et ceux qui écument les chaudières , ne s'endorment pas , non seulement parce que cela nuiroit à leur travail , mais parce que les nègres , en écumant ,

peuvent se laisser tomber dans la chaudière, et périr d'une manière affreuse.

Quoi que l'on puisse dire des travaux pénibles des forges, des verreries et d'autres usines, il est certain qu'il n'y en a point de plus rudes que ceux des sucreries, parce que dans les premières les ouvriers ont tout au plus douze heures de travail, et les nègres employés à une sucrerie travaillent dix-huit heures sur vingt-quatre; et sur les six heures de repos il faut déduire le temps de leurs repas.

Les sucreries sont de grandes salles, où se trouvent les fourneaux. On y fait cuire, et l'on convertit en sucre le vezou des cannes écrasées entre les cylindres. Autrefois chaque chaudière avoit son fourneau; aujourd'hui un seul fourneau en fait bouillir plusieurs. Le vezou passe successivement par six chaudières, qui diminuent

progressivement de grandeur , à mesure qu'elles s'approchent de celle où le sucre reçoit sa dernière cuisson.

La première se nomme *la grande* ; la seconde *la propre* , parce que l'on n'y fait entrer le vezou qu'après l'avoir purifié à travers un drap ; la troisième se nomme *la lessive* , parce que l'on y jette une préparation qui fait monter les ordures à la superficie ; la quatrième s'appelle *le flambeau* ; la cinquième s'appelle *le sirop* , parce que le vezou commence à y prendre de la consistance ; la sixième, nommée *la batterie* , est celle où le sirop achève d'être cuit : on le purifie avec de l'eau de chaux et de l'alun. Quelquefois il y a une septième chaudière. On distingue trois genres de sucre : le sucre de cannes , le sucre de sirop et le sucre raffiné. Le sucre de cannes est celui que l'on tire immédiatement du vezou , lorsqu'on l'a

tiré de la chaudière , et qu'on l'a fait refroidir dans des barriques ; il forme le sucre brut ou terré. Le sucre de sirop n'est autre chose que le sucre brut qui a subi une nouvelle épuration , et ce sucre raffiné se fait avec le sucre de sirop également purifié et cristallisé.

Le sucre candi est peu connu en France , mais d'un usage général en Hollande , en Flandres , et dans les pays où le thé et le café sont les boissons les plus ordinaires. Il est transparent , dur , et présente des facettes. Pour faire du sucre candi on choisit du sucre brut qui ait la qualité convenable , et on le fait dissoudre dans de l'eau de chaux foible. Après l'avoir écumé , clarifié et réduit en un sirop épais , on le tire du feu , on prépare des formes traversées de petits bâtons en forme de cœurs , d'étoiles , de couronnes , ou

bien on y passe simplement des fils en différents sens. On suspend ces formes dans une étuve chaude, avec des vaisseaux dessous pour recevoir le sirop qui coule par l'ouverture d'en-bas. Le sucre s'attache par grumeaux aux petits bâtons ou aux brins de fil, et y forme de petits cristaux en prisme, à huit faces planes.

Le sucre est devenu d'un usage commun dans tous les pays et pour les personnes de tout âge, en santé, en maladie. C'est une des principales richesses du Nouveau-Monde. Il est vrai que le sucre, employé avec modération, est un aliment aussi sain qu'agréable. Les cochons sont extrêmement avides de cannes à sucre, même après qu'on en a exprimé le suc. Leur chair en devient si tendre, qu'on la préféreroit à celle du chapon; mais le sucre devient extrêmement nuisible si on en mange

avec excès , et sur - tout si on ne le mêle pas avec d'autres substances.

A l'extérieur le sucre est un excellent vulnéraire , et empêche la corruption , sur-tout si on le dissout avec un peu d'eau-de-vie. Les Turcs guérissent toutes les plaies récentes en les lavant avec du vin et en les couvrant avec du sucre en poudre. On prépare le sucre d'orge , le sucre rosat , le sucre perlé , et il est employé dans presque tous les médicaments internes , de façon qu'on appelle apothicaire sans sucre qui-conque est dépourvu des choses nécessaires à son état. Le sucre , qui fait aujourd'hui le sujet d'un commerce immense , étoit peu connu des anciens , quoiqu'il en soit question dans plusieurs de leurs auteurs. Strabon , dans son quinzième livre de Géographie , dit qu'il y a dans l'Inde un roseau qui donne du miel sans

le concours des abeilles. Lucain et Marcus Varron ont vanté , dans leurs poésies, la propriété de ce même roseau. Sénèque, Dioscoride et Pline en font aussi mention. Gallien , dans un de ses traités de médecine , dit que le sucre est apporté de l'Inde et de l'Arabie-Heureuse , et que c'est une substance qui se condense dans des roseaux ; que c'est un genre de miel , mais moins doux que celui produit par les abeilles. Ces descriptions ne laissent aucun doute que les anciens n'eussent connu certains roseaux qui donnoient par expression un suc mielleux , mais ils ignoroient celui qu'on fait artificiellement , c'est-à-dire , par la cuisson et la cristallisation de ce même suc.

Les plantes qui fournissent du sucre sont en grand nombre. Plusieurs espèces de roseaux de l'Inde et de l'Arabie en donnent de plus ou moins

agréable au goût. La substance connue dans le commerce sous le nom d'achar est tirée des nœuds d'une espèce de roseaux d'Arabie. Comme l'achar est utile dans plusieurs maladies, surtout dans les maladies inflammatoires, il est très-précieux, et l'on assure qu'il se vend en Arabie, contre de l'argent, poids pour poids.

Nos jeunes lecteurs ont vu que dans le Canada et dans l'Amérique septentrionale on tire du sucre d'une sorte d'érable.

Le rocou, autre production des Antilles, est une teinture rouge qui sert à passer une première couleur sur les laines blanches que l'on veut teindre en rouge, en bleu, en jaune et en vert. Elle provient d'une pellicule rouge qui enveloppe les graines d'un arbrisseau du même nom. La récolte et la préparation de cette substance sont également faites par

les nègres. Elles ne sont pas non plus sans dangers. Les ouvriers qui travaillent pour préparer le rocou sont incommodés de violents maux de tête , à cause des odeurs fortes qui s'en exhalent. On en forme une pâte qui a l'odeur de la violette , mais elle se durcit et perd son goût dans son transport en Europe.

CHAPITRE VI.

*Histoire naturelle des Antilles.
Notice sur les Crabes et les Tour-
louroux. Chasse des Diables.*

LE tabac semble être originaire de l'Amérique , quoiqu'il se soit si rapidement répandu dans le reste du monde , et notamment dans la Perse et les Indes, qu'il est difficile d'en connoître l'origine véritable. On en cul-

tive dans les Antilles quatre espèces, qui se distinguent par la figure de leurs feuilles aussi bien que par leurs propriétés. On les nomme pétun vert, tabac à langue ; tabac des amazones, parce qu'on en tire la graine des environs du fleuve des Amazones ; et le tabac de Verine, qui est le plus petit de tous. Cette production n'est exploitée que sur de hautes montagnes. Elle a l'inconvénient de maigrir le sol et de ne rien lui communiquer qui puisse le rendre favorable à d'autres cultures. Voici les réflexions judicieuses que fait le Père Labat sur la culture de cette plante :

« C'est à la culture du tabac, dit-il, qu'il faut penser avant toutes choses, et se souvenir que c'est à cette plante que nous sommes redevables de l'établissement de nos colonies. C'étoit le commerce libre du tabac qui attiroit à Saint-Christophe une multitude

de vaisseaux de toutes les nations , et des habitants en si grand nombre , que dans la seule partie française de cette île on comptoit plus de dix mille hommes capables de porter les armes , au lieu que , par la ruine de ce commerce , depuis que le tabac a été mis en monopole , on s'est vu obligé de s'attacher presque uniquement à la fabrique du sucre , ce qui a tellement diminué le nombre des habitants , qu'on n'y a pu rassembler ensuite plus de deux mille hommes. La Martinique , la Guadeloupe , et les autres colonies françaises sont dans le même cas. Ceux qui les ont connues anciennement ne peuvent voir sans gémir l'état où elles sont aujourd'hui , dépeuplées d'habitants blancs , et peuplées seulement de nègres , que leur grand nombre met en état de faire des soulèvements et des révoltes , auxquelles on n'a résisté jusqu'à présent que

par la force des colonies. La multitude des esclaves est inutile pour la défense du pays, et pernicieuse même lorsqu'il est attaqué ; mais la multitude des blancs ne peut être composée que de ce qu'on nomme petits habitants, et ces petits habitants ne peuvent subsister que par la culture et le commerce libre du tabac. »

Les manufactures de sucre sont de haute importance ; mais le même auteur observe que cette exploitation est précisément ce qui a dépouillé et affoibli les îles, parce que le terrain nécessaire pour une sucrerie sur laquelle il n'y a que quatre ou cinq blancs étoit autrefois occupé par cinquante ou soixante habitants en état de porter les armes et de défendre le pays. Ils faisoient une consommation des denrées et des marchandises de l'Europe plus considérable que celle qu'on peut attendre

des maîtres et des esclaves d'une sucrerie , en quelque nombre qu'on veuille les supposer ; quatre ou cinq aunes de toile grossière et un peu de viande salée suffisent à l'entretien et à la nourriture d'un nègre esclave.

Nous avons parlé du café dans le voyage de Niébuhr en Arabie ; et quoique le café des îles diffère prodigieusement du café moka , cependant le fruit est à-peu-près le même dans son apparence extérieure , et les procédés de culture sont semblables. Dans le voyage d'Ulloa , il est parlé de la récolte du cacao. Le cacao le plus estimé est le cacao de Caraque , plus gros que celui des Antilles. Les amandes sont plus huileuses , et par conséquent moins promptes à se sécher.

Voici comment on prépare le chocolat en Amérique. On fait griller les amandes du cacao dans une poêle,

comme le café. Cette opération a pour objet de dépouiller le cacao de la pellicule dure et sèche qui le couvre. Les Espagnols le brûlent ainsi jusqu'à ce que les amandes soient toutes noires. Les Indiens et les Français des îles les font griller un peu moins : et Labat déclare que cette dernière méthode est préférable.

On pile ces amandes rôties dans un mortier de bois de gayac ; on les y réduit en pâte , et on achève de les broyer sur une pierre avec un rouleau de fer poli , ou de marbre , ou de bois de gayac. Si le temps est froid , on échauffe la pierre par-dessous : on étend ainsi cette pâte , jusqu'à ce que l'on juge qu'elle est d'une finesse extrême. C'est dans ce travail que consiste la bonne qualité du chocolat. Il faut que les parties se dissolvent parfaitement dans l'eau. Si on veut le conserver long-temps , on

me mêle ni sucre, ni vanille, ni épiceries. Quand on veut le consommer dans le lieu même, on broye avec le cacao une plus ou moins grande quantité de sucre, un œuf frais, de la cannelle, des clous de girofle, et on détrempe le tout avec de l'eau bouillante.

Le chocolat, préparé d'une manière convenable, est excellent pour la santé; il pourroit suffire pour la nourriture de l'homme; on en a des preuves sans nombre, celles que fournissoient journellement les habitans qui cultivoient le cacao dans les mornes de Saint-Domingue. Leurs enfans n'avoient pas d'autre nourriture. On leur donnoit tous les matins du chocolat avec du maïs; c'étoit à-la-fois leur déjeûner, leur dîner et leur souper. On tire de plus du cacao une sorte d'huile, qu'on nomme vulgairement beurre de cacao.

On a essayé sans succès de cultiver la vigne dans les îles d'Amérique. Les ceps qu'on y a plantés étoient venus de France, et n'ont pu s'acclimater jusqu'à présent. Le raisin n'arrive pas à une parfaite maturité : ce n'est assurément pas faute de chaleur ; mais le climat est humide et chaud ; les grains mûrissent trop tôt, et les uns avant les autres ; de sorte que sur la même grappe on en trouve de mûrs, de verts, et d'autres qui sont encore en fleur ; on est cependant parvenu à faire mûrir le muscat. Quelques voyageurs ont prétendu, mal-à-propos, qu'il étoit défendu aux habitants des colonies de semer du blé et de cultiver de la vigne, de crainte de nuire au commerce, dont le fonds consiste en cargaisons de vin et de farine. Jamais il n'a existé de réglemeut de cette nature ; mais la culture du blé est inutile, personne ne mange de pain de fro-

ment. Les nègres et les ouvriers ne vivent que de cassave; les créoles et les habitants les plus riches ne font servir de pain sur leur table que par complaisance pour les étrangers, ou par ostentation; car ils préfèrent la cassave.

Il n'en est pas de même du vin, dont la consommation est très-grande; mais le terrain qu'on emploieroit à la culture de la vigne donne des produits plus avantageux si on y plante des cannes, du cacao, du café et du rocou. Le même espace de terre qu'on mettroit en blé et en vignes pour fournir le pain et le vin nécessaire à la subsistance de dix hommes, en nourriroit cinquante s'il est consacré aux denrées du pays; d'ailleurs, que viendroient faire les vaisseaux d'Europe, si les habitants tiroient du blé et du vin de leur fonds? de quoi se chargeroient-ils? que pourroient-ils espérer des colonies? Il est vrai

qu'il est défendu aux Espagnols du Mexique et de la Nouvelle Espagne de cultiver la vigne et les oliviers ; les Jésuites avoient seuls le privilége de fabriquer une certaine quantité de vin pour la messe ; mais les états du Pérou et du Chili ne sont pas soumis à la même prohibition ; on y recueille beaucoup de bon vin.

A l'égard du blé, il croît par-tout en abondance. Dans la Nouvelle-Espagne, on fait deux récoltes ; on le cultive avec le même succès dans le pays du golfe du Mexique ; mais les habitants préfèrent acheter bien cher de la farine aux étrangers. Parmi nos légumes, les uns prospèrent, les autres dégènerent ; deux ou trois plantes d'oseille suffisent pour peupler tout un jardin. Les oignons viennent si mal, que leur bulbe ressemble à celle des ciboules ; aussi les matelots gagnent-ils beaucoup sur les oignons qu'ils apportent ;

ils sont certains de les vendre deux ou trois écus le cent, et quelquefois davantage.

Le manioque est l'arbrisseau dont les racines fournissent la cassave. Les nègres, après avoir arraché de terre ces racines, en grattent l'écorce avec un couteau, et les jettent dans un bassin rempli d'eau, pour les bien laver; ensuite, à l'aide d'une râpe de cuivre, ils les réduisent en une poudre que l'on met sous la presse, afin d'en exprimer le suc. Le suc du manioque passe pour un poison mortel. Il est certain qu'il est dangereux de manger du manioque avant d'avoir exprimé le suc de ces racines, ou de les avoir fait bouillir; c'est de la fécule qui reste que l'on forme le pain de cassave. La boisson ordinaire des îles est l'ouïcon, dont la composition a été enseignée aux Européens par les Indiens. On prend de grands vases de

terre remplis d'eau, dans lesquels on jette des cassaves rompues, des pommes de terre coupées en quartiers, du sirop de canne et des bananes mûres; on écrase tout cela, et après avoir soigneusement fermé l'ouverture du vase, on laisse fermenter le tout pendant deux ou trois jours. La liqueur qui se forme ainsi ressemble à de la bière forte. On fait, avec le jus de canne, d'autres boissons; enfin on en tire une liqueur spiritueuse, nommée eau-de-vie de canne. Les Anglais ont imaginé deux ou trois sortes de liqueurs, dont la plus commune est le rhum, qui entre dans la préparation du punch.

Un aliment que la nature a donné libéralement aux îles, et qui est la ressource ordinaire des Indiens et des nègres, sans être tout-à-fait négligé des Européens, ce sont les crabes de terre, dont la petite espèce se nomme

tourlouroux. Ces animaux, ainsi que les serpents, les lézards et d'autres reptiles, descendent tous les ans, à une époque réglée, vers la mer, pour s'y baigner et changer de test ou de peau. Les crabes et les tourlouroux vont déposer leurs œufs dans la mer, et ne font que les secouer dans l'eau; les petits animaux qui en naissent s'accrochent aux premières herbes qu'ils rencontrent, puis gagnent lentement les montagnes voisines. Les crabes sortent de leur test avec une adresse si merveilleuse, qu'il est impossible de concevoir qu'ils aient pu se dégager d'une enveloppe aussi compliquée sans briser aucune des jointures. Les crabes et les tourlouroux emploient près de six semaines à descendre des montagnes, à se baigner dans la mer, à faire leurs œufs, à changer de peau et à ramener leurs petits; cependant il ne faut pas s'ima-

giner que chaque mère conduit ses petits comme une poule mène ses poussins; il ne paroît pas même qu'elles les connoissent.

« C'est un spectacle admirable, dit le Père Dutertre, de voir descendre les crabes au mois d'avril ou de mai; dès que les premières pluies commencent à tomber, alors ils sortent sous des creux d'arbres, de souches pourries, de dessous les rochers, et d'une infinité de trous qu'ils font eux-mêmes en terre; on en voit les champs couverts; de sorte qu'il faut se faire place, et les chasser devant soi pour mettre le pied à terre sans en écraser quelques-uns; la plupart se rangent le long des rivières et des ravines les plus humides, pour se retirer dans les lieux frais avant que la pluie leur manque, et se mettent à l'abri des chaleurs. Toute cette descente se fait avec tant d'ordre, qu'ils

semblent conduits par un maréchal-de-camp bien expérimenté. Ils se divisent ordinairement en trois bandes, dont la première, qui n'est composée que de mâles, qui sont plus gros et plus robustes que les femelles, forme l'avant-garde de l'armée. Ils sont souvent arrêtés par le défaut de pluie, et contraints de faire halte autant de fois qu'il y a de nouveaux changements dans l'air.

» Cependant tout le gros de l'armée, qui n'est presque composé que de femelles, se tient cloa dans les montagnes jusqu'aux grandes pluies, part alors, et fait des bataillons d'une lieue et demie de longueur, larges de quarante ou cinquante pas, et si serrés, qu'à peine peut-on découvrir la terre; trois ou quatre jours après suit l'arrière-garde, qui est composée de mâles et de femelles, en même ordre et en aussi grand nombre

que les autres. Mais outre le grand nombre de ces bataillons réglés qui suivent le cours des rivières et des ravines, tous les bois sont remplis de traîneurs, mais un peu moins que les lieux où passent les troupes. Ils marchent fort lentement toute la nuit et les jours de pluie, car ils s'exposent rarement au soleil ; lorsqu'ils font rencontre de quelque pays découvert, et qu'il fait tant soit peu de soleil, ils s'arrêtent à la lisière du bois, et attendent que la nuit soit venue pour passer.

» Si quelqu'un s'approche de la troupe et leur donne l'épouvante, ils font une retraite confuse à reculons, présentant toujours les armes en avant, qui sont leurs mordants, dont ils serrent jusqu'à emporter pièce, et faire jeter les hauts cris à ceux qui en sont attrapés. Ils frappent de temps en temps ces mordants

l'un contre l'autre, comme pour menacer, et font un grand cliquetis de leurs écailles.

» Si la pluie cesse tout-à-fait pendant la descente, ils font une halte générale, et chacun prend son logis où il peut, les uns sous des racines, et les autres sous des arbres creux; ceux qui ne trouvent point de logis tout fait prennent la peine de s'en faire eux-mêmes, et remuent tellement la terre, que par-tout où ils ont passé, on enfonce jusqu'à mi-jambe. Cependant les habitants, qui ne souhaitent que de les voir arrêter en chemin, font bonne chère à leurs dépens; à peine se trouve-t-il une case où l'on n'en tue plus de cent par jour; car alors on jette tous les corps, et l'on se contente d'un amas de leurs œufs, presque imperceptibles, desquels ils ont gros comme le pouce à chaque côté de l'estomac,

qui sont fort nourrissans et de très-bon goût. Il y a des années où, par l'interruption des pluies, ils sont deux ou trois mois à faire leur voyage; mais il ne leur faut que huit ou dix jours de temps pluvieux pour leur faire vider leurs œufs et se baigner dans la mer. »

Tous les voyageurs parlent de ces animaux, comme d'une ressource précieuse pour les Antilles. Les Caraïbes n'ont presque pas d'autre nourriture : les nègres en mangent au lieu de viande salée, quand leur maître ne leur en donne pas. Les blancs même ont du goût pour cet aliment. On en sert sur toutes les tables.

La manière ordinaire de les prendre, est d'aller la nuit autour des champs de cannes et dans les bois avec un flambeau : c'est alors qu'ils sortent de leur trou pour chercher leur proie, et la lumière du flambeau

les fait découvrir. Il est aisé de les prendre par-dessus le dos et de les jeter dans un sac ; mais au moment où on veut les serrer , ils se renversent quelquefois et présentent leurs serres. On les prend alors par les pieds de derrière, de manière qu'ils ne puissent mordre. Il faut être prompt , car ils s'écartent peu de leurs trous et s'enfoncent très-vîte dans la terre.

A la Guadeloupe et à la Dominique on fait la chasse à une sorte d'oiseau qu'on appelle *diable* ou *diablotin* , et dont il existe des troupes prodigieuses. Ce volatile est à-peu-près de la grosseur d'une jeune poule ; son plumage est noir ; il a les ailes longues et fortes , les jambes courtes , les pieds comme ceux des canards , mais garnis de fortes griffes ; son bec est long , courbé et très-fort : il a de grands yeux à fleur de tête qui lui servent admirablement la nuit, mais

dont il tire si peu d'avantage pendant le jour, qu'il ne peut supporter la lumière ni discerner les objets; de sorte que s'il est surpris en plein jour hors de sa retraite, il heurte contre tout ce qu'il rencontre, et tombe bientôt à terre.

Les diables vivent du poisson qu'ils prennent la nuit dans la mer. Après leur pêche ils retournent aux montagnes, où ils se nichent dans des trous, comme les lapins, et n'en sortent qu'à l'entrée de la nuit: ils crient en volant, comme s'ils s'appelloient entr'eux. Ce sont des oiseaux de passage; ils commencent à paroître vers la fin de septembre. On les trouve alors deux à deux dans chaque trou. Ils y restent jusqu'à la fin de novembre; ensuite ils disparoissent, sans qu'on en rencontre un seul jusqu'au milieu de janvier, qu'ils reparoissent; mais alors il n'y en a plus

qu'un dans chaque trou jusqu'au mois de mars, qu'on y trouve la mère avec deux petits. Les petits sont couverts d'un duvet épais et jaune. Ils sont en état de prendre leur vol au mois de mai. Ils partent à cette époque, et l'on cesse de les voir tout-à-fait jusqu'en septembre. Leur chair est noirâtre et sent un peu le goût de poisson ; elle est d'ailleurs bien nourrissante. Les petits sont une nourriture délicate et recherchée des colons. Les petits habitants et les nègres n'ont pas d'autre nourriture pendant toute la saison. L'espèce seroit détruite depuis long-temps, sans la difficulté de prendre ces oiseaux.

Le Père Labat fit un jour, avec un jeune créole et quatre nègres, la chasse des diabolotins. C'étoit dans la montagne de la Soufrière, à la Guadeloupe.

« Malgré les dangers, dit-il, et les

incommodités de notre entreprise, nous nous mêmes en marche le long de notre rivière, jusqu'à l'endroit où la rive moins escarpée permet d'y monter. Nous n'y montâmes néanmoins que les uns après les autres, en nous aidant des épaules de ceux qui étoient en-bas, et que nous tirâmes ensuite à nous avec des lianes. Je me crus quitte de tous les mauvais pas, mais on en rencontroit d'autres chaque fois qu'il y avoit des ruisseaux ou des rivières à passer, ce qui nous arriva sept ou huit fois avant que d'être à la montagne des Oiseaux, qui touche à celle de la Soufrière.

» Il étoit six heures du soir lorsque nous arrivâmes dans les lieux où les chasseurs s'étoient proposé de nous faire une cabane. On se mit à travailler; l'un coupa des branches, l'autre amassa de la fougère, tandis que deux chasseurs allèrent chercher

des diables pour notre souper. J'avois eu la précaution de faire porter mon manteau, un flacon de vin de Madère et du pain, avec de l'eau-de-vie et de la farine pour les nègres. Notre cabane fut bientôt dressée. Nous la couvrîmes de feuilles de cachibou, que nous avions coupées en chemin. Nous fîmes une litière de fougère, et nous allumâmes un grand feu.

» Les deux chasseurs revinrent assez promptement, avec quinze diables. Chacun se mit à plumer : mon partage fut de faire des broches de bois. Après avoir flambé ces oiseaux, on les ouvre par le dos ; tous les intestins, avec les têtes, les pieds et les bouts des ailes servirent à faire souper nos chiens. On embroche les corps diagonalement, c'est-à-dire, d'une cuisse à l'épaule opposée ; on plante la broche devant le feu, et on la tourne par degrés pour faire cuire la

viande de tous les côtés , et lorsqu'elle est presque cuite , on jette du sel dessus ; une feuille de cachibou ou de balisier sert d'assiette. Il faut avouer qu'un diable , mangé sans autre préparation , est un mets délicieux. La nuit fut belle et sans pluie. Nous la passâmes tranquillement , quoique souvent réveillés par les diables , qui sortoient de leur retraite en criant , et qui n'y rentroient pas avec moins de bruit.

» Le lendemain , dès la pointe du jour , nous commençâmes à leur faire sérieusement la guerre. Chaque chasseur est armé d'une gaule de la grosseur d'un pouce , longue de sept à huit pieds , avec un crochet au bout. Les chiens que nous avons emmenés guettoient et flairoient dans les trous. La montagne en est percée comme une garenne. Dès que nos chiens y sentoient un diable , ils jappoient et

se mettoient à gratter ; mais on les empêche de gâter l'entrée , parce que ces oiseaux n'y rentreroient pas l'année suivante. On se contente d'enfoncer une gaule dans le trou , jusqu'à ce que l'on ait rencontré l'oiseau , qui la prend avec le bec et la serre , et se laisse plutôt entraîner dehors que de lâcher prise. Lorsqu'il est arrivé à l'embouchure du trou , la lumière l'aveugle , il est ébloui ; il veut reculer , mais le chasseur l'arrête du pied ; il se renverse alors sur le dos en tendant le bec et les griffes pour se défendre ; on le prend par la tête , on lui tord le cou , et le chasseur l'attache à des cordes qu'il porte en ceinture. On est obligé , pour continuer cette chasse pendant une partie du jour , de s'éloigner beaucoup des cabanes , et de se hasarder dans des lieux fort difficiles. A midi nous avions pris plus de deux cents dia-

bles, dont nous mangeâmes quelques-uns, et nous partîmes chargés du reste. »

Après ce récit, Labat cherche où les diables se retirent pendant qu'on ne les voit point aux îles, et se rappelle, dit-il, d'avoir lu dans une relation, que depuis le mois de mai jusqu'en septembre, et même en octobre, on voit à la Virginie un oiseau de passage qui leur est tout-à-fait semblable.

CHAPITRE VII.

Origine, Caractère et Usages des Caraïbes.

Nous avons dit qu'il existe dans quelques petites îles des Antilles de foibles restes des anciens habitants. Ce sont ces aborigènes, qu'on nomme *Caraïbes*.

Quelques voyageurs les font descendre des Galibis , peuples de la Guyane , et racontent , sur d'antiques traditions , que leurs ancêtres s'étant révoltés contre leurs chefs , se virent forcés de chercher une retraite dans ces îles : d'autres les font venir de la Floride et des monts Apallaches. Quoi qu'il en soit , tous les Caraïbes , autrefois répandus sur ces diverses îles , avoient une origine et une conformation absolument semblable.

Le Père Labat a observé cette race d'hommes pendant son séjour à la Dominique , et voici ce qu'il en dit.

La taille ordinaire des Caraïbes est au-dessus de la médiocre ; ils sont bien faits et proportionnés ; ils ont les traits du visage assez agréables ; il n'y a que le front qui paroisse un peu extraordinaire , parce qu'il est fort plat et comme enfoncé , mais ils ne l'apportent point de cette forme

en naissant. Leur usage est de la faire prendre à la tête des enfants , avec une planche fortement liée par-derrière , jusqu'à ce que le front ait pris sa consistance , et qu'il demeure tellement aplati , que , sans hausser la tête , ils voient presque perpendiculairement au-dessus d'eux. Ils ont tous les yeux noirs et petits , quoique la disposition de leur front les fasse paroître de bonne grandeur. Tous ceux que j'eus l'occasion de voir avoient les dents fort belles , blanches et bien rangées , les cheveux noirs , plats , longs et luisants. Cette couleur de leur chevelure est naturelle , mais le lustre vient d'une huile dont ils ne manquent point de la frotter le matin. Il est bien difficile de juger de leur teint , car ils se peignent tous les jours avec du roucou détrempé dans de l'huile de carapat ou de palma-christi , qui les fait res-

sembler à des écrevisses cuites. Cette peinture leur tient lieu d'habit. Outre l'agrément qu'ils croient lui devoir, elle conserve leur peau contre l'ardeur du soleil, qui la feroit crevasser, et les défend des piquûres des moustiques et des maringouins, qui ont une extrême antipathie pour son odeur. Lorsqu'ils vont à la guerre ou qu'ils veulent paroître avec éclat, leurs femmes emploient du jus de genipa pour leur faire des moustaches et plusieurs raies noires sur le visage et sur le corps. Ces marques durent neuf jours. Tous les hommes que j'ai vus ont autour des reins une petite corde, qui leur sert à porter un couteau nu, qu'ils passent entre elle et la cuisse, et à supporter une bande de toile, large de cinq ou six pouces, qui, couvrant une partie de leur nudité, tombe négligemment vers le bas. Les enfants mâles de dix à douze

ans n'ont sur le corps que cette petite bande de toile , destinée uniquement à soutenir leur couteau , qu'ils ont néanmoins en main plus souvent qu'à la ceinture , aussi bien que les hommes faits. Leur physionomie paroît mélancolique : ils ne laissent pas d'être bons , mais il faut se garder de les offenser , parce qu'ils portent la vengeance à l'excès.

Les femmes sont de plus petite taille que les hommes , assez bien faites , mais un peu trop grasses. Elles ont les cheveux et les yeux noirs comme leurs maris , le tour du visage rond , la bouche petite , les dents fort blanches , l'air plus gai , plus ouvert et plus riant que les hommes , ce qui ne les empêche point d'être fort réservées et fort modestes. Elles sont roucouées , c'est-à-dire , peintes de rouge comme l'autre sexe , mais sans moustaches et sans lignes noires. Leurs

cheveux sont liés derrière la tête avec un petit cordon ; un pagne ondé de petits grains de rasade d'environ trois pouces de hauteur couvre leur nudité : ce camisa , nom qu'elles lui donnent , n'a pas plus de huit à dix pouces de large , sur quatre ou cinq de long , sans y comprendre la hauteur de la frange , et de chaque côté une petite corde de coton le tient lié sur les reins. La plupart ont au cou plusieurs colliers de rasade , et des bracelets de même espèce aux poignets et au-dessus des coudes , avec des pierres bleues et des rasades enfilées qui leur servent de pendants d'oreilles. Les enfants de l'un ou de l'autre sexe , depuis la mammelle jusqu'à l'âge de huit ou dix ans , ont des bracelets , et une ceinture de grosse rasade autour des reins. Un ornement propre aux femmes est une espèce de brodequins de coton , qui leur

prend un peu au-dessus de la cheville du pied , et qui a quatre ou cinq pouces de hauteur. Vers l'âge de douze ans , car les Caraïbes ne sont pas fort exacts dans le calcul des années , on donne le camisa aux filles , au lieu de la ceinture de rasade qu'elles ont portée jusqu'alors , et leur mère , ou quelque parente , leur met des brodequins aux jambes. Elles ne les ôtent jamais , s'ils ne sont absolument usés ou déchirés par quelques accidens. Il leur seroit même impossible de les ôter , parce qu'étant travaillés sur leurs jambes , ils sont si serrés , qu'ils ne peuvent ni monter ni descendre ; et les jambes n'ayant pas encore toute leur grosseur à cet âge , elles ne peuvent croître sans se trouver pressées jusqu'à rendre le mollet plus gros et plus dur qu'il ne l'auroit été naturellement. Outre l'épaisseur du tissu , les extrémités

de ces brodequins ont un rebord d'un demi-pouce de large par le bas et du double par le haut, assez fort pour se soutenir lui-même, comme le bord d'une assiette, ce qui n'est pas sans agrément aux jambes d'une femme; mais il faut qu'elles conservent cette chaussure toute leur vie, et qu'elles l'emportent avec elles au tombeau.

Lorsqu'une fille a reçu le camisa et les brodequins, elle ne vit plus avec les garçons dans la familiarité de l'enfance; mais il est rare qu'avant cet âge elles n'aient pas été demandées par quelque jeune homme, qui la regarde alors comme sa femme: on attend qu'elle puisse l'être réellement. Ce choix se fait ordinairement dès l'âge de quatre ou cinq ans, et presque toujours dans la famille, à l'exception des frères et des sœurs. Il est si libre pour tous les degrés du

sang et pour la pluralité des femmes , que le même homme prend trois ou quatre sœurs , qui sont ses nièces ou ses plus proches cousines. Ils ont pour principe que de jeunes filles élevées ensemble s'en aimeront mieux , vivront en meilleure intelligence , se rendront plus volontiers des services mutuels , et serviront mieux leurs parents et leurs maris.

Ils ont plusieurs sortes de langages. L'ancien , qui leur est propre et naturel , a de la douceur sans aucune prononciation gutturale ; mais ils se sont fait un jargon mêlé de mots européens , sur-tout espagnols , qu'ils ne parlent qu'avec les étrangers. Dans leur propre langue , quoique les Caraïbes s'entendent parfaitement , ils ont des dialectes qui ne se ressemblent point. Les deux sexes ont même des expressions différentes pour les mêmes objets , et les vieillards en

ont aussi qui ne sont point usitées par les jeunes gens. Enfin ils ont un langage particulier pour leurs conseils, auquel les femmes ne comprennent rien. Lorsqu'on a commencé à les connoître, ils n'avoient aucun terme d'injures, aucun de vices, de vertus, d'arts et de sciences. Ils ne savoient nommer que quatre couleurs, blanc, noir, jaune et rouge, auxquelles ils rapportoient toutes les autres.

Ils sont naturellement pensifs et mélancoliques, mais ils affectent de paroître gais et plaisants. Le plus grand affront qu'on puisse leur faire, est de les nommer sauvages. Ce nom, disent-ils, ne convient qu'aux bêtes farouches. Ils ne souffrent pas plus volontiers qu'on les nomme cannibales, quoiqu'ils n'aient jamais perdu l'usage de manger la chair de leurs ennemis; et lorsqu'on leur en fait un

reproche , ils répondent qu'il n'y a point de honte à se venger. Le nom de Caraïbe leur déplaît moins , quelque idée qu'on veuille y attacher , parce que dans leur ancienne langue il signifie *bon guerrier* , ou *courageux*. Brigstock assure qu'il a la même signification dans la langue des Apalachites.

Ils s'aiment entr'eux , et leur sensibilité va si loin les uns pour les autres , qu'on en a vu mourir de chagrin en apprenant que leurs compagnons étoient tombés dans l'esclavage , ou qu'ils avoient été maltraités par les Européens. Ils ne se consolent point d'avoir été chassés d'une partie de leurs îles , et souvent ils reprochent encore de l'injustice aux vainqueurs. Ils ne peuvent s'accoutumer non plus à leur avarice. C'est toujours un nouveau sujet d'admiration pour un Caraïbe , de voir préférer l'or au verre et au cristal. Le vol est un

crime fort noir dans leur nation. Ils laissent leurs habitations ouvertes et sans aucune défense. S'ils s'aperçoivent qu'on leur ait enlevé quelque chose, ils en portent une espèce de deuil pendant plusieurs jours ; ensuite toute leur ardeur est pour la vengeance, car autant ils ont d'affection les uns pour les autres, autant ils sont capables de haine lorsqu'ils se croient offensés. Un Caraïbe ne pardonne jamais.

Leurs maisons, qu'ils nomment *carbets*, comme les Indiens de la Guyane, sont d'une singulière forme. Labat, qui eut l'occasion d'en voir une des plus belles, joint à sa description une peinture agréable des circonstances et de quelques usages de la nation. C'est dans ses termes qu'on va donner ce récit.

« Le Caraïbe, maître du carbet, avoit été baptisé aussi bien que sa

femme , et dix ou douze enfans qu'il avoit eus d'elle et de plusieurs autres. Il avoit un caleçon de toile sur son corps , qui venoit d'être peint avec du roucou. Sa femme avoit un pagne autour des reins , qui lui descendoit jusqu'à mi-jambe. Nous vîmes deux de ses filles , de quinze à seize ans , qui n'avoient , à notre arrivée , que les anciens habits de la nation , c'est-à-dire le camisa , les brodequins et les bracelets ; mais un moment après elles se firent voir avec des pagnes. Quatre grands garçons bien roucoués , avec la bande de toile et la petite corde , étoient près du père. Le reste des enfans étoient encore petits , et vêtus comme ils étoient venus au monde , à l'exception de leur ceinture de rasade. Nous trouvâmes d'ailleurs une grande compagnie dans ce carbet. C'étoit environ trente Caraïbes qui s'y étoient rendus pour une cérémonie que nous

n'avions pu prévoir, et que j'aurai bientôt l'occasion d'expliquer.

» La maison, ou le carbet, avoit environ soixante pieds de longueur, sur vingt-quatre à vingt-cinq de large, à-peu-près dans la forme d'une halle. Les petits poteaux s'élevoient de neuf pieds hors de terre, et les grands à proportion; les chevrons touchoient à terre des deux côtés; les lattes étoient de roseaux; et la couverture, qui descendoit aussi bas que les chevrons, étoit de feuilles de palmier. Un des bouts de l'édifice étoit entièrement fermé de roseaux, et couvert de feuilles, à la réserve d'une ouverture qui menoit à la cuisine; l'autre bout étoit presque entièrement ouvert. A dix pas de ce bâtiment, il y en avoit un autre moins grand de moitié, et divisé en deux par une palissade de roseaux. Nous y entrâmes; dans la première chambre, qui servoit de cui-

sine, sept ou huit femmes étoient occupées à faire de la cassave; la seconde division servoit apparemment de chambre à coucher pour toutes ces dames, et pour les enfans qui n'étoient pas encore admis au grand édifice; elle n'avoit d'autres meubles que des paniers et des hamacs.

» C'étoit aussi l'unique ameublement du grand carbet; le maître et les grands enfans avoient près de leurs hamacs un coffre, un fusil, un pistolet et un gargousier; quelques Caraïbes travailloient à des paniers; je vis aussi deux femmes qui faisoient un hamac sur le métier; les arcs, les flèches, les massues étoient en grand nombre, proprement attachés aux chevrons. Le plancher étoit de terre battue, fort net et fort uni, excepté sous les sablières, où l'on remarquoit un peu de pente. Il y avoit un fort bon feu, autour duquel huit ou neuf

Caraïbes, accroupis sur leurs jarrets, dormoient en attendant que leur poisson fût cuit. Ces messieurs nous avoient fait leurs civilités ordinaires, sans changer de posture, en nous disant dans leur jargon : *Bon jour, compère ; toi tenir taffia*. Leurs poissons étoient à travers le feu, pêle-mêle entre le bois et les charbons ; je les pris d'abord pour quelques restes de bûches ; mais un de mes compagnons de voyage, qui connoissoit mieux la nation, m'assura qu'après avoir goûté de ces mets, je ne prendrois pas les Caraïbes pour de mauvais cuisiniers.

» Cependant l'heure du dîner s'approchoit, et l'air de la mer m'avoit donné de l'appétit ; j'ordonnai à nos nègres d'apporter une nappe ; et voyant au coin du carbet une belle natte, que je crus l'endroit où mes hôtes devoient prendre leur repas, je jugeai qu'en attendant qu'ils en eussent be-

soin nous pouvions nous en servir. Après avoir fait jeter une nappe et quelques serviettes, je fis apporter du pain, du sel et un plat de viandes, qui étoient toutes nos provisions, et je m'assis avec mes deux compagnons de voyage. Nous commencions à manger, lorsque, jetant les yeux sur les Caraïbes, nous observâmes qu'ils nous regardoient de travers, et parloient au maître avec quelqu'altération. Nous lui en demandâmes la raison; il nous dit assez froidement qu'il y avoit un Caraïbe mort sous la natte où nous étions assis, et que cela fâchoit les parents; nous nous hâtâmes de nous lever, et de faire ôter nos provisions. Le maître fit étendre, dans un autre endroit, une natte, sur laquelle nous nous mîmes; et pour réparer le scandale, nous fîmes boire toute la compagnie.

» Dans l'entretien que nous eûmes

avec le maître en continuant notre repas, il nous apprit que tous ces Caraïbes s'étoient assemblés chez lui pour célébrer les obsèques d'un de ses parents, et qu'on n'en attendoit plus qu'un petit nombre de l'île Saint-Vincent pour achever la cérémonie. Suivant leurs usages, il est nécessaire que tous les parents d'un Caraïbe qui meurt le voient après sa mort, pour s'assurer qu'elle est naturelle. S'il s'en trouvoit un seul qui ne l'eût pas vu, le témoignage de tous les autres ensemble ne suffiroit pas pour le persuader; et jugeant, au contraire, qu'ils auroient contribué tous à sa mort, il se croiroit obligé d'en tuer quelques-uns pour le venger. Nous remarquâmes que notre hôte auroit souhaité que ce Caraïbe ne lui eût pas fait l'honneur de choisir son carbet pour mourir, parce qu'une si grosse compagnie diminueoit son manioque,

dont il n'avoit qu'une juste provision pour sa famille.

» Je lui demandai si la qualité d'amis ne pouvoit nous faire obtenir de voir le mort; il m'assura que tous les assistants y consentiroient avec plaisir, sur-tout si nous les faisons boire à notre santé. La natte et les planches qui couvroient la fosse furent levées aussitôt. Elle avoit la forme d'un puits d'environ quatre pieds de diamètre, et six à sept de profondeur; le corps y étoit à-peu-près dans la même posture que ceux que nous avions trouvés autour du feu, ses coudes portoient sur ses genoux, et les paumes de ses mains soutenoient ses joues. Il étoit proprement peint de rouge, avec des moustaches et des raies noires; ses cheveux étoient liés derrière sa tête; son arc, ses flèches, sa massue et son couteau étoient à côté de lui. Il n'avoit du sable que jus-

qu'aux genoux, autant qu'il en falloit pour le soutenir dans sa posture, car il ne touchoit point aux bords de la fosse. Je demandai s'il étoit permis de le toucher; on m'accorda cette liberté. Je lui touchai les mains, le visage et le dos; tout étoit très-sec, et sans aucune mauvaise odeur, quoiqu'on n'eût pris aucune autre précaution que de le roucouer à l'instant où il avoit rendu l'ame. Les premiers de ses parents qui étoient venus avoient ôté une partie du sable pour visiter le cadavre; et comme il ne rendoit rien d'infect, on n'avoit pas pris la peine de le recouvrir de sable, pour s'épargner celle de l'ôter à l'arrivée de chaque nouveau parent. On nous dit que lorsqu'ils seroient venus tous, la fosse seroit remplie et fermée pour la dernière fois. Il y avoit près de cinq mois que ce Caraïbe étoit mort. Je regrettai beaucoup que pendant

quelques heures que nous restâmes dans ce carbet, il n'arrivât point quelqu'un des parents, qui nous eût donné la satisfaction de voir leurs cérémonies.

» Aussitôt que les poissons furent cuits, les femmes apportèrent deux ou trois plats chargés de cassaves fraîches, avec deux grands couïs, l'un plein de taumali de crabes, et l'autre de pimentade, accompagnés d'un grand panier de crabes bouillis, des poissons qui étoient au feu, et de quelqu'autres poissons à grandes écailles. Quoique j'eusse assez dîné, je m'approchai de la table pour goûter de leur poisson et de leur sauce. Ce qu'il y a de commode avec les Caraïbes; c'est que leur table est ouverte à tout le monde, et que pour s'y mettre, on n'a pas besoin d'être invité ni même connu. Ils ne prient jamais; mais ils n'empêchent personne de

manger avec eux. Leur pimentade est du suc de manioque bouilli avec du jus de citron, dans lequel ils écrasent beaucoup de piment; c'est leur sauce favorite pour toutes sortes de mets. Jamais ils ne se servent de sel, non qu'ils en manquent, puisqu'il y a des salines naturelles dans toutes les îles, où ils pourroient s'en fournir; mais il n'est pas de leur goût. J'ai su d'eux-mêmes qu'à l'exception des crabes, qui font la meilleure partie de leur nourriture, ils ne mangent rien qui soit cuit à l'eau, tout est rôti ou boucané. Leur manière de rôtir est d'enfiler la viande par morceaux dans une brochette de bois, qu'ils plantent en terre devant le feu; et lorsqu'elle est cuite d'un côté, ils la tournent simplement de l'autre; si c'est un oiseau de quelque grosseur, tel qu'un perroquet, une poule ou un ramier, ils le jettent dans le feu sans prendre la

peine de le plumer ni de le vider ; et la plume n'est pas plutôt rôtie , qu'ils le couvrent de cendres pour le laisser cuire dans cet état ; ensuite , le retirant , ils enlèvent facilement une croûte que les plumes et la peau ont formée sur la chair ; ils ôtent les boyaux et le jabot , sans aucune autre préparation. Leur exemple m'a fait manger plusieurs fois de ce rôti ; je l'ai toujours trouvé plein de suc , tendre et d'une délicatesse admirable.

» Je goûtai du poisson à grandes écailles , que les Caraïbes dépouillèrent comme s'ils l'eussent tiré d'un étui ; la chair m'en parut très-bonne , bien cuite et fort grasse. On s'imaginera facilement qu'étant cuite sans aucun mélange d'eau , de beurre ou d'huile , qui en altère les sucs , elle n'en peut être que beaucoup meilleure. C'étoit un spectacle fort amusant , que cette bande de Caraïbes accroupis

sur leur derrière comme des singes, mangeant avec un vif appétit, sans prononcer un seul mot, et en épluchant, avec autant de propreté que de vitesse, les plus petites pattes de crabes. Ils se levèrent aussi librement qu'ils s'étoient assis : ceux qui avoient soif allèrent boire de l'eau ; quelques-uns se mirent à fumer, d'autres se jetèrent dans leur hamac, et le reste entra dans une conversation, où je ne compris rien, parce qu'elle étoit dans leur ancienne langue. Les femmes vinrent ôter les plats et les couës ; les filles nettoyèrent le lieu où l'on avoit mangé, et toutes ensemble, avec les enfants, passèrent à la cuisine, où nous allâmes les voir manger, dans la même posture que les hommes, et d'aussi bon appétit. Je fus un peu surpris que les femmes n'eussent pas mangé avec leurs maris, et j'en demandai la raison au

maître de la maison , du moins pour la sienne, qui étoit chrétienne comme lui et maîtresse de la maison. Il me répondit que ce n'étoit pas l'usage de la nation ; que même , quand il eût été seul , il n'eût mangé qu'avec ses fils , et que sa femme , ses filles et le reste de ses enfans mangeoient toujours à la cuisine.

» Les Caraïbes ont une manière de faire du feu, qui est tout-à-fait commode. Les Européens qui sont en Amérique l'ont apprise d'eux, et s'en servent lorsqu'ils n'ont point de fusil. Ils prennent deux morceaux de bois, l'un plus dur que l'autre ; ils font une pointe au plus dur, et un commencement de trou au plus mou ; ils mettent ensuite celui-ci entre leurs genoux, et le pressent pour le tenir ferme ; et prenant l'autre, qui doit être un bâton de sept à huit pouces de long, entre les paumes des deux

mains, ils mettent sa pointe dans le petit trou de l'autre, et le font tourner le plus vîte qu'ils peuvent, comme quand on fait du chocolat. Ce mouvement échauffe les deux morceaux de bois, et sur-tout celui qui est le plus tendre, parce que ses parties, étant plus éloignées les unes des autres, sont plus faciles à ébranler, et par conséquent plus susceptibles de chaleur; et le mouvement continuant, elles en reçoivent assez pour s'enflammer : on sent d'abord une légère odeur de brûlé; on voit ensuite une petite fumée s'élever du bois mou, et puis on apperçoit des étincelles. Il faut tourner sans discontinuer, de peur de donner le loisir aux parties ébranlées de se reposer; et si l'on se sent fatigué, il faut qu'une autre personne continue à faire agir le morceau de bois pointu sans interruption. Il faut encore observer de

se mettre à l'ombre , ou si l'on n'en a pas la commodité , il faut au moins tourner le dos au soleil , car il est certain que l'on seroit infiniment plus long-temps à allumer du feu.

» Les hamacs de ces insulaires l'emportent beaucoup , pour la forme et pour la propreté du travail , sur ceux des autres Indiens. Le même voyageur , qui s'en servoit dans toutes ses courses , en donne la description.

» C'est une pièce de grosse toile de coton , longue de six à sept pieds , sur douze ou quatorze de large , dont chaque bout est partagé en cinquante ou cinquante-cinq parties enfilées dans de petites cordes , qu'on nomme *rabans*. Ces cordes sont communément de coton ou de fils , bien filées et bien torses , chacune de deux pieds et demi ou trois pieds et demi de longueur : elles s'unissent à chaque bout , pour faire une

boucle où l'on passe une corde plus grosse qui sert à suspendre le hamac à deux arbres ou à deux murs. Tous les hamacs des Caraïbes sont roucoués, non seulement parce qu'ils leur donnent cette couleur avant d'en faire usage, mais encore parce qu'ayant eux-mêmes le corps très-rouge, ils ne peuvent s'y coucher aussi souvent qu'ils le font sans y laisser une partie de leur peinture. Ils y dessinent aussi des compartiments de couleur noire, avec autant de justesse que s'ils y employoient le compas : cependant c'est l'ouvrage des femmes. Un Caraïbe seroit déshonoré s'il avoit filé ou tissu et peint un hamac. Ils laissent ces soins à leurs femmes, qui ont besoin de beaucoup d'industrie et de travail pour faire une toile si large, qu'elles sont obligées de s'employer deux à chaque pièce. Elles ne sont point

encore parvenues à se faire de métiers. Après avoir étendu les fils de la trame sur deux poteaux plantés en terre , suivant la longueur et la largeur qu'elles veulent donner au hamac , elles sont réduites à passer leur peloton de fil dessus et dessous chaque fil de la trame , et même à battre avec un morceau de bois dur et pesant , pour faire entrer tous les fils dans leur place , et rendre l'ouvrage plus uni. Si cet exercice est très-pénible , on prétend , en récompense , que les hamacs de cette espèce sont plus forts et plus unis , s'étendent mieux et durent bien plus long-temps que ceux qui se font ailleurs sur les métiers , et qui , étant de quatre pièces ou quatre lez , ne sont point d'un tissu aussi élastique.

» La manière caraïbe d'attacher ou de tendre un hamac est d'éloigner les deux extrémités l'une de l'autre ,

de sorte qu'avec ses cordages il fasse un demi cercle, dont la distance d'un bout à l'autre soit le diamètre; on l'éleve de terre autant qu'il faut pour s'y asseoir comme sur une chaise de quelque hauteur: en s'y mettant on doit observer d'étendre une main pour l'ouvrir, sans quoi l'on ne manque point de faire la culbute. Il ne faut pas s'y étendre de son long, de sorte que la tête et les pieds soient sur une ligne droite qui suive la longueur du hamac, cette situation seroit incommode pour les reins; mais on s'y couche diagonalement, les pieds vers un coin et la tête vers le coin opposé. Alors il tient lieu d'un bon matelas; on peut s'y remuer à son aise, s'étendre autant qu'on le veut, et se couvrir même d'une moitié du hamac. Si l'on veut se tourner d'un côté à l'autre, il faut commencer par mettre les pieds à l'autre coin, et, tournant

le corps, on se trouve sur l'autre diagonale. La commodité de ces lits est qu'on peut les porter par-tout avec soi, qu'on y dort plus au frais, qu'on n'a besoin ni de couvertures, ni de draps, ni d'oreillers, et qu'ils n'embarrassent point une chambre, parce qu'on peut les plier lorsqu'on cesse de s'en servir. Deux crampons de fer suffisent pour les tendre. Labat en obtint un d'un Caraïbe, qui, après avoir servi dix ans et passé une infinité de fois à la lessive, n'étoit pas plus usé, ni presque moins en couleur que le premier jour.

On ne vante pas moins une espèce de corbeilles qui sont l'ouvrage des hommes de cette nation, et que les Européens ont rendues célèbres sous le nom de paniers des Caraïbes. Labat en étudia la fabrique pour l'utilité de nos artisans. Il s'en fait de trois pieds de long sur dix-huit à vingt

pouces de large, et d'autres de huit ou dix pouces de long sur une largeur proportionnée ; la hauteur n'excède pas neuf à dix pouces dans les plus grandes, mais elle dépend de l'usage, auquel elles sont destinées; le fond est plat, les côtés sont tout-à-fait droits et perpendiculaires au fond ; le dessus ou le couvercle est de la même figure que le dessous, où il s'enchâsse très-juste ; sa hauteur est moindre d'un tiers que celle du dessous. C'est dans ces paniers que les Caraïbes renferment tous leurs petits meubles et leurs ajustements, sur-tout dans les voyages de mer ; ils les attachent contre les bords de leurs pirogues, afin qu'il ne se perde rien lorsqu'elles viennent à verser, ce qui n'est pas rare dans leur navigation.

Ce sont des roseaux ou des queues de lataniers que les Caraïbes emploient pour faire des mata'ons, des

paniers, des hottes, qu'ils nomment catolis, et d'autres meubles de cette nature. Le roseau fait des ouvrages plus fermes et qui durent plus longtemps, mais le latanier se travaille mieux; c'est une espèce de palmier dont les branches portent à leur extrémité une feuille plissée qui, venant à s'épanouir, se partage en plusieurs pointes, comme une étoile à plusieurs rayons. On en divise les côtes ou les queues en plusieurs parties; une écaille de moule, dont on gratte le dedans, suffit pour ôter la poulpe brune qui s'y trouve. Il reste une sorte de jonc de deux ou trois lignes d'épaisseur.

Les roseaux sont de même espèce que ceux de l'Europe: on les coupe verts avant qu'ils aient fleuri, parce qu'ils sont alors plus tendres et plus liants; on les fend d'abord en huit parties dans toute leur longueur, pour gratter ensuite le dessus, jusqu'à

se que les vestiges de nœuds soient entièrement effacés. On ôte la pulpe dont ils sont remplis ; l'épaisseur qui leur reste est celle d'un sou marqué , et leur largeur celle qui convient à l'ouvrage qu'on veut faire. Les roseaux polis sont blancs , ou d'un jaune fort clair , mais les Caraïbes savent les teindre en rouge , en bleu ou en noir , qu'ils entremêlent proprement pour donner plus d'éclat à leur ouvrage. Après avoir déterminé la longueur , ils tressent leurs roseaux ou carrément ou en compartiments ; leur art consiste sur-tout à les serrer sans la moindre violence. Lorsqu'ils ont fait le dessous du panier et sa doublure , dont la matière et les proportions sont les mêmes , ils ajustent entre deux des feuilles de balisier amorties au feu ou seulement au soleil , et cette espèce de petit plancher est si propre , si uni et si serré , que l'eau qu'on y met ne peut

s'écouler. Ils couvrent le bord d'un morceau de roseau ou de latanier assez large pour être doublé, et l'arrêtent d'espace en espace avec des filets de pitte parfaitement liés et tors, et teints de quelque couleur ; le dessus se fait comme le dessous, qu'il emboîte avec une justesse à l'épreuve, si bien que quelque pluie qu'il fasse ou quelque quantité d'eau qu'on jette sur ces paniers, on est sûr que ce qu'ils renferment est toujours sec. Les Européens des îles en font autant d'usage que les Caraïbes, depuis qu'ils les ont reconnus également propres, légers et commodes. Ils ne vont pas d'une habitation à l'autre sans un panier, dans lequel ils font porter leurs hardes sur la tête d'un nègre, qui n'en est pas fort chargé ou ne l'est du moins que du poids de ce qu'il contient.

Les Caraïbes font ces petits ouvrages non seulement pour leurs

usages domestiques, mais encore pour les vendre, et pour se procurer en échange des couteaux, des haches, de la rassade, des toiles d'Europe, et surtout de l'eau-de-vie. C'est une observation fort singulière, que souvent ils entreprennent un voyage dans une saison dangereuse, uniquement pour une bagatelle, telle qu'un couteau, des grains de verre, et qu'ils donneront alors pour ce qu'ils desirent tout ce qu'ils ont apporté, au lieu qu'ils n'en donneroient pas la moindre partie pour une boutique entière d'autres marchandises. Outre leurs paniers et d'autres meubles dont ils se défont suivant leurs besoins ou leur goût, ils apportent aux Européens des perroquets, des lézards, de la volaille, des porcs, des ananas, des bananes, et diverses sortes de coquillages. Leur manière de prendre les perroquets est ingénieuse pour des sauvages : ils ob-

servent, à l'entrée de la nuit, les arbres où ils se perchent, et, dans l'obscurité, ils portent au pied de l'arbre des charbons allumés, sur lesquels ils mettent de la gomme et du piment vert; l'épaisse fumée qui en sort étourdit bientôt ces oiseaux jusqu'à les faire tomber comme ivres; ils les prennent alors, leur lient les pieds et les ailes, et les font revenir en leur jetant de l'eau sur la tête.

Si les arbres sont d'une hauteur qui ne permet point à la fumée d'y arriver, ils attachent au sommet d'une perche quelque vase de terre dans lequel ils mettent du feu, de la gomme et du piment; ils s'approchent autant qu'ils peuvent des oiseaux qu'ils veulent prendre et les enivrent encore plus facilement; ensuite, pour les apprivoiser, ils les font jeûner pendant quelque temps, et lorsqu'ils les croient bien affamés, ils leur pré-

sentent à manger ; s'ils les trouvent encore revêches , ils leur soufflent au bec de la fumée de tabac , qui les étourdit jusqu'à leur faire perdre aussi toute leur férocité. Ces perroquets deviennent non seulement fort privés , mais apprennent aussi facilement à parler que ceux qu'on a pris tout jeunes. Labat en acheta deux pour vingt - deux sous marqués ; c'est la seule monnoie que ces barbares connoissent : un louis d'or ne vaut pas pour eux deux sous marqués , parce qu'ils attachent moins de prix à la matière qu'au nombre. Dans les comptes qu'on fait avec eux on a soin d'étendre les sous marqués qu'on leur donne et de les ranger les uns après les autres à quelque distance , sans jamais doubler les rangs ni mettre une partie de l'un sur l'autre , comme les marchands font en Europe ; cet ordre ne satisferoit point assez leur

vue, et l'on ne concluroit rien; mais lorsqu'ils voyent une longue file de sous-marqués, ils rient et se réjouissent comme des enfants. Une autre observation qui n'est pas moins nécessaire, c'est d'ôter de leur vue et d'enlever aussitôt ce qu'on achète d'eux, si l'on ne veut s'exposer à la fantaisie qui leur vient souvent de le reprendre sans vouloir rendre le prix qu'ils en ont reçu. Il n'est pas difficile, à la vérité, de les y forcer, sur-tout lorsqu'ils viennent trafiquer dans nos îles; mais il est important de ne pas renouveler avec leur nation des guerres dont le succès même n'apporte aucun avantage. S'ils redemandent leurs marchandises après qu'on les a serrées, on feint d'ignorer ce qu'ils desirent.

« Les Caraïbes, observe le Père Dutertre, sont indolents et fantasques à l'excès; il est presque impossible d'en tirer le moindre service. On a

besoin avec eux de ménagements continuels; ils ne peuvent souffrir d'être commandés, et quelque faute qu'ils fassent, il faut bien se garder de les reprendre ou même de les regarder de travers; leur orgueil sur ce point n'est pas concevable. De là est venu le proverbe que regarder un Caraïbe, c'est le battre; que le battre, c'est le tuer, ou s'exposer à en être tué. Ils ne font que ce qu'ils veulent, quand ils veulent, et comme ils veulent; de sorte que le moment où l'on a besoin d'eux est celui auquel ils ne veulent rien faire, ou si l'on souhaite qu'ils aillent à la chasse ils veulent aller à la pêche, et c'est une nécessité d'en passer par-là; le plus court est de ne pas s'en servir et de ne jamais compter sur eux, mais sur-tout de ne rien laisser entre leurs mains, car ils sont comme des enfants à qui tout fait envie; ils prennent, boivent et mangent sans

discrétion tout ce qu'on leur laisse.

Une autre raison qui doit faire éviter de se servir d'eux, c'est l'antipathie qui règne entre eux et les nègres. Ces deux races d'hommes se croient fort au-dessus l'une de l'autre et se regardent avec mépris. Les nègres, sur-tout ceux qui sont chrétiens, ne donnent jamais aux Caraïbes, qui ne le sont pas, d'autre nom que celui de sauvages, ce que les Caraïbes ne peuvent entendre qu'avec un extrême dépit, qui les porte souvent à de cruelles extrémités.

» Il arrive fréquemment, raconte le Père Labat, que nos barques, allant traiter à la Marguerite, prennent, en troc de leurs marchandises, des Caraïbes esclaves qu'elles nous apportent. »

Quoiqu'on en puisse tirer plus de service que de ceux qui sont libres, dans les îles voisines des nôtres, on ne

les achète pas sans précaution, parce que c'est le même naturel et le même génie. S'ils ne sont achetés à l'âge de sept ou huit ans, il est difficile de les former au travail; ceux qu'on parvient à former sont assez adroits et paroissent même attachés à leur maître; mais c'est moins par une véritable affection que par jalousie pour les autres esclaves nègres. Enfin il est difficile de les marier; rarement un Caraïbe veut épouser une négresse, comme il est rare qu'une négresse veuille prendre un Caraïbe. On trouve souvent les mêmes difficultés pour marier ensemble les esclaves caraïbes des deux sexes, quoiqu'ils aient la même langue et les mêmes usages, s'ils sortent de différentes îles entre lesquelles il y ait eu guerre ou quelque sujet d'inimitié. Il semble qu'ils aient sucé la haine avec le lait, et jamais ils ne s'appriivoisent assez pour s'unir.

Tout ce qu'on a tenté pour les instruire et pour leur faire embrasser le christianisme est demeuré sans effet. Les Jésuites et les Jacobins ont eu long-temps dans leurs îles de zélés missionnaires, qui avoient étudié leur langue, qui vivoient avec eux, et qui ne négligeoient rien pour leur conversion ; le fruit qu'ils ont tiré de leurs travaux s'est réduit à baptiser quelques enfans à la mort et des adultes malades, dont la guérison paroissoit désespérée : non qu'ils ne pussent en baptiser un grand nombre ; mais, connoissant le fond de leur caractère et sur-tout une sorte d'indifférence qui leur fait regarder comme un jeu l'action la plus sérieuse, ils ne vouloient pas les recevoir au baptême, qu'ils ne demandoient que pour obtenir quelques présents, toujours disposés à reprendre leur superstition, comme à se faire réitérer le sacrement autant

de fois qu'on leur auroit présenté un verre d'eau-de-vie. On ne connoît que trois points sur lesquels ils ne sont rien moins qu'indifférents : sur leurs femmes, ils portent la jalousie jusqu'à les tuer au moindre soupçon : sur la vengeance, il n'y a point de peuple dans les Deux-Indes qui pousse plus loin cette passion. Au milieu de leurs plaisirs, un Caraïbe qui en voit un autre dont il se souvient d'avoir reçu quelque injure, se lève et va traîtreusement par-derrière lui fendre la tête d'un coup de massue ou le percer à coups de couteau. S'il tue son ennemi, et que le mort n'ait point de parents pour le venger, c'est une affaire finie ; mais si la blessure n'est pas mortelle, ou s'il reste des vengeurs, le meurtrier, sûr d'être traité de même à la première occasion, change promptement de domicile. Ils ne connoissent aucune apparence de réconciliation,

et personne entr'eux ne pense à s'offrir pour médiateur. Enfin leur indifférence ne tient point contre l'eau-de-vie et les liqueurs fortes ; non seulement ils donnent tout ce qu'ils possèdent pour en obtenir, mais ils en boivent à l'excès.

Labat parle d'un Français, riche et de bonne maison, qui s'étoit établi à la Guadeloupe, dans la seule vue de travailler à leur conversion, particulièrement de ceux de la Dominique, île assez voisine. Il en nourrissoit un grand nombre, qu'il faisoit instruire ou instruisoit lui-même avec autant de zèle que de libéralité, et il mourut dans ce pieux exercice. Sans avoir eu la satisfaction de faire un bon chrétien, il n'avoit pas laissé d'en faire baptiser quelques-uns, sur la constance desquels il croyoit pouvoir compter ; mais après sa mort ils retournèrent à leur religion, ou

plutôt à leur libertinage, car ils n'ont aucun principe auquel ils puissent donner un autre nom. Ils ont une sorte de respect pour le soleil et la lune, mais sans adoration et sans culte. On ne leur a jamais vu de temples ni d'autels; s'ils ont quelque idée d'un Être suprême, ils le croient tranquille dans la jouissance de son bonheur, et si peu attentif aux actions des hommes, qu'il ne songe pas même à se venger de ceux qui l'offensent. Cependant ils reconnoissent deux sortes d'esprits, les uns bien-faisans, qui demeurent au ciel, et dont chaque homme a le sien pour guide; les autres de mauvaise nature, qui parcourent l'air pendant la nuit, sans aucune demeure fixe, et dont toute l'occupation est de nuire. Ce sentiment d'un pouvoir supérieur est mêlé de tant d'extravagance,

qu'on n'y démêle rien à l'honneur de la raison. Ils offrent aux bons esprits de la cassave et de la fumée de tabac; ils les invoquent pour la guérison de leurs maladies, pour le succès de leurs entreprises, et pour leur vengeance. Leurs prêtres, ou leurs devins, qu'ils nomment *boyés*, ont chacun leur divinité particulière; dont ils vantent le pouvoir et dont ils promettent l'assistance, sur-tout contre la malignité des *boyas*, qui sont les mauvais esprits. Ils donnent aux *boyas* une origine qui renferme leur opinion sur la nature de l'ame. Chaque homme, disent-ils, a dans le corps autant d'ames que ses artères ont de battements; la principale est dans le cœur, d'où elle se rend dans le ciel après la mort, sous la conduite du génie qui lui a servi de guide pendant sa vie; et là, elle jouit d'un bonheur

qu'ils comparent à la vie la plus heureuse qu'on puisse mener sur la terre. Les autres ames, qui ne sont pas dans le cœur, se répandent dans les airs, les unes au-dessus de la mer, où elles causent les naufrages des vaisseaux ; les autres au-dessus des terres et des forêts, où elles font tout le mal dont elles trouvent l'occasion. Les idées des Caraïbes ne vont pas plus loin ; mais on y croit entrevoir qu'ils regardent l'ame du cœur comme le principe de tout ce que l'homme fait de bien, et les autres ames comme la source des vices et des crimes.

Leur gouvernement est aussi barbare que leur religion et leurs usages ; ils ont dans chaque île plusieurs capitaines, qui sont ordinairement les chefs des plus nombreuses familles, et dont l'autorité n'est reconnue que pendant la guerre. Le nom de Ca-

ciques que les premiers Espagnols ont pris des Caraïbes, et qu'ils ont porté dans toutes leurs colonies, n'est plus qu'un vain titre, auquel il n'y a plus de pouvoir ni de prérogatives attachés. Cependant un voyageur anglais prétend que chaque île en a quelques-uns, mais rarement plus de deux. C'est dans cet ordre qu'on choisit le capitaine général à l'approche d'une guerre. Pendant la paix un cacique n'est distingué des autres capitaines que par son titre, et par une considération qui suit naturellement le mérite qu'on lui suppose. Pour devenir cacique, il faut s'être distingué plusieurs fois à la guerre, l'avoir emporté sur tous les concurrents à la course et à la nage, avoir porté de plus pesants fardeaux qu'eux, sur-tout avoir montré plus de patience dans divers genres de peines; enfin,

dans les occasions de guerre, le cacique qui devient capitaine-général ordonne les préparations, assemble les conseils, et jouit par-tout du premier rang. Mais dans une nation qui n'a ni lois ni pouvoir établis pour le maintien des usages, on s'imagine aisément que tout est sujet à varier avec les temps et les circonstances.

Les armes des Caraïbes sont des arcs, des flèches, une massue, qu'ils nomment *bouton*, et le couteau, qu'ils portent à la ceinture, ou plus souvent à la main. Leur joie est extrême lorsqu'ils peuvent se procurer un fusil; mais quelque bon qu'il puisse être, ils le rendent bientôt inutile, soit en le faisant crever à force de poudre, soit en perdant les vis ou quelqu'autre pièce, parce qu'étant fort mélancoliques et fort désœuvrés, ils passent les jours entiers, dans leurs

hamacs, à les démonter et à les remonter. D'ailleurs, ils oublient souvent la situation des pièces; et dans leur chagrin, ils jettent l'arme, à laquelle ils ne pensent plus, ni au prix qu'elle leur a coûté. Leurs arcs ont environ six pieds de longueur; les deux bouts sont tout-à-fait ronds, de neuf à dix lignes de diamètre, avec deux crans pour arrêter la corde; la grosseur augmente également des deux bouts vers le milieu, qui est ovale en dehors et plat en dedans; de sorte qu'à l'endroit de la flèche son diamètre est d'un pouce et demi.

L'arc des Caraïbes est ordinairement de bois vert ou d'une espèce de bois de hêtre, dont la couleur est fort brune mêlée de quelques ondes d'un rouge foncé. Ce bois est pesant, compact et très-roide; ils le travaillent fort proprement, sur-tout depuis que

leur commerce avec les Européens leur procure des instruments de fer, au lieu de cailloux tranchants qu'ils employoient autrefois. La corde est toujours tendue le long de l'arc, qui est droit et sans aucune courbure; elle est de pitte ou de caralas, de deux ou trois lignes de diamètre. Leurs flèches sont composées de la tige que les roseaux poussent pour fleurir; elles ont environ trois pieds et demi de long, en y comprenant la pointe, qui fait une partie séparée, mais entée et fortement liée avec du fil de coton. Cette redoutable pointe est de bois vert, longue de sept à huit pouces, de grosseur égale à celle du roseau à l'endroit de leur jonction; après quoi elle diminue insensiblement jusqu'au bout, qui est fort pointu. Elle est découpée en petites hoches, qui forment des ardillons, mais taillées de sorte

que, sans empêcher la flèche d'entrer dans un corps, elles ne permettent de l'en tirer qu'en élargissant beaucoup la plaie. Quoique ce bois soit naturellement très-dur, les Caraïbes, pour en augmenter la dureté, le mettent dans les cendres chaudes, qui, consommant peu-à-peu ce qui lui reste d'humide, achèvent de resserrer ses pores; le reste de la flèche est uni avec une seule petite hoche à l'extrémité, pour la tenir sur la corde.

Il est rare que les Caraïbes ornent leurs flèches de plumes; mais il ne l'est pas moins que celles de guerre ne soient pas empoisonnées. Leur méthode est simple; elle se réduit à faire une fente dans l'écorce d'un mancenillier pour y mettre les pointes, qu'ils y laissent jusqu'à ce qu'elles soient imbibées du lait épais et visqueux de cet arbre; ensuite les ayant

fait sécher, ils les enveloppent dans quelques feuilles pour attendre l'occasion de s'en servir. Ce poison est si pénétrant, que pour lui faire perdre sa force, on est obligé de mettre les pointes dans les cendres rouges, et de gratter successivement tous les ardillons avec un morceau de verre, après quoi on les passe encore au feu; mais tous ces soins ne peuvent éloigner le danger.

Les flèches que les Caraïbes emploient pour la chasse des gros oiseaux, tels que les perroquets, les ramiers, les perdrix, les mansfenis, qui sont des oiseaux de proie, et quantité d'autres, ont la pointe unie sans ardillons, et ne sont jamais empoisonnées; celles qui servent pour les petits oiseaux ont au bout un petit flocon, tel qu'on en met au bout des fleurets, qui les tuent sans les percer, sans

que leur sang se répande, et sans le moindre dérangement dans les plumes. Celles qu'ils emploient pour tirer les poissons dans les rivières, sont de bois avec une pointe assez longue.

Le bouton est une espèce de massue d'environ trois pieds et demi de long, plate, épaisse de deux pouces dans toute sa longueur, excepté vers la poignée, où son épaisseur est un peu moindre; elle est large de deux pouces à la poignée, et de quatre ou cinq à l'autre extrémité, d'un bois très-dur, fort, pesant et coupé à vives arêtes. Un coup de bouton casse un bras, une jambe, fend la tête en deux parties; et les Caraïbes se servent de cette arme avec beaucoup de force et d'adresse. Lorsqu'ils n'ont pas d'autres armes que leurs flèches, ils font deux taillades à l'endroit où le roseau est

enté dans la pointe ; après avoir pénétré dans le corps, le reste de la flèche s'en sépare et tombe aussitôt ; mais la partie qui est empoisonnée demeure plus long-temps dans la plaie ; elle est difficile à retirer, et souvent on est obligé de la faire passer par le côté opposé, au risque de ne pas découvrir le passage.

Les enfants des Caraïbes ont des arcs et des boutons proportionnés à leur taille et à leur force ; ils s'exercent de bonne heure à tirer ; et dès leur première jeunesse ils chassent aux petits oiseaux, sans presque jamais manquer leur coup. Les Caraïbes, adroits à tout, le sont sur-tout à nager ; il semble qu'ils soient nés dans l'eau et pour l'eau ; ils nagent comme des poissons en sortant du ventre de leur mère. Les femmes s'en acquittent comme les hommes ; et

lorsqu'une pirogue tourne, ce qui arrive assez souvent, parce qu'ils forcent toujours de voiles, ou parce que, partant des îles françaises pour retourner chez eux, ils sont ordinairement tous ivres, ils ne perdent absolument rien de leur bagage ; on n'entend presque jamais dire qu'il s'en soit noyé quelqu'un. On voit dans ces occasions les enfants nager autour de leurs mères comme de petits poissons ; et les mères sont assez habiles pour se soutenir sur l'eau avec des enfants qu'elles ont à la mamelle, pendant que les hommes sont occupés à redresser le bâtiment et à vider l'eau dont il est rempli. En 1699, une barque, appartenant aux religieux de la Charité, sombra entre Sainte-Lucie et la Martinique ; tous ceux qui étoient dedans périrent, à l'exception d'un Caraïbe, qui, sans être aidé

d'aucune planche ou autre bois qui pût le soulager, se soutint sur l'eau pendant soixante heures, supporta la faim, la soif et la violence de la tempête qui avoit fait périr la barque, et aborda enfin au cul-de-sac Marin, où il apporta les nouvelles du naufrage qui étoit arrivé. Le fait suivant constate encore mieux l'étonnante adresse des Caraïbes sur l'eau.

Un pantoufflier ou zigène avoit emporté la cuisse à un enfant qui se baignoit dans la rade du bourg de la Basse-Terre de Saint-Christophe : un Caraïbe s'offrit d'aller tuer le poisson. Pour connoître la grandeur de l'entreprise et le danger où s'exposoit ce sauvage, il faut savoir que la zigène, que les Américains appellent pantoufflier, est un des poissons les plus voraces, les plus forts et les plus dangereux qu'il y ait dans la mer. Son

corps, depuis le cou jusqu'à la queue, approche assez du requin, mais sa tête est bien plus grosse et plus large; de sorte qu'elle ressemble, en quelque manière, à un marteau; ses yeux sont placés aux deux extrémités; ils sont ronds et gros; leur mouvement a quelque chose d'effrayant; il a une gueule large, armée de plusieurs rangs de dents, et disposée de manière qu'elle n'est point embarrassée par la longueur de son museau, comme est celle du requin; il est avec cela très-vif et très-fort, et par conséquent fort à craindre. Tel est le formidable monstre qu'il osa aller attaquer, excité peut-être par la récompense que lui promet le père de l'enfant qui avoit été tué, s'il venoit à bout de le tuer lui-même.

Le sauvage s'arma de deux baïonnettes, bonnes et bien aiguës, et après

s'être fortifié le cœur de deux verres d'eau - de - vie , il se jeta à la mer. Le poisson, qui étoit en goût de manger de la chair depuis qu'il avoit dévoré la cuisse de l'enfant, ne manqua pas de venir à lui dès qu'il le vit dans l'eau. Le sauvage le laissa approcher jusqu'à ce qu'il jugeât qu'il étoit à portée de s'élançer sur lui, et dans le moment où le poisson fit ce mouvement, il plongea sous lui et lui enfonça ses deux baïonnettes dans le ventre, on en vit aussitôt les effets par le sang qui rougit la mer aux environs du lieu où le poisson se trouvoit. Ils recommencèrent ce manège sept à huit fois, car le poisson retournoit chercher le Caraïbe autant de fois qu'il le manquoit, et autant de fois le Caraïbe ne manquoit pas de plonger et de le frapper par-tout où il le pouvoit attraper. Enfin au bout d'une demi-

heure le poisson ayant perdu tout son sang et ses forces, se tourna le ventre en haut et expira. Le Caraïbe étant revenu à terre, on envoya un canot avec des gens qui attachèrent une corde à la queue de ce monstre, et le tirèrent à terre. Il avoit plus de vingt pieds de long et étoit de la grosseur d'un cheval; on trouva dans son ventre la cuisse de l'enfant toute entière.

Ces sauvages sont aussi fort adroits à la pêche : outre l'épervier dont ils se servent à-peu-près comme nous faisons en Europe, ils prennent le poisson à la main pendant le jour, et la nuit aux flambeaux. Il est rare qu'ils manquent un poisson quand ils l'ont vu se retirer dans quelques endroits; ils entrent dans l'eau, en faisant le moins de bruit qu'ils peuvent, regardent attentivement filer le poisson et le suivent dans sa retraite, d'où ils l'enlèvent

presque toujours. Lorsqu'ils pêchent la nuit ils avancent aussi fort doucement dans la rivière, tenant leur flambeau de la main gauche, de manière qu'il les éclaire sans les éblouir; ils ont à la main droite un filet étendu autour d'un cercle avec un manche de trois ou quatre pieds de long. Dès que le poisson voit la lumière, il s'approche, il s'élançe, il joue sur l'eau, et le pêcheur prend son temps pour couler le filet sous lui, et l'enlève, sans craindre qu'il puisse sauter dehors, parce que le filet, qui est fait en manière de poche d'environ un pied et demi de profondeur, obéit et ne permet pas au poisson de s'élançer.

Lorsque les Caraïbes se mettent en mer pour quelque expédition de guerre, ils ne mènent avec eux qu'une ou deux femmes dans chaque pirogue

pour faire la cassave et les rocouer ; mais lorsqu'ils font un voyage de plaisir ou de commerce , ils sont accompagnés de leurs femmes et de leurs enfants , avec leurs armes et leurs hamacs , qu'ils n'oublient jamais. Ils portent aussi tous les ustenciles de leur ménage , de sorte que leurs bacassas et leurs pirogues sont toujours bien remplis. C'est le nom qu'ils donnent à leurs bâtimens de mer. Labat en fait une curieuse description qui ne doit pas manquer à cet article.

La pirogue caraïbe , dit-il , est beaucoup moins grande que le bacassa. Celles qu'il vit avoient vingt - neuf pieds de long et quatre pieds et demi de large dans leur milieu , elles finissoient en pointe par les deux bouts , qui étoient plus élevés que le milieu de quinze à vingt pouces ; elles étoient

divisées par neuf planches ou bancs qui sembloient n'avoir été que fendues et clouées. Derrière chaque banc, à la distance d'environ huit pouces et plus haut que le banc, il y avoit des bâtons de la grosseur du bras dont les bouts étoient fichés dans les côtés de la pirogue pour leur servir de soutien en les tenant toujours dans une même distance, et pour appuyer ceux qui devoient être assis sur les bancs; le haut des bords étoit percé de plusieurs trous, garnis de cordes qui servoient à contenir le bagage. La longueur des bacassas est d'environ quarante-deux pieds sur sept de largeur, l'avant est élevé et pointu, à-peu-près comme celui des pirogues; mais l'arrière est plat et coupé en poupe, avec une tête d'homme en relief, ordinairement très-mal faite, mais peinte de blanc, de noir et de rouge. Au ba-

cassa que Labat eut l'occasion de voir, les Caraïbes avoient attaché , près de cette tête , un bras d'homme boucané , c'est-à-dire séché à petit feu et à la fumée; c'étoit le bras d'un Anglais qu'ils avoient tué depuis peu dans une descente qu'ils avoient faite à la Barbade. Les bancs du bacassa ressemblent à ceux des pirogues ; mais ses bords ont un exhaussement de planches d'environ quinze pouces , qui augmente beaucoup la grandeur du bâtiment. Les bacassas et les pirogues des Caraïbes sont également sans gouvernail. Le Caraïbe qui est assis ou debout à l'arrière y gouverne avec une pagaie plus grande d'un tiers que celles qu'on emploie pour nager , car aux îles on ne dit point voguer ou ramer , mais nager, lorsqu'on se sert des pagaies , dont l'usage est plu scommun que celui des

avirons. La pagaie a la forme d'une pelle de four ; elle est longue de cinq à six pieds ; et le manche , qui est rond , occupe les trois quarts de cette étendue. Sa largeur est d'environ trois pouces , sur un pouce et demi d'épaisseur dans son milieu , d'où elle va toujours en diminuant jusqu'à six lignes dans ses bords. Les Caraïbes embellissent leurs pagaies de deux rainures qui partent du manche , dont elles semblent marquer la continuation jusqu'à l'extrémité de la pelle , qu'ils échancrent en manière de croissant. Ils mettent autour du manche une petite traverse de cinq à six pouces de longueur , pour servir d'appui à la paume de la main. On ne se sert point des pagaies comme des rames ou des avirons. Ceux qui nagent assis regardent l'avant ou la proue du bâtiment ; ceux qui nagent à tribord

empoignent de la main droite le manche de la pagaie, un pied au-dessus de la pelle, et mettent la paume de la main gauche sur le bout du manche; dans cette situation ils plient le corps en plongeant la pagaie dans l'eau, et la retirent en arrière en se redressant, de sorte que poussant l'eau derrière eux, ils font avancer le bâtiment avec beaucoup de vitesse; on conçoit que ceux qui sont à babord, c'est-à-dire à gauche, tiennent la pagaie de la main gauche et qu'ils appuient la droite sur l'extrémité du manche. Quand une pirogue n'auroit que trois pieds de large, deux hommes pourroient nager sur le même banc, ce qui ne se peut avec des rames ou des avirons, dont la grandeur demande plus de place pour l'action. Il s'ensuit qu'on peut employer plus de pagaies que de rames, et faire

par conséquent plus de diligence.

On avoue que cette manière de nager est plus fatigante, parce que la pagaie est sans point d'appui, et n'a pour centre de mouvement que la main qui la tient auprès de la pelle, tandis qu'elle le reçoit de celle qui la pousse par le bout; mais ce mouvement paroît balancé par quantité d'avantages: on peut doubler et tripler le nombre des rameurs, la diligence est infiniment plus grande. Ceux qui sont dans la pirogue ou le bacassa, ne sentent point le mouvement importun et les sauts que causent les rames; enfin l'on n'est point étourdi par le bruit de leur frottement sur les bords. Labat observe combien ce premier point est important. Les flibustiers, qui l'avoient appris des Caraïbes, s'en servoient avec autant d'habileté qu'eux pour entrer la nuit dans les ports, dans les

rades et dans tous les lieux où, voulant faire des descentes, ils sentirent que le succès dépendoit de la surprise. On plonge les pagaies dans l'eau, et on les retire sans faire le moindre bruit.

Les mariages, les funérailles, les danses et les fêtes des Caraïbes ne diffèrent pas beaucoup des mêmes usages des Indiens de l'Amérique, soit méridionale, soit septentrionale.

*Fin du Voyage aux Antilles,
et de la Collection.*

T A B L E
D E S M A T I È R E S
C O N T E N U E S
D A N S C E V O L U M E.

VOYAGES aux Antilles, par LABAT
et BRYAN-EDWARDS.

CHAP. I. *Situation et forme des Antilles. Climat. Premiers établissemens des Européens.* Page 1

CHAP. II. *Notice sur la partie ci-devant espagnole et sur la partie française de Saint-Domingue. Manière dont les Nègres sont traités dans les îles. Singulière superstition qui leur fait braver la mort.* 32

2^e série ou 6^e année. 12. Antilles.

CHAP. III. *Iles de Saint-Christophe, de la Martinique et de la Guadeloupe.* Page 69

CHAP. IV. *Description de la Jamaïque. Ile de la Barbade. Histoire de la découverte des Bermudes.* 84

CHAP. V. *Iles Lucayes. Cuba et Porto-Rico. Productions diverses des Antilles.* 98

CHAP. VI. *Histoire naturelle des Antilles. Notice sur les Crabes et les Turlouroux. Chasse des Diables.* 123

CHAP. VII. *Origine, Caractère et usages des Caraïbes.* 145

FIN DE LA TABLE.

LISTE ET NOMS DES SOUSCRIPTEURS

*A la deuxième série , années 4 , 5
et 6 de la BIBLIOTHÈQUE GÉO-
GRAPHIQUE ET INSTRUCTIVE DES
JEUNES GENS , ou RECUEIL DE
VOYAGES INTÉRESSANTS DANS
TOUTES LES PARTIES DU MONDE.*

	exemplaires,
M. Audry (Jules) , à Paris.	I
M ^{lles} Asselin (Pauline et Nelly) , à Blois.	I
M. Baré - Comogne , (J. De) à Namur.	I
M ^{lle} Barbazan (Éléonore) , à Paris,	I
M. Barbé , à Paris.	I
M. Barbier , à Paris.	I
M. Barbou , libraire , à Paris.	5

	exempl.
M. Bauchau, membre de la Cour de Cassation, à Paris.	1
M ^{me} Baudouin, libraire, à Paris.	1
M. Beaumes, libraire, à Bor- deaux.	3
M. Beaurepaire, à Paris.	1
M. Bellegarde, à Calais.	1
M ^{rs} Belot, frères, à Paris.	1
M. Berlioz, à Grenoble.	1
M. Berthevin, libraire, à Orléans.	3
M. Bertrand (Arthus), libraire, à Paris.	3
M. Bidault, à Paris.	1
M. Billy (de), à Orléans.	1
M. Bleuét, libraire, à Paris.	2
M ^{me} Boisgelin (de), à Paris.	1
M. Boissé, à Caen.	1
M. Boufflers (de), à Paris.	1
M. Bonnefoi, libraire, à Toulouse.	16
M. Bonzom, libraire, à Bayonne.	3
M ^{rs} Bossange, Masson et Besson, libraires, à Paris.	16

	exempl.
M. Bourgouin - la - Beaume , à Nevers.	1
M. Briois (J.), à Rocroi.	1
M. Brunet , libraire , à Paris.	1
M. Bruno-de-Boyer , officier du Génie , à La Hougue.	1
M. Brunot-Labbe, libraire, à Paris.	6
M ^{lle} Buissy (Adèle de), à Paris.	1
M. Cado , à Lille.	1
M ^{rs} Capelle et Renand, libraires, à Paris.	2
M. Chabaud , à Paris.	1
M. Champeau , à la Boulaye.	2
M ^{rs} Changuion et Den Hengst , libraires , à Amsterdam.	10
M. Charmois (de), à Paris.	1
M. Cocheris , libraire , à Paris.	1
M. Collardin , libraire , à Liége.	3
M. Collignon , libraire , à Metz.	13
M ^{lle} Coopal , à Saint-Germain-en- Laye.	1
M ^{lle} Coquet (Antoinette), à Dijon.	1

	exempl.
M. Coquet, libraire, à Dijon.	5
M ^{lle} Corbigny (Antigone), à Blois.	1
M ^{lle} Couchet (Clari), à Albi.	1
M ^{me} Courtivron (de), à Paris.	1
M. Courtois, à Laon.	1
M ^{rs} Crapart, Caille et Ravier, libraires, à Paris.	1
M. Daisy, à Dijon.	1
M. Damas (Alfred de), à Paris.	1
M. Danel, à Gand.	1
M. Dancourt (A.), à Paris.	1
M. Daubusson, page de S. M. I. et R., à Paris.	1
M. Dechamps (Auguste), à Nevers.	1
M. Defaillonnet (Henri), à Saint- Mihiel.	1
M ^{lle} Defer Demaisonneuve (Julie), à Paris.	1
M ^{lle} Defer Demaisonneuve (Adèle), à Paris.	1
M ^{lle} Deladuye (Honorine), à Blois.	1
M ^{lle} Delaferté (Julie), à Paris.	1

exempl.

M ^{rs} Delacropte (Eugène et Albert), à Paris.	I
M ^{lle} Delagrangé (Niza), à Paris.	I
M. Delahante , à Crépy.	I
M. Delatre , à Paris.	I
M. De l'Espine, directeur de la Monnaie , à Paris.	I
M ^{me} Deloose , à Gand.	I
M. Demat, libraire , à Bruxelles.	7
M ^{me} Derouvré - de - Tissard , à Bourges.	I
M. Desjardins, imprimeur-libraire, à Beauvais.	I
M. Dessaignes (Octave), à Ven- dôme.	I
M. Deterville , libraire, à Paris.	13
M. Desoer (Léopold), à Paris.	I
M. Devercy (Hippolyte), à Paris.	I
M. Deval-de-Baronville, à Baron- ville.	I
M. D'Harcourt (Alphonse), à Paris.	I
M. Doyen, receveur , à Orléans.	I

	exempl.
M ^{me} Drouot, à Nancy.	1
M ^{me} Duclusel, à Paris.	1
M. Dufart, libraire, à Paris.	1
M. Dufour, à Amsterdam.	88
M. Duhén, à Paris.	3
M ^{lle} Dujuglart (Aimée), à Blois.	1
M ^{me} Dupuis, à Paris.	3
M. Duquesnoy, à Paris.	1
M. Emon (J.-B.), à Paris.	1
M ^{me} Espivant, à Paris.	1
M ^{me} Ferrand (de), à Paris.	1
M. Ferrère, homme de lettres, à Paris.	1
M. Fleuriau (Caius), à Nantes.	1
M. Fontaine, libraire, à Manheim.	8
M ^{rs} Fontenay (Charles et Henri de), à Nevers.	1
M. Forest, libraire, à Nantes.	1
M ^{lle} Forestier, à Nevers.	1
M. Foucault (J. - L. - F.), de Nantes.	1
M ^{me} Fraussard (de), à Paris.	1

exempl.

M. Frère aîné, libraire, à Rouen.	1
M. Gallais, instituteur, à Paris.	2
M. Garnier, libraire, à Lyon.	13
M ^{lle} Gassendi (Caroline), à Paris.	1
M. Girard (Pierre), à Grasse.	1
M ^{lle} Genlis (de), à Paris.	1
M. Georges, libraire, à Épinal.	2
M. Gérard, libraire, à Paris.	1
M ^{lle} Givry (Josephine), à Nevers.	1
M. Gontard, à Paris.	1
M. Goujon, libraire, à Paris.	1
M ^{rs} Grimprel, frères, à Paris.	1
M. Groleau, à Nantes.	1
M. Hallé, médecin, à Paris.	1
M. Hatry, à Colmoulins.	1
M. Haussmann, libraire, à Paris.	3
M. Hoquart, libraire, à Paris.	1
M. Jabinot, à Paris.	1
M. Jaunet, prêtre, à la Gaubretière (Vendée).	1

	exempl.
M. Johannot - de - Faya , fils , à Annonay.	1
M. Jogues , libraire , à Mâcon.	1
M. Jolivet , à Pont-le-Voy.	2
M ^{me} Joubert , à Paris.	1
M. Jouenne , à Caen.	1
M. Journaux , à Paris.	1
M. Jussieu (de) , à Châlons.	2
M. Kolli , à Dijon.	1
M. Klostermann , libraire , à Saint- Pétersbourg.	13
M. Laborde - Noguès , maire , à Bayonne.	1
M. Laffon (Adolphe) , à Paris.	1
M. Laloi , libraire , à Paris.	8
M ^{me} Larouvière , à la Cadière , (Var).	1
M. Laurencin , à Lyon.	1
M ^{lle} Lebeuf (Aglaé) , à Paris.	1
M ^{lle} Leblanc (Guillemine) , à Beaume.	1
M. Lecharlier , libr. , à Bruxelles.	15

	exempl.
M. Leclerc (Th.), libraire, à Paris.	2
M. Lefort, libraire, à Paris.	1
M ^{me} Lemaire (veuve), libraire, à Bruxelles.	9
M. Lenormant, libraire, à Paris.	7
M ^{me} Léon-Rohan-Chabot (de), à Paris.	1
M. Lescousturier, à Paris.	1
M. Leseigneur, à Paris.	1
M ^{me} Lespardat (de), à Paris.	1
M. Letellier, à Fismes.	1
M. L'Étoile (de), à Baugé.	1
M. Levrault, à Strasbourg.	3
M. L'Heureux, direct. des postes, à Flessingue.	1
Louis-Napoléon (S. A. le prince royal de Hollande).	1
M ^{me} Luxembourg (de), à Paris.	1
M. Mailand, notaire, à Paris.	1
M. Maison, à Paris.	2
M ^{lle} Mallet (Louise), à Paris.	1
M ^{rs} Manget et Cherbuliez, à Genève.	2

	exempl.
M. Marchand, libraire, à Paris.	1
Mr. Maréchal, frères, à Vendôme.	1
M. Marquet, à Orléans.	1
M. Martelli (Leonardi), à Paris.	1
M. Martin, libraire, à Nevers.	3
M. Mas, à Paris.	1
M. Mathieu, au Lycée impérial, à Paris.	1
M ^{me} Maupeou(de), née de Tressan, à Paris.	1
M. Merlin, libraire, à Paris.	1
M. Mongie, aîné, libraire, à Paris.	1
M. Monpinson, à Orléans.	1
M. Morel, à Paris.	1
M. Morel-Devindé, à Paris.	1
M. Mossy, à Marseille.	4
M. Montesquiou-Fezensac (Ana- tole de), à Paris.	1
M. Montmorency (Charles de), à Paris.	1
M. Montmorency (Raoul de), à Paris.	1

exempl.

M. Montmorency (de) Tancarville, à Paris.	1
M. Mougin, professeur, à Remi- remont.	1
M ^{me} Mousset, institutrice, à Joigny.	1
M. Moutard, à Paris.	1
M ^{lle} Navier, à Paris.	1
M. Noury (de), à Sougy.	1
M. Nypels, imprimeur-libraire, à Maëstricht,	2
M. Paquel, à Paris.	1
M. Parc (du), à Paris.	1
M. Paschoud, libraire, à Genève.	19
M. Pelicier, libraire, à Paris.	1
M. Perreau, payeur, à Carcas- sonne.	1
M. Pichard, libraire, à Paris.	1
M. Pinet, libraire, à Paris.	1
M. Pinet, à Nevers.	1
M. Pomade, commissionnaire, à Paris.	3
M. Poncelet, à Paris.	1

	exempl.
M. Potey, libraire, à Paris.	I
M ^{me} Pujet, à Napoléon-Ville.	I
M. Quesnel, à Paris.	I
M. Ramel, à Paris.	I
M. Ravel (Adolphe), à Paris.	I
M. Rast-Desarmands, secrétaire-général du départ., au Mans.	I
M. Renouard, libraire, à Paris.	13
M. Rigaux, notaire, à Soissons.	I
M. Rigo, à Paris.	I
M ^{rs} Riss et Saucet, libraires, à Moscou.	13
M ^{me} Robillard, à Orléans.	I
M. Rolland, à Nancy.	I
M. Rouget, libraire, à Crépy.	I
M. Roux, à Paris.	I
M. Rouyn (de), à Saint-Mihiel.	I
M. Royer, à Paris.	I
M. Ruaz (la) à Paris.	I
M ^{lle} Salmon, à Nangis.	I
M ^{lle} Sautelet (Antoinette), à Orléans.	I

exempl.

M. Scheppers , à Nantes.	I
M. Semiladis , à Dijon.	I
M ^{lle} Senermont (Agathe), à Paris.	I
M. Sérigni , à Rochefort.	I
M ^{lle} Siret (Virginie), à Tarbes.	I
M. Soisson (de), à Avignon.	I
M ^{rs} Soultrait (Gaspard et Abel de), à Nevers.	I
M. Stapleaux, libraire, à Bruxelles.	I
M. Tardiveaux, libraire, à Nogent- le-Rotrou.	I
M. Tassart-Guillot , négociant , à Rouen.	I
M. Terras , sous-préfet , à Apt.	I
M ^{lle} Terray , à Paris.	I
M. Thomassin, curé, à Morhange.	I
M. Tocqueville (de), à Paris.	I
M. Topino , libraire , à Arras.	2
M ^{lle} Tourolle (de), à Paris.	I
M. Tressan (l'abbé de), à Paris.	I
M ^{rs} Treuttel et Wurtz , libraires, à Paris et Strasbourg.	9

	exempl.
M ^{rs} Vallée, frères, libraires, à Rouen.	26
M. Vanackere, libraire, à Lille.	5
M. Vancleef, libraire du Roi, à La Haye.	3
M ^{me} Vaucleroy, libraire, à Châ- lons-sur-Marne.	1
M ^{lle} Vaugarnier, à Paris.	1
M ^{lles} Vérité (Sophie et Flore), à Laferté-Bernard.	1
M. Viard (Ferdinand), à Paris.	1
M. Villeneuve (de), adminis- trateur des postes, à Paris.	1
M. Vincenot, libraire, à Nancy.	1
M. Volland (Calixte), à Paris.	2
M. Voyer d'Argenson (de), aux Ormes.	1

Fin de la Liste des Souscripteurs.

AVIS AU RELIEUR,

POUR *placer les cartes et figures*
dans la deuxième série, ou 4^e, 5^e
et 6^e années de la BIBLIOTHÈQUE
GÉOGRAPHIQUE ET INSTRUCTIVE
DES JEUNES GENS.

~~~~~

### 2<sup>o</sup> SÉRIE. — QUATRIÈME ANNÉE.

*Scène plaisante d'un jeune Sauvage,*  
au frontispice du T. I du second  
Voyage de Cook.

*Entrevue du capitaine Cook, etc.,*  
au frontispice du T. II du Second  
Voyage de Cook.

*Carte de l'Amérique Méridionale,*  
au frontispice du T. III. T. I du  
Voyage d'Ulloa.

*Pont de Liane,* au frontispice du  
T. IV. T. II du Voyage d'Ulloa.

*Ouverture du Canal du Caire*, au frontispice du T. V, Voyage de Pockocke.

*Le Mangeur de Serpents*, etc., au frontispice du T. VI, Voyages de Bröwne.

*Mort du jeune Raleigh*, au frontispice du T. VII, Voyages de Raleigh et Dampier.

*Aventure plaisante dans l'Ile Muffin*, au frontispice du T. VIII, Voyages de Phipps et Pyrard.

*Bristow est effrayé à la vue de deux tigres*, au frontispice du T. IX, Voyages de Bristow.

*Prédicateur Japonais*, au frontispice du Tome X, Voyages au Japon.

*Officier anglais tué d'un coup de canon*, au frontispice du T. XI, Voyage aux Terres Australes.

*Combat du Capitaine Rogers contre un Veau marin*, au frontispice du T. XII, Voyages de Rogers et Anson.

2<sup>e</sup> SÉRIE. — CINQUIÈME ANNÉE.

- Mappemonde, d'après Mercator*,  
au frontispice du T. I, Troisième  
Voyage de Cook T. I.
- Mort du capitaine Cook*, au fron-  
tispice du T. II, Troisième Voyage  
de Cook, T. II.
- M. de Brisson paroît devant l'em-  
pereur de Maroc*, au frontispice  
du T. III, Voyages en Barbarie.
- Matelot hollandais écrasé par un  
Éléphant*, au frontispice du T. IV,  
Voyages de Pitts et Muller.
- Marché singulier*, au frontispice du  
T. V, Voyage en Chine, T. I.
- Mendiants et Pénitents Chinois*, au  
frontispice du Tome VI, Voyages  
en Chine, T. II.
- Camp des Sauvages Américains*,  
au frontispice du T. VII, Voyage  
au Canada, T. I.

*Saut de la rivière de Niagara*, au frontispice du T. VIII, Voyage au Canada, T. II.

*M. Forster donne des secours à un Turcoman*, au frontispice du T. IX, Voyage de Forster.

*Dames de l'Île de Soulon se promenant à cheval*, au frontispice du T. X, Voyages aux Canaries et aux Moluques.

*Le Capitaine Stedman fait écorcher le serpent Aboma*, au frontispice du T. XI, Voyage de Stedman.

*Manière de prendre les Éléphants sauvages*, au frontispice du T. XII, Voyage dans le royaume d'Ava.

2<sup>e</sup> SÉRIE. — SIXIÈME ANNÉE.

*Insulaires et Monuments de l'Île de Pâque*, au frontispice du T. I, Voyage de Portlock et Dixon, T. I.

*Entrevue de M. Portlock avec Tyanna*, à Canton, au frontispice du Tome II, Voyage de Portlock et Dixon, T. II.

*Dispute entre des gens du peuple*, à Alep, au frontispice du T. III, Voyages de Campbell et Tavernier.

*Manière dont on brûle les morts à Siam*, au frontispice du T. IV, Ambassades à Siam.

*Scènes dans les rues de Pékin*, au frontispice du T. V, Ambassades en Chine, T. I.

*Carte de la Chine*, au frontispice du T. VI, Ambassades en Chine, Tome II.

*Haripa couronné Roi par un voyageur français*, au frontispice du Tome VII, Voyage de Sparrman.

*Combat d'un Hollandais contre un Lion*, au frontispice du T. VIII, Voyage à Palmyre.

*Intérieur des Mines de fer*, au frontispice du T. IX. Voyage de Pallas, T. I.

*Traîneaux du Nord de la Russie*, au frontispice du T. X, Voyage de Pallas, T. II.

*Combats athlétiques*, au frontispice du T. XI, Voyages de Vancouver.

*Moulin à sucre dans les Antilles*, au frontispice du T. XII, Voyage aux Antilles.

---

---

*LIVRES qui se trouvent chez*  
*GABRIEL DUFOUR, libraire, rue*  
*des Mathurins, N<sup>o</sup>. 7.*

---

- A**BBRÉGÉ du Voyage du jeune Anacharsis en Grèce, par Barthélemy, 2 vol. in-12, avec carte et gravure. 5 fr.
- d'Histoire Naturelle de Raff, par Perrault, 2 vol. in-12, fig. 6 fr.
- A**cadémie universelle des Jeux, nouv. édit. fig. color., 3 vol. in-8°. Amsterdam. 9 fr.
- A**mi (l') des Cultivateurs, par Poinsot, avec gravures en taille-douce, 2 vol. in-8°, 1806. 10 fr.
- A**rt épistolaire, par Jauffret, 3 vol. in-18, Paris, 1799. 4 fr. 50 c.
- A**ventures de Télémaque, par Fénelon, 1 vol. in-12, fig. 2 fr. 50 c.
- C**atéchisme à l'usage de toutes les Communions chrétiennes, par J. Vernes, nouv. édit. 1 vol. in-12. Paris. 1 fr. 50 c.
- C**ontemplation de la Nature, par Ch. Bonnet, 2 vol. in-8°. Amsterdam, 1769. 7 fr. 50 c.
- C**ontes dans un nouveau genre, pour les enfants qui commencent à lire, par M. \*\*\*, 1 vol. in-12, 1807. 2 fr. 50 c.
- **M**oraux anglais, ou le Legs de l'Amitié, trad. de l'anglais, 2 vol. in-12. 3 fr.

Dictionnaire angl. - franç. et franç. - angl. ,  
par Boyer , Chambaud et Robinet , 2 vol.  
in-4°. Hollande , 1785. 30 fr.

———— Critique , Littéraire et Biblio-  
graphique des principaux livres  
condamnés au feu , supprimés  
ou censurés , par Peignot , 2 vol.  
in-8°. Paris , 1806. 10 fr.

———— d'anecdotes , de traits singu-  
liers , etc. , 2 vol. in-12. Paris ,  
1787. 4 fr.

———— élémentaire de Botanique , par  
Bulliard , revu par Claude Ri-  
chard , 2<sup>e</sup> édition , 1 vol. in-8° ,  
orné de 20 planches. 7 fr.

———— de poche franç.-espag. et espag.-  
franc. , par Gattel , 2 vol. petit  
in-8°. 6 fr.

———— portatif de prononciation , franç.-  
espag. et espag. - franç. , par  
Cormou , 2 vol. in-8°. Lyon ,  
1803. 15 fr.

Éléments de Mythologie de Bassville , nouv.  
édit. ornée de 43 sujets , gravés en taille-  
douce , 1 vol. in-12. Paris , 1805. 3 fr.

Grammaire de Condillac , 1 vol. in-12.  
Paris , 1803. 2 fr. 50 c.

Histoire de Gilblas de Santillane , par Lesage ,  
6 vol. in-18 , fig. Paris. 7 fr. 50 c.

———— d'Italie , depuis la chute de la  
République Romaine jusqu'à ce  
jour , par Fantin-des-Odoarts ;  
9 vol. in-8° , portr. 45 fr.

Historiettes et Conversations à l'usage des  
Enfans , 1 vol. in-12. 1 fr. 50 c.

- Homme (l') singulier , ou Émile dans le  
 Monde , imité de l'allemand d'Auguste  
 La Fontaine , 2 vol. in-12 , fig. 3 f. 60 c.
- Instruction élémentaire sur l'usage des Loga-  
 rithmes , par F. Reishammer , 2<sup>e</sup> édition ,  
 1 vol. grand in-8<sup>o</sup>. 3 fr.
- Leçons de Fénelon , par De Levizac , 1 vol.  
 in-12. Paris , 1804. 2 fr.
- Lettres choisies de Mmes Sévigné et de Main-  
 tenon , par De Levizac , 2<sup>o</sup> édit. revue et cor-  
 rigée , 1 vol. in-12. Paris , 1805. 2 fr. 50 c.
- Manuel des Lycées , 1 vol. petit in-12 , fig.  
 1 fr. 50 c.
- général pour les arbitrages des chan-  
 ges , etc. par F. Reishammer , 1 vol.  
 grand in-8<sup>o</sup>. 9 fr. 50 c.
- Marguerite de Straffort , roman historique ,  
 5 vol. in-12 , 1803. 9 fr.
- Mythologie (la) comparée avec l'Histoire ,  
 par M. l'abbé de Tressan , nouvelle édit.  
 Paris , 1804 , 2 vol. in-12 , fig. 5 fr.
- La même édit. en 2 vol. in-8<sup>o</sup> ,  
 pap. d'Angoulême , fig. 10 fr.
- Newton de la Jeunesse , traduit de l'anglais ,  
 par T.-P. Bertin , 6 vol. in-8<sup>o</sup> , figures ,  
 Paris , 1804. 6 fr.
- Rinaldo Rinaldini , traduit de l'allemand ,  
 3 vol. in-18 , 1801. 1 fr. 80 c.
- Rose Summers , ou les Dangers de l'impré-  
 voyance , traduit de l'anglais , 4 vol. in-12.  
 Paris , 1804. 8 fr.

- Secrétaire (le nouveau) de la Cour, 1 vol.  
in-12. Lyon, 1802. 1 fr. 50 c.
- Sermons de Hugues Blair, traduction nouv.  
faite sur la 22<sup>e</sup> édition anglaise, par M. de  
Tressan, 5 vol. portrait. 25 fr.  
*Les deux dern. vol. paroîtront en 1808.*
- Sophie, ou Malheur est bon à quelque chose,  
1 vol. Paris, 1806. 1 fr. 50 c.
- Spectateur (le) ou le Socrate moderne,  
8 vol. in-12. Amsterdam. 20 fr.
- Synonymes français, par Gérard, Beauzée,  
Roubaud et autres écrivains célèbres, nouv.  
édit. Paris, 1806, 2 vol. in-12. 6 fr.
- Système universel et complet de Sténographie,  
par Bertin, 1 vol. in-8<sup>o</sup>, 4<sup>e</sup> édit. Paris. 9 fr.
- Traits détachés de l'Histoire pour l'Instruction  
de la Jeunesse, 5 vol. in-12. 3 fr.
- Vies des Hommes illustres, de Plutarque,  
traduit par M<sup>me</sup> Dacier, 14 vol. in-12,  
Maëstricht, 1778, avec 44 portraits. 36 fr.

VOYAGE

DE

VANCOUVER.

VOYAGES

AUX ANTILLES

BIBLIOTHÈQUE  
UNIVERSITAIRE  
DE TOULOUSE

